

Cheminements des membres des groupes sous-représentés : de la présentation d'une demande d'admission à un établissement postsecondaire à l'entrée sur le marché du travail

Rapport préparé par Academica Group Inc.
pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Avvertissement :

Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres agences ou organismes qui ont offert leur soutien, financier ou autre, à ce projet.

Se référer au présent document comme suit :

Sattler, Peggy, Academica Group Inc. (2010) Toronto : Cheminements des membres des groupes sous-représentés : de la présentation d'une demande d'admission à un établissement postsecondaire à l'entrée sur le marché du travail Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Publié par :

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada
M5E 1E5
Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010

Table des matières

Sommaire	5
Cheminements des personnes n'ayant pas entrepris d'études postsecondaires	6
Candidats refusés	6
Candidats ayant rejeté une offre d'admission	7
Études postsecondaires ultérieures.....	7
Cheminements des personnes ayant entrepris des études postsecondaires	8
Candidats ayant interrompu leur programme (étudiants sortants)	8
Candidats en train de fréquenter l'établissement.....	9
(étudiants de niveau postsecondaire actuels)	
Candidats ayant terminé leur programme (diplômés)	10
Études postsecondaires ultérieures	12
Chapitre 1 : Introduction.....	14
Méthode.....	16
Tour d'horizon de la documentation existante	24
Participation aux études postsecondaires et accessibilité	24
Persévérance dans les études postsecondaires.....	26
Membres des groupes sous-représentés	27
Chapitre 2 : Profile des candidats	30
Caractéristiques démographiques.....	30
Caractéristiques scolaires	32
Sources d'information	33
Facteurs d'ordre financier	34
Titres visés et préférences relatives aux programmes.....	36
Facteurs influençant le choix d'un établissement	37
Chapitre 3 : Participation aux études postsecondaires.....	40
Caractéristiques démographiques.....	41
Caractéristiques scolaires	46
Motifs du rejet des offres.....	50
Études postsecondaires ultérieures	53
Chapitre 4 : Persévérance	57
Caractéristiques démographiques.....	58

Caractéristiques scolaires	62
Services aux étudiants	65
Expérience des études postsecondaires	72
Participation aux activités	75
Emploi du temps	79
Financement des études postsecondaires	83
Motifs d'interruption du programme d'études	87
Études postsecondaires ultérieures	91
Chapitre 5 : Études postsecondaires et marché du travail	93
Emploi durant les études postsecondaires	93
Emploi actuel	96
Objectifs de carrière et degré de satisfaction	98
Chapitre 6 : Conclusions et recherches à venir	103
Bibliographie	107
Annexes	110
Annexe A – Sondage	110
Annexe B – Profil des candidats	126
Annexe C – Indices	131

Sommaire

Le Sondage sur les études postsecondaires a été réalisé à la demande du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES). Il visait à explorer les cheminements suivis par les personnes ayant présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire jusqu'à leur entrée sur le marché du travail de l'Ontario ainsi que leurs expériences du travail durant et après les études postsecondaires. Le rapport fournit des données statistiques fiables concernant l'Ontario qui complètent bien les résultats d'études nationales comme l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Il aide à comprendre les facteurs qui amènent des personnes à choisir de faire des études postsecondaires et à persévérer dans cette voie, les obstacles qui entravent l'accès à des études supérieures et les relations qui existent entre le niveau de scolarité et les résultats sur le plan professionnel. Dans notre analyse, nous nous attardons spécialement aux expériences vécues par les membres de quatre groupes qui sont traditionnellement sous-représentés parmi les étudiants de niveau postsecondaire : les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes dont les parents n'ont pas de diplôme de niveau postsecondaire et les personnes ayant retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires après leurs études secondaires.

Les résultats sont fondés sur un échantillon de 45 000 personnes de l'Ontario ayant présenté une demande d'admission à un collège ou une université qui avaient participé au sondage de l'Academica Group intitulé University and College Applicant SurveyMC (UCASMC) entre 2005 et 2009 et avaient accepté de participer à une future recherche. En tout, 4 029 personnes ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires (y compris 214 francophones), ce qui correspond à un taux de réponse global de 9 %, avec une marge d'erreur de plus ou moins 1,55 et un coefficient de confiance de 95 %. Les participants au sondage ont été classés selon cinq catégories ou cheminements postsecondaires s'excluant mutuellement, d'après le résultat de leur demande d'admission initiale.

- Candidats refusés : Les candidats n'ont pas reçu d'offre d'admission de la part de l'établissement postsecondaire après avoir présenté une demande d'admission (n = 273 ou 7 % des participants).
- Candidats ayant rejeté une offre d'admission : Les candidats ont reçu au moins une offre d'admission de la part d'un établissement postsecondaire mais n'y ont pas donné suite (n = 317 ou 8 % des participants).
- Candidats en train de fréquenter l'établissement : Les personnes dans cette catégorie (étudiants actuels) ont reçu une réponse positive de la part de l'établissement postsecondaire auquel elles avaient présenté leur demande d'admission initiale et elles fréquentaient toujours cet établissement lorsqu'elles ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires (n = 2 297 ou 58 % des participants).
- Candidats ayant interrompu leur programme : Il s'agit des personnes (étudiants sortants) qui ont été acceptées par un établissement postsecondaire mais ont abandonné leur programme avant de l'avoir terminé (n = 279 ou 7 % des participants).
- Candidats ayant terminé leur programme : Les personnes (diplômés) ont été acceptées par un établissement postsecondaire et avaient terminé le programme d'études pour lequel elles avaient présenté leur demande initiale (n = 766 ou 19 % des participants).

En tout, 85 % de tous les participants au sondage ayant reçu une offre d'admission l'ont acceptée, et environ les trois quarts visaient une carrière ou un métier bien précis lorsqu'ils ont présenté leur demande.

Les taux de participation à des études postsecondaires¹ étaient les plus élevés pour les personnes qui avaient moins de 20 ans au moment de la présentation de leur demande d'admission, qui n'avaient jamais été mariées, qui avaient un revenu élevé pour le ménage, qui avaient une excellente moyenne et qui voulaient étudier à temps plein. À l'inverse, les personnes plus âgées ayant un faible revenu pour le ménage, étant mariées ou divorcées, souhaitant étudier à temps partiel et ayant une faible moyenne avaient un taux de participation plus faible aux études postsecondaires. Les personnes ayant présenté une demande d'admission à une université donnaient plus souvent suite à une réponse positive que celles ayant présenté une demande à un collège, et c'est donc dire que ces dernières refusaient aussi deux fois plus souvent les offres d'admission. Le taux global de participation à des études postsecondaires par les candidats des groupes sous-représentés (83 %) était inférieur à celui des candidats n'appartenant à aucun des quatre groupes (88 %).

Cheminements des personnes n'ayant pas entrepris d'études postsecondaires

Candidats refusés

Au moment de présenter leur demande d'admission initiale à un établissement postsecondaire, la moitié des candidats refusés avaient au moins 20 ans, le tiers avait un revenu de moins de 30 000 \$ pour le ménage et un sur cinq était marié et avait des enfants à charge. Cette catégorie comptait une plus faible proportion de Blancs et une plus grande proportion de Noirs.² Les personnes ayant retardé le moment de présenter une demande d'admission faisaient partie de cette catégorie deux fois plus souvent que les autres.

Emploi

Près des deux tiers des candidats refusés (63 %) avaient un emploi lorsqu'ils ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires, et plus de la moitié (54 %) travaillaient tout en étudiant, soit une proportion plus élevée que pour n'importe quelle autre catégorie. Les candidats refusés qui avaient un emploi à temps plein disaient avoir un revenu plus élevé que les candidats des autres catégories, puisque 30 % gagnaient 50 000 \$ ou plus. Les candidats refusés qui avaient retardé leurs études postsecondaires étaient proportionnellement moins nombreux que les autres candidats refusés à avoir un emploi, et une plus grande proportion d'entre eux se cherchaient un autre emploi ou n'étaient pas sur le marché du travail. À peine 12 % des candidats refusés appartenant aux quatre groupes sous-représentés avaient un emploi à temps plein rapportant au moins 50 000 \$ par année, comparativement à près de la moitié des autres candidats refusés. Les deux tiers des candidats des groupes sous-représentés appartenant à la même catégorie qui avaient un emploi à temps plein avaient un revenu inférieur à 35 000 \$.

¹ Les taux de participation aux études postsecondaires mesurent la proportion de candidats ayant entrepris des études postsecondaires l'automne suivant la présentation de leur demande d'admission par rapport au nombre total de candidats, que ces candidats aient été en train d'étudier lorsqu'ils ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires, qu'ils aient abandonné leur programme d'études ou qu'ils aient obtenu leur diplôme à la fin du programme.

² Les candidats noirs sont ceux qui indiquent « Noir » comme origine raciale ou culturelle (par exemple, les Africains, les Haïtiens, les Jamaïcains et les Somaliens).

Candidats ayant rejeté une offre d'admission

Comme pour les candidats refusés, les candidats dans cette catégorie étaient plus âgés que ceux ayant fait des études postsecondaires (même si la moitié avaient 19 ans ou moins). Ils indiquaient un revenu plus modeste et 13 % étaient mariés et avaient des enfants à charge. Ils étaient proportionnellement plus nombreux à avoir présenté une demande d'admission à un collège plutôt qu'à une université. La proportion de Blancs était plus faible et celle de Noirs, plus grande dans cette catégorie, et les pourcentages de personnes ayant retardé les études postsecondaires, d'étudiants postsecondaires de première génération et surtout de candidats autochtones étaient élevés. Environ les deux tiers des candidats (64 %) avaient un emploi lorsqu'ils ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires.

La principale raison ayant influencé leur décision de ne pas donner suite à l'acceptation de leur demande d'admission était qu'ils avaient décidé de reporter leurs études postsecondaires à une autre année. Les raisons suivantes, dans l'ordre, étaient les coûts plus élevés que prévu, l'aide financière insuffisante, le changement des objectifs de carrière, des problèmes personnels, la crainte de ne pas arriver à assurer l'équilibre entre le travail et les études, l'obtention d'un emploi, des doutes sur la volonté de poursuivre des études postsecondaires et la crainte de ne pas arriver à composer avec les études et les responsabilités familiales. Les candidats de cette catégorie appartenant aux quatre groupes sous-représentés attachaient beaucoup plus d'importance aux motifs d'ordre financier – notamment les coûts plus élevés que prévu et l'aide financière insuffisante – et le fait de ne pas avoir reçu une aide financière ainsi que la distance du campus par rapport à leur domicile avaient pesé plus lourd dans leur décision. La crainte de ne pas arriver à assurer l'équilibre entre le travail et les études avait aussi plus d'importance pour ces personnes, tandis que le changement des objectifs de carrière avait joué un rôle plus secondaire. Une grossesse, la raison la plus rarement invoquée pour la plupart des candidats, revenait beaucoup plus souvent pour ceux qui avaient retardé le moment d'entamer des études postsecondaires.

Emploi

Près des deux tiers des candidats ayant rejeté une offre d'admission (63 %) avaient un emploi lorsqu'ils ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires. Si près de la moitié (47 %) travaillaient en plus d'étudier, il y en avait presque un sur dix qui ne faisait pas du tout partie de la population active. Les personnes travaillant à temps plein se disaient moins satisfaites de leur emploi que les autres candidats ayant un emploi, près de la moitié (46 %) trouvant que leur emploi n'était pas rattaché à leurs objectifs de carrière. Les candidats qui n'avaient pas donné suite à l'acceptation de leur demande initiale mais qui avaient fini par faire des études postsecondaires étaient beaucoup plus satisfaits de leur emploi que ceux qui n'en avaient jamais fait.

Études postsecondaires ultérieures

Les candidats refusés et les candidats ayant rejeté une offre d'admission ont été classés dans ces catégories d'après l'issue de leur demande d'admission initiale à un établissement postsecondaire, mais il est intéressant d'observer que de nombreux candidats n'ayant pas fait d'études postsecondaires au départ en avaient fait plus tard. Au moment de répondre au sondage, près de la moitié des candidats refusés et des candidats ayant rejeté une offre d'admission indiquaient qu'ils avaient entrepris des études postsecondaires par la suite, sans différence marquée entre les deux catégories. Plus du tiers des candidats (36 %) fréquentaient en fait un établissement postsecondaire à l'automne 2009, et un sur dix avait suivi un autre programme d'études postsecondaires. Par ailleurs, la majorité des personnes n'ayant pas fait d'études postsecondaires au départ ni plus tard ont néanmoins indiqué leur intention d'en faire plus tard.

Puisque les participants au Sondage sur les études postsecondaires étaient des personnes qui avaient déjà présenté une demande d'admission à un collège ou une université, ils étaient, par définition, prédisposés à faire des études postsecondaires et, par conséquent, ceux ayant véritablement « changé d'idée » quant à leur projet de faire des études postsecondaires étaient très peu nombreux. Les rares personnes n'ayant pas du tout fait d'études postsecondaires et ne projetant pas d'en faire plus tard (qui étaient au nombre de 15) ont indiqué le plus fréquemment comme motifs une préférence pour le travail par rapport aux études, la crainte de ne pas arriver à assurer l'équilibre entre le travail et les études, des doutes concernant leur capacité de payer des études postsecondaires, la crainte de ne pas arriver à composer avec les études et les responsabilités familiales et la peur de ne pas réussir leurs études.

Cheminements des personnes ayant entrepris des études postsecondaires

Candidats ayant interrompu leur programme (étudiants sortants)

Cette catégorie comprenait une proportion plus élevée d'hommes et d'étudiants originaires du Sud-Ouest de l'Ontario. Les étudiants ayant interrompu leur programme avaient des notes plus faibles que les étudiants actuels et les diplômés, et 8 % d'entre eux avaient des enfants à charge. Les candidats handicapés étaient proportionnellement deux fois plus nombreux que les autres à se classer dans la catégorie des étudiants sortants.

Services aux étudiants

Les candidats ayant interrompu leur programme n'utilisaient pas autant les services aux étudiants (centre de ressources documentaires, programmes ou activités d'orientation, installations sportives et récréatives et services d'emploi) et étaient aussi moins satisfaits des services qu'ils utilisaient (aide financière, programmes ou activités d'orientation et services d'emploi). La seule exception était les services aux étudiants handicapés, qui étaient utilisés davantage mais pour lesquels le niveau de satisfaction n'était néanmoins pas meilleur. Comparativement aux autres étudiants ayant interrompu leur programme d'études postsecondaires, ceux appartenant à des groupes sous-représentés étaient plus nombreux à utiliser des services d'un conseiller personnel, la reconnaissance des acquis et les services aux étudiants handicapés.

Participation aux activités de l'établissement et assiduité

Les étudiants sortants avaient tendance à être moins en accord que les autres avec les énoncés disant qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire, qu'ils étaient encouragés à consacrer du temps à leurs travaux scolaires, qu'ils étaient au courant des services d'aide financière et qu'ils étaient informés sur les activités sociales organisées sur le campus. Ils étaient aussi proportionnellement bien moins nombreux à convenir qu'ils avaient sur leur campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier et que de l'aide leur était offerte pour leurs devoirs et leurs responsabilités en dehors des cours. Comparativement aux autres étudiants, ceux de cette catégorie participaient moins fréquemment aux activités sur le campus et étaient deux fois plus enclins à manquer régulièrement des cours. Les étudiants handicapés de cette catégorie avaient beaucoup moins l'impression que de l'aide leur était offerte pour leurs responsabilités en dehors des cours et ils avaient moins l'habitude de terminer leurs travaux à temps.

Financement des études postsecondaires

Les personnes ayant interrompu leur programme d'études utilisaient un peu moins que les autres étudiants les bourses d'études pour financer leurs études postsecondaires. Les personnes

handicapées de cette catégorie utilisaient beaucoup moins leurs économies pour payer leurs études que ceux n'ayant pas de déficience.

Emploi

Trois étudiants sortants sur cinq avaient un emploi durant leurs études postsecondaires, le plus souvent en dehors du campus. Les personnes handicapées de cette catégorie qui étaient dans la même situation travaillaient beaucoup moins d'heures que les autres étudiants sortants. Environ les deux tiers des candidats ayant interrompu leur programme (67 %) travaillaient lorsqu'ils ont répondu au sondage, et 45 % faisaient des études en plus de travailler. Si la majorité des étudiants sortants qui travaillaient à temps plein (56 %) ont signalé que leur emploi n'était pas du tout rattaché à leurs objectifs de carrière, ils étaient néanmoins relativement satisfaits de leur vie professionnelle.

Motifs d'interruption du programme

Deux des trois premiers motifs d'interruption du programme étaient le changement des objectifs de carrière et un transfert à un autre établissement postsecondaire, ce qui doit nous amener à voir le départ non pas comme un « abandon des études » mais plutôt comme une stratégie délibérée pour suivre un cheminement de carrière bien précis. Le deuxième motif en importance, soit que le programme ne plaisait pas à l'étudiant, pourrait avoir un lien avec deux autres facteurs qui revenaient très souvent : l'absence de sentiment d'appartenance à l'établissement et les doutes sur la volonté de poursuivre des études postsecondaires. D'autres motifs ayant trait directement aux études, comme des notes basses et la difficulté à gérer son temps, étaient aussi cités relativement souvent, tout comme les coûts plus élevés que prévu. Comparativement aux autres étudiants sortants, ceux appartenant aux groupes sous-représentés ont invoqué beaucoup plus souvent la crainte de ne pas arriver à composer avec les études et les responsabilités familiales. Les problèmes de santé étaient aussi cités plus fréquemment, surtout par les personnes handicapées. Les étudiants sortants ayant retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires étaient aussi plus influencés par l'absence de sentiment d'appartenance à l'établissement et les coûts plus élevés que prévu.

Candidats en train de fréquenter l'établissement (étudiants de niveau postsecondaire actuels)

Une plus grande proportion des étudiants actuels étaient des jeunes (60 % de 18 ans ou moins), des femmes, des personnes dont la demande d'admission à un établissement postsecondaire était récente, des habitants du centre de l'Ontario, des Chinois ou des Sud-Asiatiques. Les personnes appartenant aux quatre groupes sous-représentés étaient proportionnellement bien moins nombreuses que les autres à faire partie de la catégorie des candidats en train de fréquenter l'établissement.

Services aux étudiants

Les étudiants de niveau postsecondaire actuels utilisaient plus de services que les autres personnes ayant entrepris des études postsecondaires (aide financière, programmes ou activités d'orientation et services de mentorat par les pairs) et se disaient plus satisfaits de bon nombre des services qu'ils utilisaient (en particulier les programmes ou activités d'orientation, les installations sportives et récréatives, les services d'un conseiller pédagogique et les services d'emploi). Comparativement aux étudiants non désignés, ceux de cette catégorie appartenant aux quatre groupes sous-représentés utilisaient davantage les services d'aide financière, les services d'un conseiller personnel et la reconnaissance des acquis ainsi que les services aux étudiants handicapés et aux étudiants autochtones, mais ils ne participaient pas beaucoup aux programmes ou activités d'orientation ni aux

programmes récréatifs. Ils étaient peu satisfaits des centres de ressources documentaires et des services d'emploi, mais ils étaient beaucoup plus satisfaits de la reconnaissance des acquis.

Participation aux activités de l'établissement et assiduité

Les étudiants de niveau postsecondaire actuels étaient nombreux à convenir qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire, qu'ils étaient encouragés à consacrer du temps à leurs travaux scolaires, qu'ils avaient sur leur campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier pour obtenir des renseignements, qu'ils étaient au courant des services d'aide financière et qu'ils étaient informés sur les activités sociales organisées sur le campus. Les étudiants de niveau postsecondaire actuels avaient un taux de participation plus élevé à la plupart des activités sur le campus que les étudiants sortants, sauf qu'ils n'avaient pas tendance à manquer régulièrement des cours. Ceux appartenant aux groupes sous-représentés étaient moins nombreux que les autres à convenir que les activités parascolaires étaient une partie importante de la vie étudiante. Les étudiants handicapés de cette catégorie étaient plus rares à considérer qu'ils avaient sur leur campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier pour obtenir des renseignements et qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire. Si les étudiants actuels des groupes sous-représentés avaient moins tendance à utiliser fréquemment des modes de communication électroniques avec leurs pairs et à participer à des programmes sportifs ou récréatifs, ils disaient néanmoins poser beaucoup de questions en classe, travailler avec d'autres étudiants et discuter avec les enseignants de leurs projets de semestre ou de leurs projets de carrière. Par contre, ils consacraient dans l'ensemble moins de temps aux activités associées au programme d'études et autres activités sur le campus et plus de temps à leurs déplacements pour se rendre à leur établissement d'enseignement et en revenir que les étudiants ne faisant pas partie des groupes désignés. Par ailleurs, les étudiants actuels autochtones, de première génération ou handicapés passaient plus de temps à s'occuper d'enfants à charge que les autres.

Financement des études postsecondaires

Même si les étudiants des groupes sous-représentés utilisaient un peu plus rarement leurs économies que les autres étudiants, ils avaient plus tendance à considérer leurs économies comme une source majeure de financement de leurs études. Ils tiraient davantage parti des programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants et ils finançaient le plus souvent leurs études en bonne partie par des prêts. Ils recevaient plus rarement l'aide financière de leurs parents ou leur famille ou des bourses.

Emploi

Environ deux étudiants actuels sur cinq travaillaient durant leurs études, le plus souvent moins de 15 heures par semaine. Ceux appartenant aux groupes sous-représentés avaient plus tendance à travailler en dehors du campus que les autres et de travailler plus d'heures chaque semaine.

Candidats ayant terminé leur programme (diplômés)

Les étudiants dans cette catégorie étaient plus âgés que les autres et ils comprenaient une plus grande proportion de femmes et de personnes ayant présenté leur demande d'admission à un collège. Il y en avait un sur dix de marié, et 8 % avaient des enfants à charge au moment de terminer leur programme. Les candidats ayant été acceptés dans le programme qui représentait leur premier choix étaient plus nombreux à avoir obtenu leur diplôme. Les candidats handicapés avaient beaucoup plus rarement un diplôme.

Services aux étudiants

Les étudiants ayant terminé leur programme d'études sont ceux qui avaient le plus utilisé les services d'emploi mais le moins utilisé les services de tutorat. Ils étaient plus satisfaits que les autres étudiants des services d'aide financière. Les personnes appartenant aux groupes sous-représentés ayant terminé leur programme étaient plus nombreuses proportionnellement à avoir utilisé les services d'un conseiller personnel, la reconnaissance des acquis, les services aux étudiants handicapés, l'aide financière et les services aux étudiants autochtones, mais ils avaient peu utilisé les programmes ou activités d'orientation.

Participation aux activités de l'établissement et assiduité

Tout comme les étudiants actuels, les diplômés convenaient pour la plupart qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire, qu'ils étaient encouragés à consacrer du temps à leurs travaux scolaires, qu'ils avaient sur leur campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier pour obtenir des renseignements et qu'ils étaient au courant des services d'aide financière. Les diplômés avaient un taux de participation plus élevé aux activités sur le campus que les autres personnes ayant entrepris des études postsecondaires, sauf qu'ils ne manquaient pas régulièrement des cours. Les diplômés étaient aussi plus nombreux à faire du bénévolat durant leurs études puisque la moitié consacraient à des activités de bénévolat entre 1 et 10 heures par semaine. Si les étudiants postsecondaires de première génération considéraient plus rarement que les autres diplômés qu'ils avaient sur leur campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier, les diplômés des groupes sous-représentés convenaient plus volontiers que de l'aide leur était offerte pour leurs responsabilités en dehors des cours. Ces diplômés avaient plus tendance à poser plus de questions en classe mais étaient peu enclins à participer à des activités sportives ou récréatives. Comparativement aux autres diplômés de niveau postsecondaire, ils consacraient plus de temps à leurs déplacements pour se rendre à leur établissement et en revenir et ils étaient beaucoup plus nombreux à devoir s'occuper de personnes à charge.

Financement des études postsecondaires

Les diplômés étaient proportionnellement moins nombreux que les autres personnes ayant entrepris des études postsecondaires à indiquer que leurs parents ou des membres de leur famille représentaient une source majeure de financement de leurs études, mais ils avaient dans bien des cas obtenu une bourse d'études (62 %). Les diplômés des groupes sous-représentés avaient beaucoup plus rarement reçu une aide financière de leur famille, mais ils avaient plus souvent utilisé des prêts privés pour financer leurs études. Les diplômés handicapés avaient davantage utilisé leurs économies que les autres, tandis qu'une plus grande proportion de diplômés de première génération avaient obtenu des prêts d'études.

Emploi

Les personnes ayant terminé leur programme d'études étaient proportionnellement les plus nombreuses à avoir travaillé pendant leurs études postsecondaires, généralement au moins 15 heures par semaine. Même si elles travaillaient le plus souvent en dehors du campus, ces personnes avaient plus tendance que les autres personnes ayant entrepris des études postsecondaires à travailler sur le campus (20 %). Les diplômés des groupes sous-représentés avaient plus rarement travaillé sur le campus que les autres diplômés, et les diplômés handicapés avaient beaucoup plus rarement travaillé durant leurs études.

Les diplômés formaient le groupe comptant la plus grande proportion de personnes ayant un emploi au moment de répondre au Sondage sur les études postsecondaires (72 %) et aussi celui qui comprenait le moins de personnes aux études (34 %). On comptait trois diplômés sur cinq travaillant à temps plein qui avaient un emploi étroitement rattaché à leurs objectifs de carrière, ce qui est supérieur à toutes les autres catégories. Ces personnes étaient aussi les plus satisfaites de leur emploi et c'est aussi elles qui avaient le revenu d'emploi moyen le plus élevé.

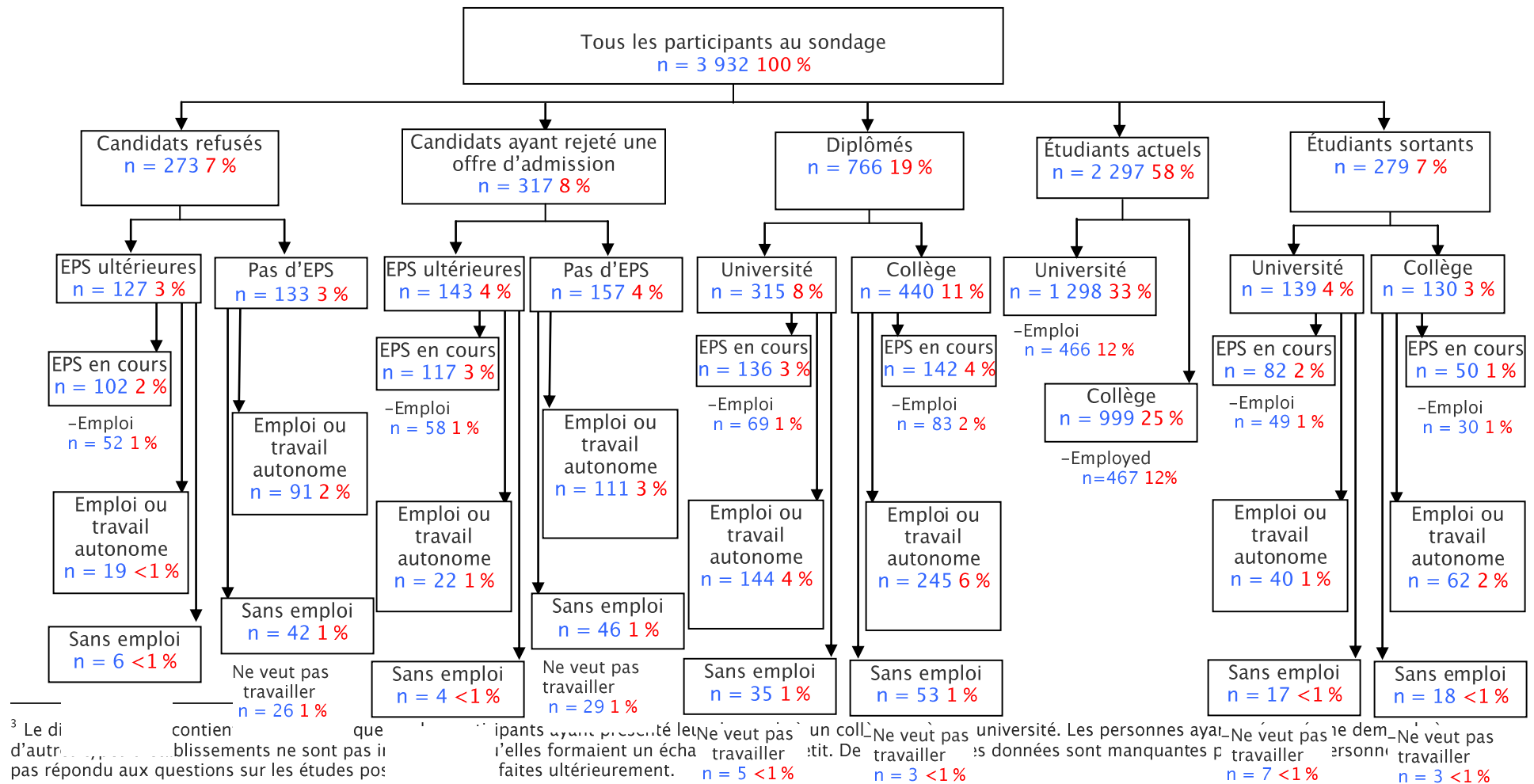
Les membres des groupes sous-représentés ayant terminé leur programme avaient moins souvent que les autres diplômés un emploi rattaché à leurs objectifs de carrière. Par ailleurs, les personnes handicapées étaient proportionnellement plus nombreuses (92 %) que les autres diplômés à avoir un objectif de carrière dès le début de leurs études postsecondaires.

Études postsecondaires ultérieures

Les étudiants sortants étaient nombreux à avoir entrepris ultérieurement des études postsecondaires puisque près de la moitié (47 %) ont indiqué qu'ils suivaient un autre programme d'études postsecondaires où moment où ils ont répondu au sondage. Il y avait aussi un taux élevé de diplômés d'études postsecondaires qui poursuivaient d'autres études postsecondaires (40 %).

L'organigramme qui suit contient un résumé des cheminements postsecondaires et de la participation au marché du travail pour les candidats ayant présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire entre 2005 et 2009.

Cheminements postsecondaires et participation au marché du travail³



Chapitre 1 : Introduction

Le Sondage sur les études postsecondaires a été réalisé à la demande du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) afin de faire le suivi du cheminement postsecondaire et de la participation au marché du travail des candidats ayant présenté une demande d'admission à des collèges et universités de l'Ontario. Les données du présent rapport permettent de comprendre les facteurs qui amènent des personnes à choisir de faire des études postsecondaires et à persévérer dans cette voie, les obstacles qui entravent l'accès à des études supérieures, les intentions des étudiants qui décident de poursuivre leurs études après avoir présenté une demande initiale à un établissement postsecondaire, les expériences du travail faites par les candidats durant et après leurs études postsecondaires et les résultats sur le plan professionnel des différents cheminements. Dans notre analyse, nous nous attardons spécialement aux expériences vécues par les membres de quatre groupes qui sont traditionnellement sous-représentés parmi les étudiants de niveau postsecondaire – les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes dont les parents n'ont pas de diplôme de niveau postsecondaire et les personnes ayant retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires après leurs études secondaires – afin de faciliter l'élaboration de politiques ciblées qui serviront à réduire les obstacles et à améliorer l'accès aux différentes possibilités relatives aux études et au marché du travail et qui favoriseront ainsi la pleine participation de tous les citoyens et les citoyennes de l'Ontario à notre économie et à notre société.

Depuis une dizaine d'années, on a beaucoup appris sur les parcours que suivent les jeunes des études au marché du travail et sur les facteurs qui influencent les transitions cruciales de l'école au travail. En 2008, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques ont conclu leur projet intitulé Voies d'accès des jeunes au marché du travail qui s'était étalé sur deux ans et qui regroupait les résultats de huit études explorant les différents cheminements des études secondaires à la participation régulière au marché du travail. L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada, lancée en 2000, procure beaucoup de données longitudinales sur les études et la réussite scolaire, les aspirations et attentes et les expériences du travail faites par les jeunes aux grandes étapes de leur vie. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a publié toute une série de rapports exhaustifs sur l'accès aux études postsecondaires, la participation aux études de ce niveau et la persévérance. Ces recherches et beaucoup d'autres encore fournissent des renseignements importants sur les obstacles que les jeunes doivent surmonter pour faire des études supérieures ou entrer sur le marché du travail et peuvent donc faciliter l'élaboration de nouveaux programmes innovateurs et un meilleur ciblage des programmes existants de manière à améliorer l'accès aux études postsecondaires et la persévérance ainsi que la participation au marché du travail. Les recherches ont toutes révélé que certains groupes avaient plus tendance à faire des études postsecondaires et à les terminer et que l'accès aux études supérieures n'était pas égal pour tous les groupes. Un système d'éducation postsecondaire ouvert et accessible est une condition primordiale pour avoir une démocratie dynamique et équitable et pour assurer un bel avenir et une grande prospérité à notre province. Nous devons rendre le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario accessible à tous les membres de la population qui ont la capacité de faire des études supérieures et en ont envie, qu'ils soient ou non des Autochtones ou des personnes handicapées et peu importe le niveau de scolarité de leurs parents et les autres facteurs démographiques ou socioéconomiques.

En améliorant l'accès aux études pour les membres des groupes sous-représentés parmi les étudiants de niveau postsecondaire et la capacité de ceux-ci d'obtenir un emploi intéressant et productif, nous contribuerons grandement à la compétitivité de l'Ontario dans l'économie

actuelle fondée sur le savoir. Un rapport marquant publié en février 2009 par le Martin Prosperity Institute de l'Université de Toronto signale que la capacité de l'Ontario de compétitionner et de prospérer en cette période de grands bouleversements économiques mondiaux dépendra de la mesure dans laquelle la province réussira à tirer parti de la créativité de sa population (Martin et Florida, 2009). Le rapport fait valoir que, puisque des études collégiales ou universitaires figureront parmi les exigences pour 70 % des emplois dans l'avenir, il faut absolument faire augmenter radicalement la proportion des personnes faisant des études postsecondaires en Ontario. À mesure que diminuera, à cause des changements démographiques, le bassin de diplômés d'études secondaires pouvant devenir de futurs étudiants de niveau postsecondaire, l'Ontario devra mieux favoriser l'augmentation du niveau de scolarité des membres des groupes défavorisés et sous-représentés pour accroître le nombre de diplômés de niveau postsecondaire dont la province aura besoin pour soutenir son économie fondée sur le savoir.

Avec les pénuries de main-d'œuvre spécialisée et autre qui nous guettent compte tenu du départ à la retraite imminent des membres de la génération du baby-boom et du crash démographique inévitable, il faut se rabattre sur les groupes sous-représentés, qui représentent une main-d'œuvre disponible et souple. Et surtout, un niveau de scolarité plus élevé et de meilleurs résultats sur le plan professionnel sont des armes efficaces contre la pauvreté et l'isolement social, qui peuvent aider à réduire le fardeau des services sociaux, à améliorer le bien-être des gens et des collectivités et à renforcer la solidarité des collectivités.

Le Sondage sur les études postsecondaires vient s'ajouter à la somme sans cesse croissante de recherches produisant des données statistiques fiables concernant l'Ontario sur la participation aux études postsecondaires et au marché du travail par les personnes ayant présenté des demandes d'admission à des collèges ou à des universités entre 2005 et 2009. L'échantillon a été sélectionné à partir de la base de données du Academia Group contenant de l'information sur environ 65 000 candidats qui avaient présenté des demandes d'admission à des collèges ou à des universités de l'Ontario et qui avaient participé à la University & College Applicant StudyMC(UCAS)MC entre 2005 et 2009 et avaient, à cette occasion, accepté de participer à une recherche future.

Le rapport se divise en cinq chapitres. Le présent chapitre explique la méthode utilisée et résume les récentes recherches sur les obstacles auxquels se heurtent les membres des groupes sous-représentés pour accéder à des études supérieures et entrer sur le marché du travail. Le chapitre 2 donne une idée des caractéristiques, des comportements, des attitudes et des motivations des membres des quatre groupes sous-représentés ayant participé au sondage au moment où ils ont présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire de l'Ontario. Le chapitre 3 porte quant à lui sur les questions associées à la participation aux études postsecondaires et compare les résultats entre les personnes ayant fait des études postsecondaires et celles n'en ayant pas fait, soit parce qu'elles n'avaient pas donné suite à une offre d'admission ou parce qu'elles avaient été refusées. Le chapitre 4 traite de la persévérance des étudiants de niveau postsecondaire et examine les différences entre les participants au sondage qui avaient terminé leur programme d'études original, ceux qui avaient interrompu leur programme et ceux qui étaient en train de faire des études postsecondaires, tandis que le chapitre 5 analyse les expériences du travail faites par les candidats en relation avec leurs études postsecondaires et leurs objectifs de carrière. Le dernier chapitre souligne les renseignements qui restent à obtenir et formule des recommandations au sujet des futures recherches.

Méthode

Depuis plus d'une dizaine d'années, le sondage UCASMC du Academica Group procure aux universités et collèges de l'ensemble du Canada des données fiables, détaillées et complètes sur les attitudes et les perceptions des candidats présentant des demandes d'admission pour les aider à adopter des pratiques et stratégies organisationnelles, à prendre des décisions basées sur des faits et à atteindre leurs objectifs de gestion stratégique des inscriptions.⁴ Chaque année, environ 15 000 à 20 000 candidats présentant des demandes d'admission à des collèges et universités de l'Ontario participent au sondage en ligne, administré avec la collaboration du Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) et des universités participantes de la province.

Les participants au Sondage sur les études postsecondaires sont des personnes qui avaient participé aux sondages UASMC, CASMC et UCASMC réalisés en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009 et qui avaient accepté de participer à une autre recherche plus tard. Pour obtenir un échantillon véritablement représentatif de l'ensemble des candidats de l'Ontario, on a comparé les proportions de membres des groupes sous-représentés parmi les personnes ayant accepté de participer à la nouvelle recherche aux proportions parmi toutes les personnes répertoriées dans la base de données de l'UCASMC pour la période allant de 2007 à 2009 (y compris les personnes qui refusaient de participer à une autre recherche). On a jugé que les participants étaient raisonnablement représentatifs de tous les candidats de l'Ontario pour fournir de l'information fiable sur la population (*tableau 1.1*).⁵

L'échantillon final comprenait tous les participants de l'Ontario ayant indiqué qu'ils étaient des Autochtones, des personnes handicapées, des étudiants postsecondaires de première génération ou des personnes ayant retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires (n = 25 290) et une moitié des participants ne faisant partie d'aucun des groupes sous-représentés (n = 19 806) choisie au hasard, ce qui donnait un total de 44 988 personnes.⁶ L'échantillon comprenait également 917 francophones parmi les membres des groupes-sous-représentés et 1 170 francophones n'appartenant à aucun de ces groupes. On a augmenté artificiellement la proportion de membres des groupes sous-représentés dans l'échantillon afin d'obtenir des nombres plus élevés pour chaque segment et d'ainsi renforcer l'analyse statistique. Les groupes ont été définis de la façon suivante :

- Autochtones – Les candidats qui ont indiqué dans le sondage UCASMC qu'ils étaient des Autochtones (membres de Premières nations, Métis ou Inuits).
- Personnes handicapées – Les candidats qui se considéraient comme des personnes handicapées (déficience physique ou mentale ou trouble d'apprentissage) au moment

⁴ Avant 2008, deux sondages différents étaient utilisés pour les candidats à l'admission des collèges et universités : le University Applicant Survey^{MC} (UAS^{MC}) et le College Applicant Survey^{MC} (CAS^{MC}). En 2008, ces sondages ont été fusionnés en un seul, l'UCAS^{MC}, qui est utilisé à la fois pour les candidats des collèges et des universités.

⁵ Les candidats à l'admission des collèges qui ont répondu au sondage UCAS^{MC} de 2007, 2008 et 2009 formaient un échantillon représentatif de tous les candidats à l'admission des collèges de l'Ontario et étaient donc représentatifs de l'ensemble des candidats des collèges. Les candidats à l'admission des universités qui ont répondu au sondage UCAS^{MC} de 2007, 2008 et 2009 faisaient partie d'un échantillon non probabiliste de candidats à l'admission des universités participantes de l'Ontario seulement. La distribution régionale des participants se rapprochait néanmoins de celle de l'ensemble de la population de l'Ontario, ce qui a contribué à améliorer la représentativité. On a jugé que les participants aux sondages de 2005 et 2006 sur les candidats à l'admission des collèges et universités étaient moins représentatifs de l'ensemble des candidats de niveau postsecondaire que les personnes répertoriées dans la base de données de 2007 à 2009 et on n'a donc pas utilisé leurs réponses pour les comparaisons.

⁶ Pour les candidats ayant participé au sondage UCAS^{MC} à plusieurs reprises, ce sont les données correspondant à la première participation qui ont été conservées dans la base de données.

où ils ont répondu au sondage UCASMC. Dans les données du sondage UCASMC, les candidats handicapés sont sous-représentés puisqu'on n'avait pas demandé aux candidats de 2005 et de 2007 d'indiquer s'ils étaient ou non des personnes handicapées.

- Étudiants de première génération – Les candidats ayant indiqué dans le sondage UCASMC qu'aucun de leurs parents ou tuteurs n'avait un certificat ou un autre diplôme d'études postsecondaires.
- Personnes ayant retardé les études postsecondaires – Les personnes qui avaient 20 ans ou plus au moment où ils ont participé au sondage UCASMC et qui n'avaient pas encore fait d'études postsecondaires.

Au total, 4 029 personnes ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires (y compris 214 francophones), ce qui représente un taux de réponse global de 9 %, avec une marge d'erreur de plus ou moins 1,55 et un coefficient de confiance de 95 %.

Le nombre de participants au sondage et les taux de réponse pour chaque groupe sont indiqués dans le *tableau 1.1* (signalons que les participants peuvent être classés dans plus d'un groupe sous-représenté et que des participants ont effectivement indiqué qu'ils appartenaient à plusieurs groupes à la fois). Même si la proportion de membres des groupes sous-représentés a été gonflée, les taux de réponse de ces personnes (8,6 %) – et surtout des candidats autochtones (5,5 %) – étaient inférieurs à celui des personnes n'appartenant à aucun groupe désigné (9,4 %).

Tableau 1.1 – Nombre de personnes dans chaque segment de l'échantillon et taux de réponse⁷

	Participants au sondage UCAS ^{MC} ayant accepté de participer à une recherche future (2005 à 2009)	Total dans la base de données sur le sondage UCAS ^{MC} (2007-2009)	Personnes invitées à participer (n)	Participants (n)	Taux de réponse
Ensemble des candidats	64 174		44 988	4 029	9,0 %
Non désignés	38 884		19 806	1 871	9,4 %
Sous-représentés	25 290		25 182	2 158	8,6 %
Autochtones	1 624		1 599	88	5,5 %
Personnes handicapées	2 932		2 905	260	9,0 %
Étudiants de première génération	19 681		19 618	1 713	8,7 %
Personnes ayant retardé les EPS	5 419		5 383	436	8,1 %
	% du total		% du total	% du total	
Non désignés	61 %		44 %	46 %	
Sous-représentés	39 %		56 %	54 %	
Autochtones	3 %	3 %	4 %	2 %	

⁷ Le nombre de personnes dans les segments et les taux de réponse pour les groupes sous-représentés sont basés sur les données d'identification originales dans le sondage UCAS^{MC} et comprennent 97 cas qui n'ont pas été conservés ultérieurement pour les besoins des analyses.

	Participants au sondage UCAS ^{MC} ayant accepté de participer à une recherche future (2005 à 2009)	Total dans la base de données sur le sondage UCAS ^{MC} (2007-2009)	Personnes invitées à participer (n)	Participants (n)	Taux de réponse
Personnes handicapées	5 %	5 %	6 %	6 %	
Étudiants de première génération	31 %	32 %	44 %	43 %	
Personnes ayant retardé les EPS	8 %	8 %	12 %	11 %	

Sondage en ligne

Le Sondage en ligne sur les études postsecondaires visait à examiner le cheminement suivi par les candidats après avoir présenté leur demande d'admission à un établissement postsecondaire. On s'est inspiré de tout un éventail de sondages existants pour élaborer ce sondage en ligne, notamment :

- l'Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada;
- le Sondage sur la satisfaction des étudiantes et étudiants – IR, réalisé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (IR et version pilote de 2009-2010);
- l'Enquête sur l'engagement des étudiants collégiaux de l'Ontario;
- le Community College Survey of Student Engagement (CCSSE);
- le Survey of Entering Student Engagement (SENSE);
- le College Student Experiences Questionnaire (CSEQ);
- le Freshman Integration and Tracking (FIT) System Partners in Education Inventory (PEI) et le Student Experience Inventory (SEI);
- Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux étudiants;
- l'Education Longitudinal Study (ELS);
- le Manitoba Survey of Early Leavers;
- le Seneca College Early Leaver Survey;
- le British Columbia Short Stay Early Leavers Student Outcomes Survey.

Puisque l'échantillon comprend des candidats de cinq années différentes (2005 à 2009), le sondage a été programmé de manière à rappeler aux participants de baser leurs réponses sur la première année qui a suivi leur demande d'admission à un établissement postsecondaire (le sondage est reproduit à l'annexe A).

Pour faire un test préalable du sondage, on a envoyé par courriel une invitation contenant un lien à la version provisoire du sondage à 120 personnes faisant partie de l'échantillon pour le futur sondage (30 personnes appartenant à chacun des groupes sous-représentés). Les 10 personnes qui ont répondu au sondage pilote ont reçu chacune 25 \$. Cinq de ces personnes ont été choisies pour une entrevue téléphonique de suivi d'une heure, et on leur a versé 25 \$ de plus. Ces participants appartenaient aux quatre groupes sous-représentés et comprenaient quatre hommes et une femme. Ils avaient présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire pour différentes années (2006, 2007, 2008 et 2009) et avaient des expériences diversifiées en ce qui a trait aux études postsecondaires. Durant l'entrevue, on

a demandé à ces personnes de répondre au sondage à nouveau, comme si c'était la première fois, et de lire les questions à voix haute au fur et à mesure. Les entrevues ont permis de déterminer les précisions et les changements à apporter dans le texte et de mieux adapter le sondage à tout l'éventail des expériences des participants.

Procédure

On a utilisé le logiciel privé Survey Management SystemMC (SMSMC) du Academica Group pour programmer le sondage en ligne en français et en anglais, envoyer les invitations par courriel et les rappels et collecter les données. Les invitations par courriel contenaient un code d'identification et un mot de passe exclusifs à chaque participant ainsi qu'un lien intégré menant au sondage en ligne. Les invitations par courriel ont été envoyées le 23 novembre 2009, pour la version anglaise du sondage, et le 7 décembre 2009, pour la version française. Les premiers rappels ont quant à eux été envoyés entre le 4 et le 8 décembre, pour le sondage en anglais, et le 21 décembre, pour le sondage en français. On a envoyé un deuxième rappel pour le sondage en anglais le 16 décembre, et les deux sondages en ligne ont cessé d'être accessibles à partir du 4 janvier 2010.

Dix prix en argent ont été tirés pour encourager la participation : un prix de 500 \$ pour les participants hâtifs, un grand prix de 1 000 \$, un deuxième prix de 500 \$, deux troisièmes prix de 250 \$ et cinq prix de 100 \$.

Analyse

Pour l'analyse, 97 sondages ont été éliminés parce que les participants ne s'étaient pas rendus assez loin dans le sondage pour que les résultats soient considérés comme significatifs. Reconnaissant qu'il était possible que la situation des participants ait changé depuis leur déclaration volontaire dans le sondage UCASMC, on a basé le classement des participants dans les groupes des Autochtones et des personnes handicapées selon les réponses données dans le Sondage sur les études postsecondaires plutôt que dans le sondage original UCASMC. Cela a eu une influence sur les nombres de cas analysés, et l'une des différences les plus marquées est dans le nombre de personnes handicapées, qui est passé de 260 à 363. Les étudiants postsecondaires de première génération et ceux ayant retardé leurs études postsecondaires ont été classés d'après les résultats du sondage UCASMC.

Les données relatives aux participants ont été pondérées en fonction de la distribution des candidats dans l'ensemble du système d'après notre base de données sur le sondage UCASMC (*tableau 1.1*), de manière à corriger la distorsion de l'échantillonnage, qui ressortait de façon plus marquée dans la surreprésentation des étudiants de première génération. La pondération des réponses des candidats qui n'appartenaient à aucun groupe sous-représenté (les candidats « non désignés » dans le présent rapport) a été révisée à la hausse et est donc passée de 46 % à 61 %, tandis que celle des candidats appartenant aux quatre groupes sous-représentés a été révisée à la baisse, et est ainsi passée de 54 % à 39 %. Le même facteur de pondération a été appliqué à tous les candidats des groupes sous-représentés, peu importe le groupe dans lequel ils se classaient.

Comme le montre le *tableau 1.2*, les participants au sondage ont été classés selon cinq catégories ou cheminements postsecondaires s'excluant les uns les autres, d'après les résultats de leur demande d'admission.

- Candidats refusés : Les candidats n'ont pas reçu d'offre d'admission de la part de l'établissement postsecondaire après avoir présenté une demande d'admission.
- Candidats ayant rejeté une offre d'admission : Les candidats ont reçu au moins une offre d'admission de la part d'un établissement postsecondaire mais n'y ont pas donné suite.
- Candidats ayant interrompu leur programme : Les personnes dans cette catégorie (étudiants sortants) ont été acceptées par un établissement postsecondaire mais ont abandonné leur programme avant de l'avoir terminé.
- Candidats en train de fréquenter l'établissement : Les personnes dans cette catégorie (étudiants actuels) ont reçu une réponse positive de l'établissement postsecondaire auquel elles avaient déjà présenté une demande d'admission et elles fréquentaient toujours cet établissement.
- Candidats ayant terminé leur programme : Les personnes (diplômés) ont été acceptées par un établissement postsecondaire et avaient terminé le programme d'études pour lequel elles avaient présenté leur demande initiale.

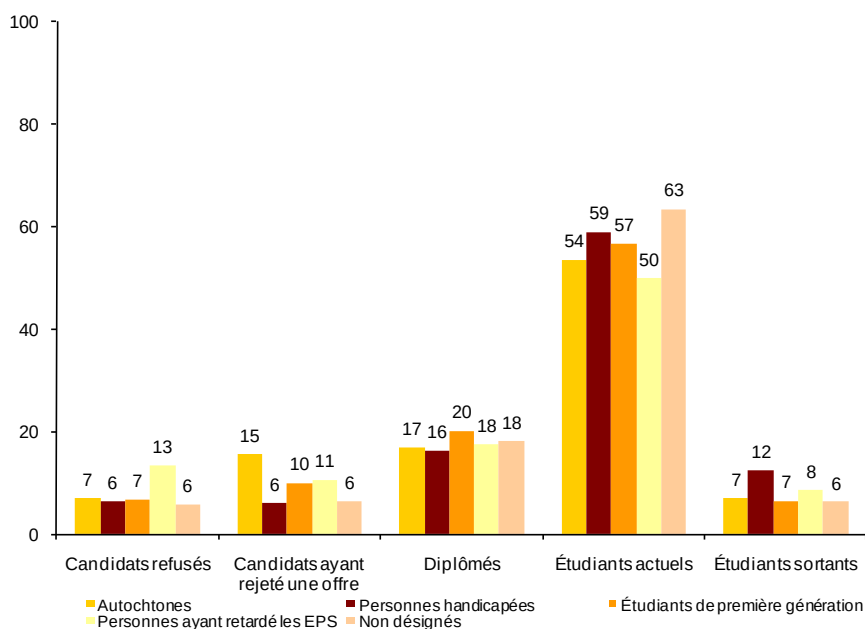
Tableau 1.2 – Cheminements suivis par les personnes faisant partie de l'échantillon

		Candidat s refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés	Total
Données non pondérées (nombres)	Autochtones	6	14	6	43	15	84
	Personnes handicapées	24	23	43	215	58	363
	Étudiants de première génération	114	168	109	953	339	1 683
	Personnes ayant retardé les EPS	58	49	35	220	69	431
	Candidats non désignés	87	95	92	939	268	1 481
	Échantillon total	283	335	279	2 269	766	3 932
Données pondérées (nombres)	Autochtones	5	11	5	38	12	71
	Personnes handicapées	20	19	39	185	51	314
	Étudiants de première génération	83	123	80	696	248	1 230
	Personnes ayant retardé les EPS	42	36	26	161	50	315
	Candidats non désignés	114	124	121	1 233	351	1 943
	Échantillon total	273	317	279	2 297	766	3 932
Données pondérées (% de l'échantillon pondéré)	Autochtones	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %
	Personnes handicapées	7 %	6 %	14 %	8 %	7 %	8 %
	Étudiants de première génération	30 %	39 %	29 %	30 %	32 %	31 %
	Personnes ayant retardé les EPS	15 %	11 %	9 %	7 %	7 %	8 %
	Candidats non désignés	42 %	39 %	43 %	54 %	46 %	49 %
	Échantillon total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Une comparaison de la distribution des candidats selon les cheminements montre que la majorité des participants, peu importe leur groupe, étaient dans la catégorie des étudiants actuels (58 % en tout), et c'est encore plus vrai pour les candidats n'appartenant à aucun groupe sous-représenté (*figure 1.1*). La deuxième catégorie la plus courante était les diplômés (19 % en tout), et le reste des candidats se classaient, dans des proportions similaires, dans les catégories des candidats ayant rejeté une offre d'admission (8 % en tout), des candidats refusés (7 % en tout) et des étudiants sortants (7 % en tout).

Comparativement aux candidats non désignés, les candidats des quatre groupes sous-représentés étaient proportionnellement moins nombreux dans la catégorie des étudiants actuels au moment du sondage. On retrouvait beaucoup moins de candidats handicapés dans la catégorie des diplômés et beaucoup plus dans la catégorie des étudiants sortants. La catégorie des candidats ayant rejeté une offre d'admission comprenait de plus grandes proportions d'étudiants de première génération, de personnes ayant retardé les études postsecondaires et, surtout, de candidats autochtones, tandis que les candidats ayant retardé les études postsecondaires étaient proportionnellement deux fois plus nombreux à faire partie des candidats refusés.

Figure 1.1 – Distribution des cheminements*



De toute évidence, des différences dans les cheminements peuvent être attribuables à des caractéristiques comme l'année de présentation de la demande, le type d'établissement et la durée du programme d'études. Comme le montrent les *tableaux 1.3 et 1.4*, si la distribution des participants selon l'année de présentation de la demande était relativement similaire pour chaque groupe sous-représenté, ces mêmes participants étaient en revanche plus nombreux à avoir présenté une demande d'admission à un collège – où les programmes sont de plus courte durée – et moins nombreux à avoir tenté d'être admis à une université. Le contraire était aussi vrai pour les candidats non désignés, dont 59 % avaient présenté leur demande à une université. Voilà qui explique, dans une certaine mesure, pourquoi il y a une plus forte proportion de candidats non désignés dans la catégorie des étudiants actuels. Par contre, cela

n'explique en rien pourquoi il y a plus de candidats des groupes sous-représentés dans les catégories des candidats refusés, des candidats ayant rejeté une offre d'admission et des étudiants sortants. Les chapitres 3 et 4 examinent plus en détail les différents cheminements afin de dégager les caractéristiques associées aux catégories des candidats refusés, des candidats ayant rejeté une offre d'admission, des candidats ayant interrompu leur programme et des candidats ayant terminé leur programme.

Tableau 1.3 – Classement selon l'année de présentation de la demande d'admission

		2005	2006	2007	2008	2009	Total
Données non pondérées (nombres)	Autochtones	6	7	13	27	31	84
	Personnes handicapées	53	44	51	77	138	363
	Étudiants de première génération	261	166	228	382	646	1 683
	Personnes ayant retardé les EPS	68	46	69	76	172	431
	Candidats non désignés	253	129	214	378	507	1 481
	Échantillon total	681	399	550	902	1 400	3 932
Données pondérées (nombres)	Autochtones	6	6	9	23	27	71
	Personnes handicapées	50	42	44	66	112	314
	Étudiants de première génération	191	121	167	279	472	1 230
	Personnes ayant retardé les EPS	50	34	50	56	126	316
	Candidats non désignés	331	167	282	497	667	1 944
	Échantillon total	708	398	542	914	1 370	3 932
Données pondérées (% de l'échantillon pondéré)	Autochtones	1 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %
	Personnes handicapées	7 %	11 %	8 %	7 %	8 %	8 %
	Étudiants de première génération	27 %	30 %	31 %	31 %	34 %	31 %
	Personnes ayant retardé les EPS	7 %	9 %	9 %	6 %	9 %	8 %
	Candidats non désignés	47 %	42 %	52 %	54 %	49 %	49 %
	Échantillon total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 1.4 – Classement selon le type d'établissement auquel une demande a été présentée⁸

		Université	Collège	Total
Données non pondérées (nombres)	Autochtones	22	56	78
	Personnes handicapées	110	229	339
	Étudiants de première génération	597	969	1 566
	Personnes ayant retardé les EPS	82	289	371
	Candidats non désignés	846	545	1 391
	Échantillon total	1 734	1 909	3 643
Données pondérées (nombres)	Autochtones	20	46	66
	Personnes handicapées	108	186	294
	Étudiants de première génération	436	708	1 144
	Personnes ayant retardé les EPS	62	213	275
	Candidats non désignés	1 111	715	1 826
	Échantillon total	1 868	1 784	3 652
Données pondérées (% de l'échantillon pondéré)	Autochtones	1%	3 %	2 %
	Personnes handicapées	6%	10 %	8 %
	Étudiants de première génération	23%	40 %	31 %
	Personnes ayant retardé les EPS	3 %	12 %	8 %
	Candidats non désignés	59 %	40 %	50 %
	Échantillon total	100 %	100 %	100 %

La signification statistique des écarts signalés dans tout le rapport entre les groupes sous-représentés et les autres candidats a été évaluée à l'aide du chi carré pour les distributions et d'une analyse de variance ou d'un test de t pour les écarts dans le score moyen. Puisque les segments de moins de 20 personnes n'étaient pas considérés comme suffisants pour tirer des conclusions significatives sur les écarts, on n'a pas procédé à des évaluations de la signification statistique pour ces segments. Dans les cas semblables, on a indiqué le nombre de personnes plutôt que la distribution statistique, et les scores moyens ne sont pas calculés.

⁸ Les candidats ayant présenté une demande à plus d'un type d'établissement dont une université ont été classés dans les candidats ayant présenté une demande à une université. Les candidats ayant présenté une demande à un collège privé ont été classés sous « collège ». Les données dans le tableau 1.4 diffèrent de celles des tableaux 1.2 et 1.3 puisque les participants n'avaient pas tous indiqué le type d'établissement.

Tour d'horizon de la documentation existante

Les avantages qu'il y a à faire des études postsecondaires sont bien prouvés et ils vont bien au-delà d'une augmentation du revenu d'emploi. Ils englobent même une meilleure santé, une plus grande satisfaction au travail, un emploi plus stable, une meilleure productivité économique et un plus grand engagement civique. Afin de tout mettre en œuvre pour donner à tous les étudiants l'occasion d'accéder à ces avantages, différentes études ont tenté de déterminer les obstacles empêchant d'entreprendre des études postsecondaires ainsi que les facteurs associés au fait d'entreprendre des études secondaires, de persévérer dans cette voie et de terminer les études, notamment pour les jeunes de différents milieux. Même si l'abandon des études postsecondaires n'a pas toujours des conséquences négatives pour les étudiants, il entraîne des coûts pour la société et pour l'individu, sous forme de perte de droits de scolarité et d'autres dépenses liées aux études postsecondaires et de revenus non touchés. Par ailleurs, la majorité des étudiants de l'Ontario – même ceux ayant abandonné les études – reconnaissent la valeur des études postsecondaires et aspirent à faire des études postsecondaires sous une forme quelconque (CCL, 2009 et King et coll., 2009). Vu les investissements considérables faits par les gouvernements et les établissements dans le soutien des études postsecondaires et la volonté des jeunes de faire des études postsecondaires, il est important de déterminer les facteurs qui contribuent à améliorer la persévérance et les taux d'obtention d'un diplôme afin de réduire les coûts attribuables à l'abandon des études et de permettre à tous les étudiants de terminer leurs études et d'en retirer les bénéfices une fois sur le marché du travail.

Dans ce tour d'horizon, nous soulignons brièvement certaines constatations importantes concernant l'accès, la réalisation d'études postsecondaires et la persévérance de même que des caractéristiques des quatre groupes sous-représentés.

Participation aux études postsecondaires et accessibilité

Il n'est pas possible d'isoler un seul facteur déterminant qui fera des études postsecondaires et qui n'en fera pas (Barr-Telford et coll., 2003). Il y a plutôt toute une série de caractéristiques qui distinguent les jeunes qui décident d'interrompre leurs études de ceux qui choisissent de les poursuivre. En général, ceux qui font des études postsecondaires sont le plus souvent des femmes qui vivaient avec leurs deux parents durant leurs études secondaires, qui sont célibataires et qui n'ont pas d'enfants (Barr-Telford et coll., 2003). Il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui ne présentent une demande d'admission à aucun établissement postsecondaire (et les demandes d'admission à une université représentent une bonne partie de l'écart) (King et coll., 2009).

Pour les personnes qui décident de ne pas faire d'études postsecondaires, on a réussi à cerner trois grands types d'obstacles : le manque d'information ou de motivation, des obstacles financiers et des obstacles scolaires (Junor et Usher, 2004). Le manque d'information ou de motivation correspond à un manque d'intérêt ou à une mauvaise connaissance des avantages que représentent des études postsecondaires. Les obstacles financiers sont notamment les coûts des études, des inquiétudes par rapport à la capacité de payer les études et la réticence à s'endetter. Les obstacles scolaires comprennent quant à eux des notes trop faibles et des doutes sur la capacité de réussir les études. Une étude qualitative importante sur les jeunes n'ayant pas fait d'études postsecondaires après leurs études secondaires a confirmé le rôle important du manque d'information ou de motivation en révélant que les perceptions négatives à l'égard des études, les doutes sur la volonté de poursuivre des études postsecondaires et

l'accès limité à des renseignements capitaux étaient les principaux motifs pour lesquels des étudiants interrompaient leurs études (Ekos, 2009). Selon cette étude, les facteurs financiers auraient une influence relativement négligeable sur la décision, comparativement à d'autres facteurs ayant plus de poids, comme l'indécision par rapport aux futures options de carrière et les inquiétudes à l'égard des notes. Dans l'EJET, la situation financière était néanmoins l'obstacle cité le plus fréquemment par les jeunes pour expliquer ce qui les empêchait de poursuivre leurs études aussi loin qu'ils aimeraient, puisque plus de la moitié des étudiants n'ayant pas fait d'études postsecondaires avaient donné cette raison (Bowlby et McMullen, 2002). Une récente étude sur les élèves de niveau secondaire en Ontario qui avaient décidé de ne pas s'inscrire au collège a révélé que ce sont les doutes à propos de l'orientation de la carrière, les préoccupations relatives au financement de leurs études et des expériences scolaires négatives, y compris de faibles notes, qui avaient influencé leur décision (King et coll., 2009).

Revenu

Si les effets du revenu du ménage sur les études faites par les jeunes sont complexes, il existe néanmoins un lien bien clair entre le revenu et le fait d'entreprendre ou non des études postsecondaires, les jeunes de familles à faible revenu étant proportionnellement moins nombreux à faire des études postsecondaires. Au Canada, à peine 61 % des diplômés d'études secondaires issus d'une famille à faible revenu entreprennent des études postsecondaires, par rapport à plus des trois quarts des jeunes de familles à revenu élevé (Berger, 2009). Il importe toutefois de signaler que la différence est attribuable presque entièrement aux inscriptions à l'université.

Niveau de scolarité et attitude des parents

Il est ressorti que le niveau de scolarité des parents avait un effet déterminant sur la décision des jeunes de faire ou non des études postsecondaires. Les jeunes dont les parents avaient un niveau de scolarité élevé avaient plus tendance à faire des études postsecondaires avant de se lancer sur le marché du travail (Hango et de Broucker, 2007). Ce facteur a une influence encore plus marquée pour les études universitaires. Par rapport aux étudiants dont les parents n'avaient pas terminé leurs études secondaires, les étudiants ayant des parents qui avaient un diplôme d'études supérieures avaient près de trois fois plus de chances de suivre un programme universitaire (Shaienks et coll., 2008).

Il y a des chercheurs qui prétendent que le niveau de scolarité et l'attitude des membres de la famille à l'égard des études postsecondaires permettent de prédire avec plus de certitude que le revenu si les jeunes feront ou non des études postsecondaires. Dans son rapport de 2007, M. Frenette attribue la majeure partie de l'écart dans les taux de réalisation d'études universitaires entre les jeunes des familles à revenu élevé et ceux des familles à faible revenu à des caractéristiques comme le niveau de scolarité des parents, les résultats scolaires (capacités de lecture et moyenne des notes), les attentes des parents, la qualité de l'établissement d'enseignement, et à peine 12 % à des facteurs comme les contraintes financières. Il existe aussi une forte corrélation entre le fait d'entreprendre des études postsecondaires et l'attitude des parents à l'égard de l'importance des études. L'analyse effectuée dans l'EJET montre que 84 % des étudiants dont les parents estimaient qu'il était important de faire des études postsecondaires en avaient effectivement fait (Shaienks et coll., 2008). En comparaison, à peine 48 % des étudiants qui ne considéraient pas que les études postsecondaires étaient importantes ont poursuivi leurs études. Ces personnes avaient deux fois plus de chances de faire des études collégiales plutôt que des études universitaires.

Moyenne des notes et expériences scolaires

D'après les données de l'EJET, les élèves de niveau secondaire ayant de bonnes notes auraient deux fois plus de chances de faire des études postsecondaires tout de suite après leurs études secondaires et la plupart feraient des études universitaires plutôt que collégiales (Hango et de Broucker, 2007). À l'inverse, plus la moyenne des notes d'un élève durant ses études secondaires serait faible, moins il serait susceptible de faire des études postsecondaires (King et coll., 2009). Les élèves ayant de bons résultats (des notes de 80 % ou plus) sont beaucoup plus souvent des garçons que des filles, et il y a beaucoup plus de garçons qui ont de mauvaises notes ou qui échouent des cours (King et coll., 2009). Les élèves qui disaient beaucoup s'investir dans leurs études et les activités sociales à leur école secondaire étaient plus enclins à faire des études postsecondaires que les autres (Lambert et coll., 2004).

Distance

Quand une personne doit déménager pour fréquenter un établissement, le coût de ses études postsecondaires s'en trouve de beaucoup augmenté. Une grande distance par rapport à un établissement réduit les chances qu'une personne poursuive ses études, et on observe en effet des taux plus faibles chez les personnes qui doivent déménager pour faire leurs études (Frenette, 2002). En Ontario, les personnes des régions rurales et nordiques étaient moins nombreuses à présenter des demandes d'admission à des établissements postsecondaires et à s'inscrire à un programme (King et coll., 2009).

Types d'établissement et programmes

Le nombre d'hommes et de femmes qui fréquentent des collèges de l'Ontario est à peu près le même, mais il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui présentent une demande d'admission à une université (King et coll., 2009), et les personnes ayant présenté une demande à un collège ont plus de chances de ne pas donner suite à leur acceptation que celles qui ont présenté leur demande à une université. Bien que plus de 80 % des personnes ayant présenté une demande d'admission à un collège de l'Ontario soient acceptées, il y en a seulement 60 % qui s'inscrivent, peu importe le nombre de collèges ou de programmes pour lesquels elles ont présenté une demande (King et coll., 2009).

Persévérance dans les études postsecondaires

Interruption du programme d'études

Pour bien des étudiants qui interrompent leur programme d'études, il s'agit davantage d'une pause que d'un abandon complet des études. Une analyse des données provenant de l'EJET montre qu'un tiers des étudiants ayant interrompu leurs études les reprenaient dans un délai de deux ans, et près de la moitié, dans un délai de quatre ans (Shaienks et coll., 2008). Les facteurs justifiant une interruption des études postsecondaires sont très différents des obstacles aux études postsecondaires. Les étudiants ont souvent de la difficulté à persévérer lorsqu'ils ne se sentent pas bien intégrés – que ce soit sur le plan scolaire ou social – à leur établissement ou à la vie étudiante ou qu'ils ont l'impression que leur programme d'études ou leur établissement n'est pas rattaché à leurs objectifs de carrière à long terme (Barr-Telford et coll., 2003). Les étudiants postsecondaires sortants ont une vision beaucoup moins positive que les autres de leur première année d'études postsecondaires et ont en général bien moins

l'impression que leurs études sont pertinentes (Bowlby et McMullen, 2002). En effet, une personne sur trois ayant interrompu son programme d'études donnait comme principal motif le manque de concordance avec les objectifs de carrière, comparativement à seulement un jeune sur dix ayant indiqué les moyens financiers insuffisants comme obstacle à la poursuite des études postsecondaires (Lambert et coll., 2004).

Les probabilités que des étudiants interrompent leurs études postsecondaires sont influencées par toute une gamme de facteurs socioéconomiques et par leur perception de leur première année d'études. Les hommes, les étudiants plus âgés et ceux qui ont des responsabilités familiales – à plus forte raison les parents célibataires – ont moins tendance à persévérer dans leurs études postsecondaires (Lambert et coll., 2004). Les étudiants des milieux ruraux et ceux dont les parents n'accordent pas d'importance aux études postsecondaires sont aussi moins enclins à poursuivre leur programme d'études. Au contraire, les étudiants s'investissant beaucoup dans leur programme d'études et consacrant beaucoup de temps à leurs études sont moins portés à les abandonner (Lambert et coll., 2004). Les notes sont un bon indicateur de la persévérance et également des probabilités qu'une personne entreprenne des études postsecondaires. Les étudiants ayant des notes plus faibles avant d'être admis dans un établissement postsecondaire sont proportionnellement moins nombreux à obtenir leur diplôme et plus nombreux à abandonner leurs études (Shaienks et coll., 2008).

L'abandon des études a des effets importants sur la vie professionnelle. Selon D. Hango et P. de Broucker (2007), les décrocheurs courent plus de risques de rester sans emploi, d'avoir un revenu d'emploi peu élevé et d'avoir un plus faible niveau de satisfaction au travail.

Achèvement des études postsecondaires

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à terminer leurs études postsecondaires et elles sont aussi surreprésentées parmi les jeunes qui entreprennent des études postsecondaires directement après l'école secondaire (Hango et de Broucker, 2007). En 2005, elles représentaient la majorité des diplômés des collèges, du baccalauréat et de la maîtrise (Bayard et Greenlee, 2009).

L'achèvement des études postsecondaires semble avoir une influence positive sur le revenu d'emploi, puisque les diplômés de niveau postsecondaire indiquent des revenus d'emploi beaucoup plus élevés (Hango et de Broucker, 2007). Cela n'est toutefois pas vrai pour les diplômés ayant retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires, ce qui laisse supposer que d'interrompre les études temporairement n'a pas pour effet de faire augmenter le revenu d'emploi après les études postsecondaires.

Membres des groupes sous-représentés

Autochtones

Les Autochtones ont des taux de participation aux études postsecondaires beaucoup plus faibles que le reste des Canadiens et ils ont plus tendance à faire des études collégiales plutôt qu'universitaires (ACCC, 2008). Une étude réalisée pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a fait ressortir toute une série d'obstacles aux études postsecondaires pour les Autochtones, y compris des ressources financières insuffisantes, une mauvaise préparation scolaire, un manque d'assurance et de motivation, la mauvaise connaissance de la culture autochtone par les établissements, le racisme et l'exclusion et l'absence de modèles de

réussite ayant fait des études postsecondaires (Malatest, 2004). Les jeunes des Premières nations n'ayant pas l'intention de fréquenter un collège ni une université ont indiqué les contraintes financières comme principal motif de leur décision, et ceux qui souhaitaient faire des études postsecondaires ont signalé que le manque de moyens financiers risquait de les empêcher de mettre leur projet à exécution (CMSF, 2005). La distance représente aussi un obstacle de taille pour les étudiants autochtones, qui sont souvent obligés de quitter leur collectivité pour fréquenter un établissement postsecondaire, ce qui a pour effet de faire augmenter les coûts et de les éloigner de leur réseau social et de leur famille. Le niveau de scolarité des Autochtones étant bas, les étudiants qui font des études postsecondaires sont souvent la première génération à le faire dans leur famille. Bien souvent, ils sont plus âgés ou mariés ou ils ont des enfants, et ils sont beaucoup plus nombreux que les autres étudiants à avoir retardé le moment d'entreprendre des études postsecondaires après l'école secondaire (Holmes, 2005).

Personnes Handicapées

Bien que les études portant sur la participation des personnes handicapées aux études postsecondaires soient rares, il existe une étude récente du Conseil canadien sur l'apprentissage (2009) qui met en lumière les trois principaux obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées : l'accessibilité des installations des campus et du transport en commun, le coût des frais de scolarité et des accessoires fonctionnels ainsi que les complications administratives associées à l'obtention d'aide financière et, enfin, les obstacles comportementaux qui ont pour effet de limiter les adaptations aux besoins des personnes handicapées et les ressources pour les apprenants ayant des besoins particuliers. Les autres obstacles sont de longues interruptions des études attribuables à la déficience et la nécessité de déménager pour pouvoir fréquenter un établissement en raison de la déficience (RHDCC, 2009). Bien que l'EJET indique que les étudiants ayant des déficiences physiques ou mentales n'ont pas un taux d'abandon des études postsecondaires plus élevé (Hango et de Broucker, 2007), selon l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006, 16 % des jeunes handicapés interrompraient leurs études à cause de leur déficience, soit plus que les 12 % évalués en 2001 (RHDCC, 2009). Les étudiants handicapés ont plus tendance à fréquenter le collège que l'université et comptent plus d'hommes que de femmes. Ils sont en général plus âgés que les autres étudiants et ils sont plus souvent mariés avec des personnes à charge (ACCC, 2008 et Holmes, 2005).

Étudiants de première génération

Les étudiants de première génération sont beaucoup plus enclins à faire des études collégiales qu'universitaires (Shaienks et coll., 2008). D. Hango et P. de Broucker (2007) ont observé que les personnes dont les parents avaient un faible niveau de scolarité étaient surreprésentées parmi les décrocheurs au niveau secondaire et avaient beaucoup moins tendance à obtenir un diplôme universitaire. Shaienks et coll. (2008) ont constaté que les étudiants de niveau postsecondaire de première génération couraient plus de risques que les autres d'abandonner leurs études collégiales mais pas leurs études universitaires.

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

En 2005, près de la moitié des diplômés de niveau postsecondaire – soit plus qu'en 2000 – n'avaient pas commencé leur programme immédiatement après leurs études secondaires et avaient attendu avant d'entreprendre leurs études postsecondaires, les proportions étant plus

élevées au niveau collégial qu'au niveau universitaire (Bayard et Greenlee, 2009). Cela concorde avec les résultats de l'EJET, qui indiquaient que 60 % seulement des diplômés de niveau secondaire avaient entrepris des études postsecondaires entre 18 et 20 ans mais que 80 % avaient fréquenté un établissement postsecondaire à l'âge de 24 à 26 ans (Shaienks et Gluszynski, 2007). Les hommes et les étudiants autochtones sont plus portés à retarder le début de leurs études postsecondaires que les femmes et les non-Autochtones (Hango et de Broucker, 2007). Dans leur étude sur les candidats à l'admission des collèges de l'Ontario, King et coll. (2009) ont constaté que les personnes ayant retardé leurs études postsecondaires représentaient environ un tiers de tous les candidats des collèges et qu'ils étaient motivés par leurs possibilités d'emploi limitées, le peu de choix de carrière pour les personnes sans études postsecondaires, des objectifs de carrière bien définis, une diminution des doutes sur la capacité de payer les études et des modèles de réussite. Les personnes ayant retardé leurs études postsecondaires font rarement des études universitaires.

Chapitre 2 : Profil des candidats

Le présent chapitre résume les caractéristiques des candidats de l'Ontario appartenant aux quatre groupes sous-représentés couverts par le rapport – les Autochtones, les personnes handicapées, les étudiants de première génération et les personnes ayant retardé les études postsecondaires – lorsqu'ils ont présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire entre 2005 et 2009. L'analyse se base sur des caractéristiques démographiques et scolaires choisies et sur les facteurs influençant le choix d'un établissement, y compris l'influence des recommandations personnelles et des visites des campus sur le choix de l'établissement, les motivations des candidats qui présentent des demandes dans des établissements postsecondaires, le processus de décision des candidats, leurs choix de programme et les objectifs rattachés aux études postsecondaires.

Les principales différences entre ces candidats à l'admission des collèges et universités de l'Ontario et les autres sont soulignées, à l'aide des données recueillies pendant cinq ans auprès des candidats des universités de l'Ontario (de 2005 à 2009) et pendant trois ans auprès des candidats des collèges de l'Ontario (de 2007 à 2009) dans le cadre du sondage University & College Applicant Study^{MC} (UCAS^{MC}). Certaines observations longitudinales sont faites au sujet des candidats des collèges de 2007 à 2009, mais les données ne permettaient pas de faire des comparaisons longitudinales pour les candidats des universités (*se reporter à l'annexe B pour avoir des détails sur la méthode employée*).

Caractéristiques démographiques

Sexe

Entre 2007 et 2009, la majorité des candidats à l'admission des établissements postsecondaires, et surtout des universités, étaient des femmes. De même, la majorité des candidats autochtones comme des candidats de première génération et des candidats handicapés étaient des femmes. Les personnes ayant retardé les études postsecondaires étaient le plus souvent des hommes, surtout au niveau collégial, où ils représentaient près de la moitié des candidats de ce groupe.

Âge

Environ le tiers des candidats à l'admission des collèges de l'Ontario avaient moins de 19 ans, et près d'un sur cinq avait 25 ans ou plus. Les candidats des universités étaient beaucoup plus jeunes puisque au moins les trois quarts avaient moins de 19 ans. Moins de 5 % des candidats des universités avaient au moins 25 ans.

Parmi l'ensemble des candidats des collèges, il y avait de grandes proportions de candidats appartenant aux quatre groupes sous-représentés dans les cohortes de 25 ans et plus, et peu de candidats handicapés dans les cohortes d'étudiants plus jeunes. En 2009, il y a eu une augmentation marquée de la proportion de candidats de 25 ans ou plus entreprenant des études collégiales tardivement, comparativement aux proportions de 2007 et 2008. Les candidats des universités appartenant aux quatre groupes sous-représentés étaient plus souvent âgés de 25 ans ou plus et plus rarement âgés de 19 ans ou moins que les autres candidats des universités.

Population du lieu d'origine

Environ le quart des candidats des collèges et une proportion beaucoup plus petite (à peu près un sur sept) des candidats des universités venaient de communautés ayant une population de moins de 10 000 personnes.

Les candidats autochtones des collèges comme des universités venaient beaucoup plus souvent d'une petite communauté que l'ensemble des candidats. En 2009, au moins la moitié de tous les candidats autochtones des collèges et deux candidats autochtones des universités sur cinq venaient d'une petite communauté d'au plus 10 000 personnes. Les candidats ayant retardé leurs études collégiales ou universitaires étaient un peu *moins* nombreux à venir d'une petite communauté.

Navette entre le domicile et l'établissement

Les candidats des universités sont plus portés à déménager pour fréquenter leur établissement que ceux des collèges. Environ les trois quarts avaient l'intention de déménager pour faire leurs études, comparativement à un peu plus de la moitié pour les candidats des collèges, qui comptaient plutôt faire la navette. Contrairement à l'ensemble des candidats des collèges, la majorité des candidats autochtones des collèges s'attendaient à déménager pour faire des études collégiales. Les candidats ayant tardé à faire des études collégiales ou universitaires de même que les étudiants universitaires de première génération étaient plus enclins que l'ensemble des candidats à avoir l'intention de faire la navette.

Revenu

Plus de la moitié des candidats des collèges et plus du tiers des candidats des universités étaient issus d'une famille ayant un revenu de moins de 60 000 \$. Les candidats autochtones, les étudiants de première génération de même que les personnes ayant retardé les études postsecondaires qui avaient présenté une demande, que ce soit à un collège ou à une université, appartenaient plus souvent à une famille à faible revenu ou à revenu moyen que l'ensemble des candidats.

Emploi

Approximativement un quart des candidats des collèges, mais à peine un candidat d'université sur dix travaillait à temps plein au moment de présenter sa demande d'admission. Les candidats handicapés des collèges étaient plus rares que les autres à travailler à temps plein lorsqu'ils ont présenté leur demande. Tant au niveau collégial qu'universitaire, les candidats ayant retardé leurs études travaillaient beaucoup plus souvent à temps plein que l'ensemble des candidats.

Personnes Handicapées

Environ 7 % des candidats des collèges, mais à peine 3 % des candidats des universités ont indiqué qu'ils étaient des personnes handicapées lorsqu'ils ont présenté leur demande d'admission. Les taux de déficience étaient plus élevés parmi les candidats autochtones et ceux ayant retardé leurs études que parmi l'ensemble des candidats.

Langue

Au moment de présenter leur demande d'admission, approximativement 3 % des candidats des collèges et 1 % des candidats des universités indiquaient le français comme langue maternelle. Comparativement à l'ensemble des candidats des collèges, les candidats de langue française des collèges étaient proportionnellement moins nombreux à avoir retardé leurs études ou à être des étudiants de première génération et également à indiquer qu'ils étaient handicapés.

Caractéristiques scolaires

Étudiants de première génération

En 2009, 44 % des candidats des collèges ont indiqué que leurs parents n'avaient pas de diplôme de niveau postsecondaire, soit plus qu'à peine plus du tiers en 2007 et en 2008. Moins du quart des candidats des universités étaient des étudiants de première génération. Les candidats autochtones comme ceux ayant tardé à entreprendre des études postsecondaires étaient plus souvent des étudiants de première génération que l'ensemble des candidats des collèges et universités.

Moyenne des notes

En 2009, moins du quart des candidats des collèges avaient une moyenne inférieure à 75 %, soit moins qu'en 2007 et en 2008. La proportion de candidats des collèges ayant des notes élevées (moyenne de 90 % ou plus) est passée de 3 % en 2007 à 6 % en 2009. Parmi les candidats des universités, environ un quart ont indiqué des notes d'au moins 90 %, et moins d'un sur dix, des notes inférieures à 75 %.

Comparativement à l'ensemble des candidats, ceux des groupes sous-représentés avaient un rendement scolaire plus faible. Les candidats autochtones et les candidats handicapés des collèges et ceux ayant retardé le moment de présenter une demande à un collège étaient proportionnellement plus nombreux que le reste des candidats à avoir des notes inférieures à 75 %. Au niveau universitaire, les candidats des quatre groupes sous-représentés étaient proportionnellement plus nombreux à avoir des notes inférieures à 75 % et avaient beaucoup plus rarement des notes d'au moins 90 %, par rapport à l'ensemble des candidats des universités.

Moment de la demande d'admission

Près de la moitié des candidats des collèges (45 %) ont présenté une demande d'admission à un collège dès la fin des études secondaires, et le quart venaient d'un autre établissement postsecondaire. Les autres se divisaient généralement entre des personnes qui avaient attendu pour faire des études collégiales ou qui avaient déjà fait d'autres études postsecondaires. Environ neuf candidats des universités sur dix avaient présenté une demande dès la fin des études secondaires. Un peu plus de 5 % venaient d'un autre établissement postsecondaire et moins de 5 % avaient tardé à présenter une demande d'admission. Rares étaient ceux qui avaient déjà fait des études postsecondaires.

Les candidats autochtones et les candidats handicapés avaient plus rarement présenté une demande d'admission directement après leurs études secondaires que le reste des candidats, et beaucoup avaient retardé le moment des études ou venaient d'un autre établissement postsecondaire. Les candidats autochtones et les candidats handicapés des universités étaient

aussi peu nombreux à présenter une demande dès la fin des études secondaires mais, en revanche, beaucoup d'entre eux avaient été transférés d'un autre établissement postsecondaire ou avaient déjà fait des études postsecondaires. Les tendances chez les étudiants de première génération étaient similaires, quoique moins prononcées.

Sources d'information

Utilisation des recommandations personnelles et des visites de campus comme sources d'information

Les deux plus grandes sources d'information de l'ensemble des candidats des collèges étaient les recommandations des amis, qui étaient utilisées par plus de la moitié de tous les candidats, et celles des parents et des autres membres de la famille, pour deux candidats sur cinq. Plus du tiers des candidats des collèges se sont fiés aux conseils des orienteurs, et plus du quart ont demandé de l'information à des enseignants de leur école secondaire. À peu près deux candidats des collèges sur cinq ont visité des campus de collèges par eux-mêmes ou ont participé à une journée portes ouvertes, et le tiers ont fait une visite guidée des campus. La proportion de candidats des collèges ayant visité des campus de collèges a subi une augmentation notable entre 2008 et 2009.

Si plus des deux tiers des candidats des universités ont demandé conseil à leurs amis, un nombre presque aussi grand se sont adressés à leurs parents et à des membres de leur famille pour obtenir de l'information sur les études postsecondaires. Au moins la moitié de tous les candidats des universités ont obtenu de l'information sur les études postsecondaires auprès d'enseignants ou d'orienteurs de leur école secondaire. Pour les candidats des universités ayant visité des campus d'universités, soit la moitié de tous les candidats, les visites étaient aussi souvent des visites organisées que des visites informelles.

En 2009, les candidats autochtones des collèges avaient un peu plus souvent que l'ensemble des candidats des collèges visité des campus par eux-mêmes, mais ils avaient plus rarement assisté à des journées portes ouvertes. Les candidats des collèges de première génération avaient moins tendance à se fier aux conseils de leurs parents et des membres de leur famille que le reste des candidats des collèges mais davantage aux recommandations des orienteurs. Les candidats autochtones des collèges étaient aussi plus enclins à se renseigner auprès des orienteurs. Comme on pouvait s'y attendre, les candidats ayant présenté une demande tardive étaient moins portés que le reste des candidats des collèges à demander l'avis du personnel de leur école secondaire. Ils ont aussi participé plus rarement aux visites guidées et aux journées portes ouvertes des campus.

Les candidats autochtones des universités, ceux de première génération ainsi que les personnes ayant retardé leurs études universitaires avaient tous moins tendance à demander conseil à leurs parents et aux membres de leur famille et également à visiter des campus d'universités. Les candidats d'université de première génération, ceux ayant retardé leurs études et les candidats handicapés des universités étaient tous plus enclins à s'adresser à des orienteurs pour obtenir leur avis, même si les enseignants de niveau secondaire étaient une source d'information fréquente pour les candidats de première génération.

Les candidats handicapés avaient visité plus souvent des campus de collèges et d'universités pour se renseigner sur les études postsecondaires, comparativement à tous les candidats.

Influence des recommandations personnelles et des visites de campus

Les candidats ont mesuré l'influence des recommandations personnelles et des visites de campus selon une échelle de cinq points allant de « aucune influence » à « beaucoup d'influence ». Les candidats des collèges comme ceux des universités ont indiqué que les journées portes ouvertes comme les visites guidées avaient eu une influence moyenne beaucoup plus grande (entre 4.0 et 4.2) que les recommandations de leurs amis, des membres de leur famille, de leurs enseignants et des orienteurs (entre 3,5 et 3,9). Il y a eu une augmentation remarquable de l'influence des visites guidées et des journées portes ouvertes des collèges sur la décision des candidats des collèges entre 2008 et 2009.

Les candidats handicapés des collèges avaient tendance à être plus influencés par les recommandations des enseignants de leur école secondaire que le reste des candidats des collèges. Par ailleurs, les visites guidées des campus ont eu moins d'influence sur la décision des candidats des collèges ayant tardé à présenter une demande d'admission que sur l'ensemble des candidats des collèges.

Les candidats handicapés des universités attribuaient à leur visite de campus une influence un peu plus grande sur leur décision que les autres candidats des universités. Les candidats de première génération des universités et ceux ayant retardé leurs études universitaires ont été un peu plus influencés par les recommandations de leurs amis et par l'avis du personnel de leur école secondaire. Les visites guidées des campus d'universités ont eu un peu moins de poids dans la décision des personnes ayant retardé leurs études que dans celle du reste des candidats des universités.

Facteurs d'ordre financier

Influence sur la détermination de l'établissement de premier choix

On a demandé aux participants d'indiquer l'influence des facteurs d'ordre financier sur la détermination de l'établissement de premier choix en utilisant une échelle de sept points allant de -3 à +3, dans laquelle -3 équivalait à une forte influence négative et +3, à une forte influence positive. En 2009, la distance par rapport au domicile a été le facteur d'ordre financier qui a eu le plus d'influence sur le premier établissement choisi par les étudiants (+1,2). L'accès à des bourses d'admission, les frais de scolarité et les autres frais liés aux études postsecondaires ont eu une influence semblable, quoiqu'un peu moindre, sur le choix d'un collège (+0,9). Pour les candidats des universités, l'accès à des bourses de mérite (+0,9) et des bourses d'admission (+0,8) sont les facteurs d'ordre financier qui ont eu la plus grande influence, tandis que les frais de scolarité et les coûts de fréquentation de l'université avaient moins d'influence (+0,5 et +0,4 respectivement).

Les candidats autochtones des collèges et des universités ont accordé moins d'importance à la distance par rapport au domicile pour la sélection de l'établissement de premier choix. Si les candidats autochtones étaient en général moins influencés par les facteurs d'ordre financier que les autres candidats, ceux présentant une demande à une université étaient plus influencés par les autres coûts associés à la fréquentation de l'établissement. La distance par rapport au domicile est un facteur qui a compté un peu plus pour les candidats ayant présenté une demande tardive dans leur choix d'un collège que pour les autres candidats.

Parmi les candidats des universités, les personnes handicapées accordaient une moindre importance aux bourses de mérites et autres bourses que les autres candidats. La plupart des

facteurs financiers avaient plus de poids pour les candidats de première génération que pour les autres, surtout au niveau universitaire. Les candidats ayant présenté une demande tardive à l'université ont indiqué que la distance par rapport au domicile et l'accès à des bourses d'admission avaient eu une plus grande influence pour eux, par rapport au reste des candidats des universités.

Préoccupations relatives au paiement des Études

Les préoccupations relatives au paiement des études ont été mesurées selon une échelle de cinq points allant de « pas du tout inquiet » à « très inquiet ». En 2009, les candidats des collèges s'inquiétaient surtout de ne pas arriver à payer leurs études (score moyen de 3,3), et le niveau d'endettement ainsi que l'accès à des prêts et bourses (score moyen de 3,2) venaient ensuite. Les candidats des universités avaient aussi des scores similaires pour la capacité de payer leurs études, le niveau d'endettement et les prêts d'études (scores moyens de 3,1). Les candidats des collèges comme ceux des universités s'inquiétaient un peu moins de leur capacité de rembourser leur dette dans un délai raisonnable (score moyen de 3,0).

Les candidats autochtones et les candidats handicapés des collèges s'inquiétaient moins de savoir s'ils seraient capables de payer leurs études collégiales que le reste des candidats. Même si le niveau d'inquiétude des candidats des collèges à l'égard du financement de leurs études postsecondaires a augmenté entre 2008 et 2009, celui des candidats autochtones des collèges a diminué d'une année à l'autre, tandis que celui des candidats handicapés des collèges est demeuré stable. De plus, les candidats handicapés des universités craignaient *moins* de ne pas arriver à payer leurs études universitaires que les autres candidats. Au contraire, les étudiants de première génération étaient un peu plus préoccupés par le paiement de leurs études que l'ensemble des candidats, surtout ceux faisant des études universitaires. Les préoccupations des candidats ayant retardé leurs études étaient aussi plus importantes pour tous les aspects mesurés.

Sources de financement des études

On a demandé aux candidats d'indiquer quelles étaient les sources majeures (50 % ou plus) contribuant au financement de leurs études postsecondaires, les sources mineures de financement (moins de 50 %) et les sources ne contribuant pas du tout au financement. En 2009, plus de la moitié de tous les candidats des collèges ont indiqué l'aide financière aux étudiants accordée par la province comme une source majeure de financement (52 %), et elle était suivie par les prêts d'études gouvernementaux (40 %), les économies personnelles (35 %), l'aide des parents ou des membres de la famille (30 %) et d'autres sources comme les bourses (18 %) et les prêts privés (8 %). Les candidats des universités comptaient presque autant sur la contribution de leurs parents que sur l'aide financière provinciale, les deux étant indiquées comme des sources majeures de financement par la majorité des candidats des universités. Le tiers des candidats des universités ont obtenu des prêts d'études gouvernementaux, et environ un étudiant sur cinq a utilisé ses économies. Il y en a approximativement 14 % qui ont utilisé des bourses, et moins d'un sur dix a eu recours à des prêts privés.

Entre 2008 et 2009, on a observé un changement marqué dans les sources de financement indiquées pour les études postsecondaires par les candidats autochtones des collèges, qui ont moins utilisé leurs économies, la contribution de leurs parents, les prêts d'études et l'aide financière provinciale mais qui se sont davantage servi d'autres sources de financement comme des bourses. Il y a également eu une augmentation notable de la proportion de candidats handicapés des collèges ayant employé d'autres sources de financement.

Comparativement à l'ensemble des candidats des collèges, les candidats autochtones avaient moins tendance à utiliser leurs propres économies ou la contribution de leur famille pour financer leurs études. Ils étaient aussi moins portés à demander l'aide financière provinciale ou un prêt gouvernemental et ils utilisaient davantage les prêts privés. Comme les candidats handicapés des collèges et les candidats de première génération des collèges, les candidats autochtones se fiaient davantage que les autres groupes à d'autres sources de financement, comme les bourses.

Les candidats autochtones des universités utilisaient davantage d'autres sources et les prêts privés et avaient tendance à *plus* utiliser les prêts gouvernementaux que l'ensemble des candidats des universités. Les candidats handicapés des universités utilisaient davantage leurs économies ainsi que d'autres sources de financement.

Les candidats de première génération et les personnes ayant retardé leurs études, tant au niveau collégial qu'universitaire, avaient plus tendance à se prévaloir des prêts d'études gouvernementaux et de l'aide provinciale et utilisaient moins la contribution de leur famille.

Titres visés et préférences relatives aux programmes

Titres les plus élevés visés

Environ deux candidats des collèges sur cinq a présenté une demande d'admission dans le but d'obtenir un diplôme d'études collégiales pour un programme de deux ans, et le quart visaient un diplôme de niveau avancé (programme de trois ans). Plus d'un candidat sur dix voulait obtenir un baccalauréat. La plupart des candidats des universités voulaient obtenir un titre plus élevé que le baccalauréat, le tiers d'entre eux environ voulant faire des études plus avancées pour obtenir une maîtrise ou un doctorat et un autre tiers visant une accréditation professionnelle en médecine, en affaires, en droit ou en enseignement.

Entre 2007 et 2009, la proportion de candidats autochtones des collèges souhaitant obtenir un diplôme pour un programme de deux ans a diminué constamment et, en 2009, les candidats de ce groupe étaient presque aussi nombreux à viser un diplôme de niveau avancé d'un programme de trois ans qu'un diplôme pour le programme de deux ans. Les candidats de première génération comme ceux ayant retardé les études postsecondaires étaient un peu plus portés à poursuivre un diplôme d'études collégiales pour un programme de deux ans que l'ensemble des candidats des collèges.

Les candidats autochtones et les candidats de première génération des universités étaient plus enclins à vouloir obtenir un baccalauréat que l'ensemble des candidats des universités, tandis que les candidats handicapés des universités étaient davantage intéressés par la maîtrise ou le doctorat. À l'exception du brevet en enseignement, les candidats handicapés des universités avaient moins tendance à viser une accréditation professionnelle. Les candidats de première génération des universités s'intéressaient plus au programme d'enseignement qu'à la maîtrise ou au programme de médecine.

Programmes de premier choix

Les sciences de la santé, suivies des services sociaux et communautaires et des affaires, étaient les programmes les plus populaires auprès de l'ensemble des candidats des collèges. Les candidats des universités ont quant à eux choisi plus souvent les affaires, les sciences sociales, les sciences de la santé, le génie, les sciences, les arts et les sciences humaines.

Les candidats autochtones des collèges ont indiqué presque aussi souvent les services sociaux et communautaires que les sciences de la santé comme premier choix. Entre 2008 et 2009, les programmes de services sociaux et communautaires et des affaires ont gagné de la popularité auprès des candidats autochtones des collèges. Comparativement à l'ensemble des candidats des collèges, les candidats handicapés et ceux ayant retardé leurs études étaient proportionnellement moins nombreux à choisir les sciences de la santé et plus nombreux à opter pour les services sociaux et communautaires. Entre 2008 et 2009, l'intérêt des candidats handicapés des collèges pour les services sociaux et communautaires a augmenté. Les programmes de sciences de la santé et de services sociaux et communautaires ont attiré des proportions légèrement plus élevées de candidats de première génération des collèges que d'autres candidats des collèges.

Les candidats autochtones des universités semblaient un peu moins intéressés que leurs pairs par les programmes d'affaires et de génie mais plus intéressés par les sciences de la santé. Les candidats handicapés des universités étaient moins portés à s'inscrire aux programmes de sciences de la santé, d'affaires et de génie, mais ils choisissaient plus souvent les sciences sociales. Les candidats de première génération des universités étaient plus portés vers les sciences sociales que l'ensemble des candidats des universités mais moins vers les programmes de génie. Les candidats ayant tardé à présenter une demande d'admission à une université choisissaient un peu plus souvent les programmes d'affaires et de génie que l'ensemble des candidats des universités mais un peu moins souvent les arts.

Facteurs influençant le choix d'un établissement

Motifs à l'origine des demandes d'admission

La très grande majorité des candidats, soit plus de quatre sur cinq, ont cité la préparation de la carrière comme principal motif pour avoir présenté une demande d'admission à un collège ou une université. Les motifs suivants, pour plus de la moitié de tous les candidats des collèges, étaient acquérir des connaissances, assurer la croissance personnelle, obtenir un meilleur emploi, explorer les possibilités d'avenir et accroître le revenu potentiel. Près de la moitié des candidats des collèges voulaient rencontrer de nouvelles personnes ou améliorer leur assurance, tandis qu'environ le tiers avaient l'intention d'améliorer leurs compétences de leadership ou de se préparer à faire des études de deuxième ou troisième cycle.

Après la préparation de la carrière, les trois quarts des candidats ont cité acquérir des connaissances et assurer la croissance personnelle comme motifs importants, tandis que les deux tiers voulaient explorer les possibilités d'avenir ou rencontrer de nouvelles personnes. Plus de la moitié des personnes ayant présenté une demande l'ont fait pour préparer leurs études de deuxième ou troisième cycle ou pour accroître leur potentiel d'apprentissage, et une proportion un peu moindre ont indiqué vouloir faire l'expérience de la vie d'étudiant ou acquérir des compétences de leadership. À peu près deux candidats sur cinq ont présenté une demande à l'université parce qu'ils y étaient encouragés par d'autres personnes ou qu'ils voulaient améliorer leur assurance ou obtenir un meilleur emploi.

Les candidats autochtones des collèges étaient moins enclins que l'ensemble des candidats des collèges à entreprendre des études postsecondaires pour préparer leur carrière, mais ils étaient plus portés à présenter une demande d'admission pour améliorer leurs compétences de leadership ou améliorer leur assurance ou leur statut social. Ils étaient aussi très influencés par les encouragements des autres personnes et souhaitaient souvent se préparer à des études de deuxième ou troisième cycle. Au niveau universitaire, les candidats autochtones semblaient très motivés par la préparation de leur carrière mais étaient en général peu motivés par les autres motifs importants pour l'ensemble des candidats des universités.

Préparer la carrière, obtenir un meilleur emploi et accroître le revenu potentiel étaient des motifs un peu moins importants pour les candidats handicapés des collèges comme des universités. Comparativement à tous les candidats des établissements secondaires, améliorer l'assurance était un motif plus important pour les candidats handicapés des collèges, tandis que les candidats handicapés des universités étaient plus motivés par leur croissance personnelle. Pour les candidats de première génération des collèges, obtenir un meilleur emploi et contribuer à la société étaient des motifs un peu plus importants. Ce groupe de personnes était un peu moins enclin à se laisser inciter à présenter une demande d'admission à un collège par les encouragements d'autres personnes. Les candidats de première génération des universités avaient quant à eux tendance à être très motivés par des ambitions professionnelles (accroître leur revenu potentiel, obtenir un meilleur emploi et obtenir de l'avancement) et à vouloir améliorer leur assurance et leur statut social. Ils étaient moins portés à présenter une demande d'admission à une université pour préparer des études de deuxième ou troisième cycle ou assurer leur croissance personnelle.

Pour les candidats des collèges ayant tardé à faire des études postsecondaires, la perspective d'obtenir un meilleur emploi était particulièrement alléchante. Au niveau universitaire, les personnes ayant retardé leur demande d'admission étaient très motivées par l'obtention d'un meilleur emploi et l'amélioration de leur statut social. Peu nombreux étaient ceux indiquant comme motif le désir de contribuer à la société, d'exploiter les possibilités d'avenir, de faire l'expérience de la vie d'étudiant, de rencontrer de nouvelles personnes, d'améliorer leurs compétences de leadership ou les encouragements des autres pour avoir présenté une demande d'admission à l'université.

Processus de décision

Pour l'ensemble des candidats, la réputation du programme est le principal facteur ayant influencé leur décision puisque plus de la moitié de tous les candidats des collèges et des universités ont choisi un établissement dont le programme avait bonne réputation. Même si la réputation du programme passait en premier, la réputation de l'établissement comptait beaucoup plus pour les candidats des universités que ceux des collèges. Si les candidats des collèges tenaient autant compte de la distance de l'établissement que de sa réputation, la distance comptait beaucoup moins pour les candidats des universités.

Les candidats autochtones des collèges, ceux de première génération et ceux ayant retardé leurs études étaient un peu moins enclins que l'ensemble des candidats à choisir un collège en fonction de la réputation du programme. Les candidats autochtones des collèges indiquaient plus souvent des facteurs autres que la réputation du programme ou de l'établissement, les admissions et les finances pour expliquer leur choix d'un collège. Les candidats des collèges ayant retardé leurs études et ceux de première génération étaient plus portés à choisir un établissement près de leur domicile pour des raisons financières que l'ensemble des candidats.

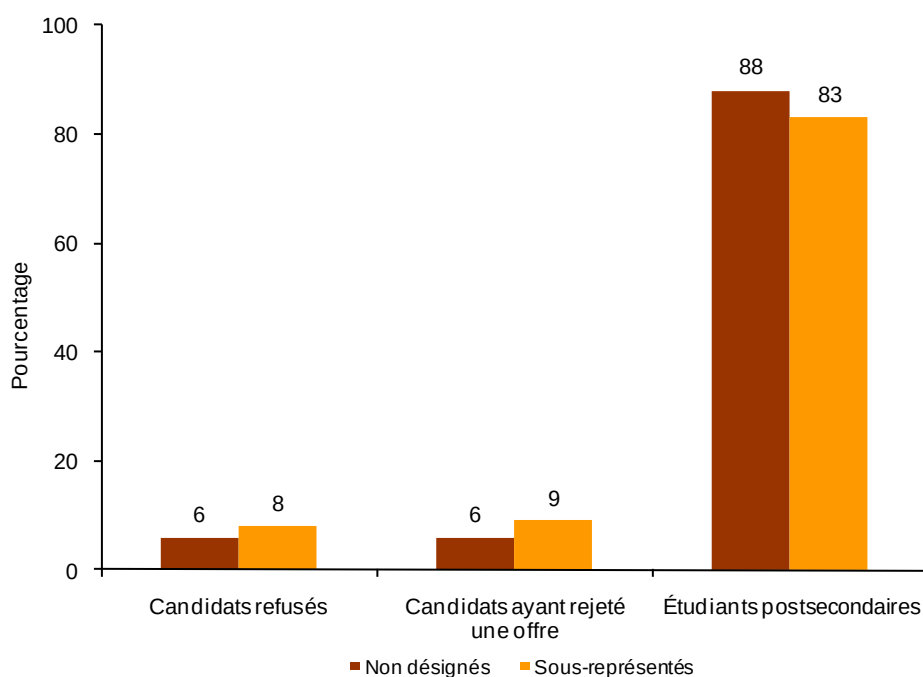
Les candidats handicapés des universités étaient un peu moins influencés par la réputation de l'établissement que le reste des candidats des universités et ils étaient plus portés à baser leur décision sur d'autres motifs. La réputation du programme était un peu moins importante pour les candidats des universités ayant retardé leurs études et ceux de première génération, mais ceux-ci étaient un peu plus influencés par la distance de l'établissement, pour des motifs financiers.

Chapitre 3 : Participation aux études postsecondaires

Le présent chapitre traite des différences entre les candidats qui ont entrepris des études collégiales ou universitaires après leur demande d'admission initiale et ceux qui ont rejeté l'offre d'admission ou qui ont été refusés. Pour chaque groupe sous-représenté, on examine la participation, le rejet des offres d'admission et les refus de candidats en faisant la comparaison avec le reste des candidats. À moins d'indications contraires, par « étudiants postsecondaires », on entend les participants faisant partie des catégories des « candidats en train de fréquenter l'établissement », des « candidats ayant terminé leur programme » et des « candidats ayant interrompu leur programme ».

Les candidats des quatre groupes sous-représentés étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir rejeté une offre d'admission ou à avoir vu leur demande d'admission refusée (*figure 3.1*). Le taux global de participation à des études postsecondaires de ces groupes (83 %) était plus faible que celui du reste des candidats (88 %).

Figure 3.1 – Participation à des études postsecondaires



Comme l'indique le *tableau 3.1*, les candidats des quatre groupes sous-représentés ont beaucoup moins participé à des études postsecondaires que les autres. Ils étaient proportionnellement plus nombreux à rejeter une offre d'admission ou à être refusés. Dans les groupes sous-représentés, les candidats autochtones et ceux de première génération ont reçu une offre d'admission aussi souvent que les autres, mais ils étaient plus portés à la rejeter. Ce sont les candidats autochtones qui avaient le taux le plus élevé de rejet d'offres d'admission des quatre groupes sous-représentés et ils étaient deux fois plus portés que les candidats non autochtones à décider de ne pas entreprendre d'études postsecondaires après avoir reçu une offre. Il était plus fréquent pour les candidats ayant retardé les études postsecondaires que pour les autres de ne pas recevoir d'offre d'admission ou de rejeter une offre. Les taux de participation à des études postsecondaires étaient légèrement plus élevés pour les candidats

de première génération (83 %) que les candidats autochtones (77 %) ou les candidats ayant retardé les études (76 %), mais les candidats des trois groupes faisaient plus rarement des études postsecondaires que les autres.

Il n'y avait aucune différence marquée dans les taux de réception d'une offre d'admission, de rejet d'une offre et de participation à des études postsecondaires selon la langue ou le fait d'être ou non une personne handicapée.

Tableau 3.1- Participation à des études postsecondaires pour tous les candidats*

	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Participation à des EPS
Ensemble des candidats	7 %	8 %	85 %
Candidats*			
Sous-représentés	8 %	9 %	83 %
Non désignés	6 %	6 %	88 %
Autochtones ou non*			
Autochtones	7 %	16 %	77 %
Non-Autochtones	7 %	8 %	86 %
Personnes handicapées ou non*			
Handicapées	6 %	6 %	88 %
Pas handicapées	7 %	8 %	86 %
Scolarité des parents*			
Première génération	7 %	10 %	83 %
Pas première génération	7 %	7 %	86 %
Moment des études*			
Études tardives	13 %	11 %	76 %
Études non tardives	6 %	8 %	86 %
Langue maternelle			
Anglais	7 %	8 %	85 %
Français	8 %	12 %	80 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Caractéristiques démographiques

L'analyse des caractéristiques démographiques révèle que la participation aux études postsecondaires ne varie pas selon le sexe ni la région.⁹ Peu importe leur cheminement, les deux tiers des participants étaient des femmes, et un tiers seulement étaient des hommes (figure 3.2). La majorité venaient du Centre de l'Ontario – soit de la région métropolitaine (18 %), de la périphérie du Grand Toronto (17 %) ou du reste de la région du Centre (20 %) (figure 3.3). Un sur cinq venait du Sud-Ouest de l'Ontario (21 %), un peu moins de l'Est de l'Ontario (17 %), et 7 % étaient du Nord de l'Ontario.

⁹ À l'exception de celles concernant l'origine raciale ou culturelle et l'état civil, les données sur les caractéristiques démographiques sont tirées de la base de données du sondage UCAS^{MC}.

On observe cependant, dans le *tableau 3.2*, des écarts importants dans les taux de réception d'une offre d'admission, de rejet d'une offre et de participation à des études postsecondaires selon l'âge, le revenu, l'état civil, le fait d'avoir ou non des enfants à charge et l'origine raciale ou culturelle.

Figure 3.2 – Tous les candidats selon le sexe

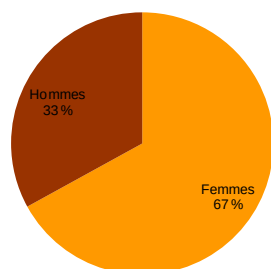


Figure 3.3 Tous les candidats selon la région

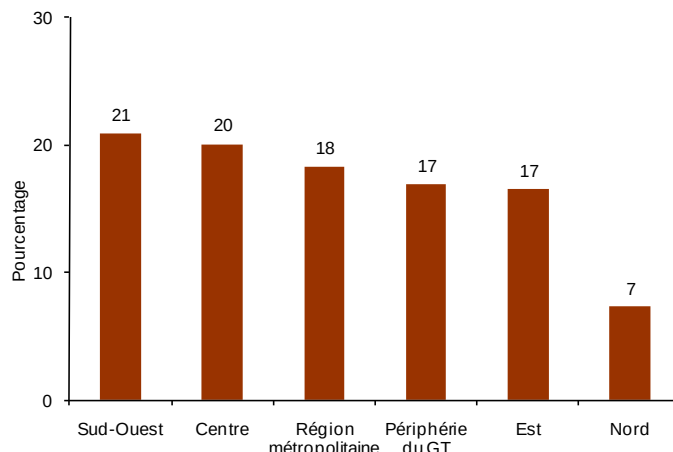


Tableau 3.2 – Cheminements postsecondaires selon les caractéristiques démographiques*

	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Participation à des EPS
Ensemble des candidats	7 %	8 %	85 %
Âge*			
< 18 ans	4 %	8 %	88 %
18 ans	5 %	6 %	89 %
19 ans	7 %	6 %	87 %
20 à 24 ans	10 %	9 %	81 %
25 ans ou plus	12 %	15 %	73 %
État civil*			
Marié ou conjoint de fait	16 %	12 %	72 %
Divorcé ou séparé	11 %	20 %	69 %
Célibataire	6 %	7 %	87 %
Revenu du ménage*			
< 30 000 \$	10 %	10 %	80 %
30 000 \$ à 59 999 \$	7 %	10 %	83 %
60 000 \$ à 89 999 \$	8 %	7 %	85 %
90 000 \$ ou plus	4 %	7 %	89 %
Origine raciale ou culturelle			
Blancs	6 %	7 %	86 %
Noirs*	10 %	11 %	78 %
Chinois	7 %	6 %	87 %
Sud-Asiatiques	7 %	7 %	86 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

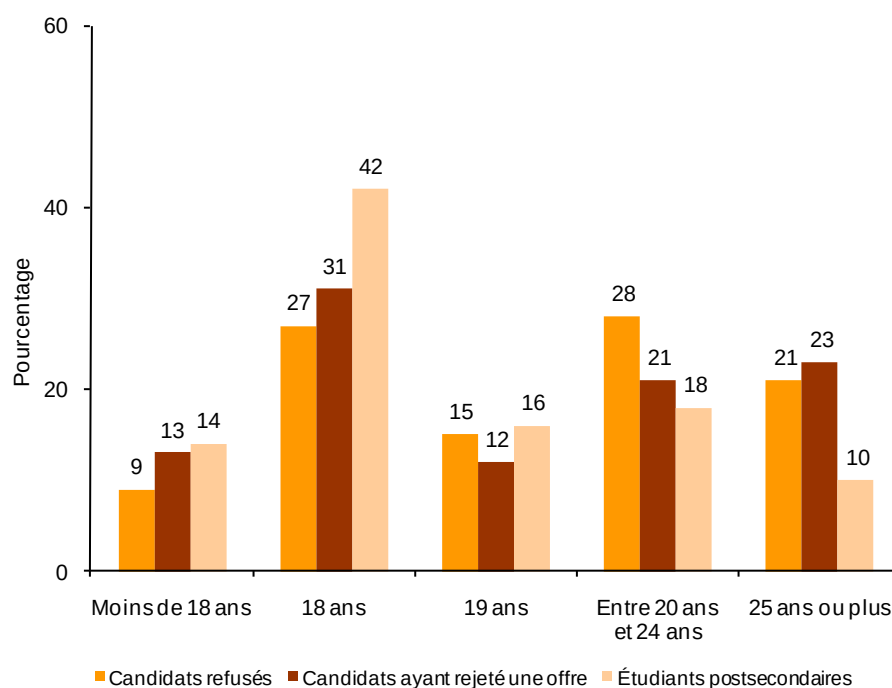
Après 19 ans, la diminution de la participation à des études postsecondaires était directement reliée à l'âge : les candidats de 20 à 24 ans étaient moins portés que les plus jeunes à faire des études postsecondaires et ceux de 25 ans ou plus avaient le taux de participation le plus bas. Par contre, la participation à des études postsecondaires augmentait avec le revenu, les candidats ayant le revenu le plus bas étant les moins enclins à faire des études postsecondaires, tandis que ceux ayant le revenu le plus élevé en faisaient plus souvent. L'âge et le revenu avaient des effets semblables sur les candidats refusés, les candidats les plus âgés et ayant le revenu le plus faible étant ceux dont la demande d'admission était le plus souvent refusée.

La relation entre l'âge et le revenu, d'une part, et le rejet des offres d'admission, d'autre part, est un peu plus compliquée. Les taux de rejet d'une offre augmentaient aussi avec l'âge, le taux de rejet le plus élevé étant observé chez les candidats de 25 ans ou plus, mais la tendance apparaissait plus tard, soit vers l'âge de 20 ans. Les candidats à faible revenu avaient aussi tendance à rejeter plus souvent les offres d'admission, la démarcation la plus nette étant entre les personnes ayant un revenu supérieur à 60 000 \$ pour le ménage et ceux ayant un revenu inférieur.

En général, les candidats n'ayant pas fait d'études postsecondaires se répartissaient également entre les candidats refusés et ceux ayant reçu une offre d'admission mais n'y ayant pas donné suite. Il y a cependant eu certains groupes comptant plus de personnes ayant rejeté une offre d'admission que de personnes n'en ayant pas reçu, notamment les candidats les plus jeunes (moins de 18 ans) et les candidats les plus âgés (25 ans ou plus), les candidats divorcés ou séparés et ceux ayant un revenu modeste pour le ménage (entre 30 000 \$ et 60 000 \$) ou très élevé (90 000 \$ ou plus). Les personnes mariées formaient le seul groupe à avoir eu un taux plus élevé de candidats refusés que de candidats ayant rejeté une offre d'admission.

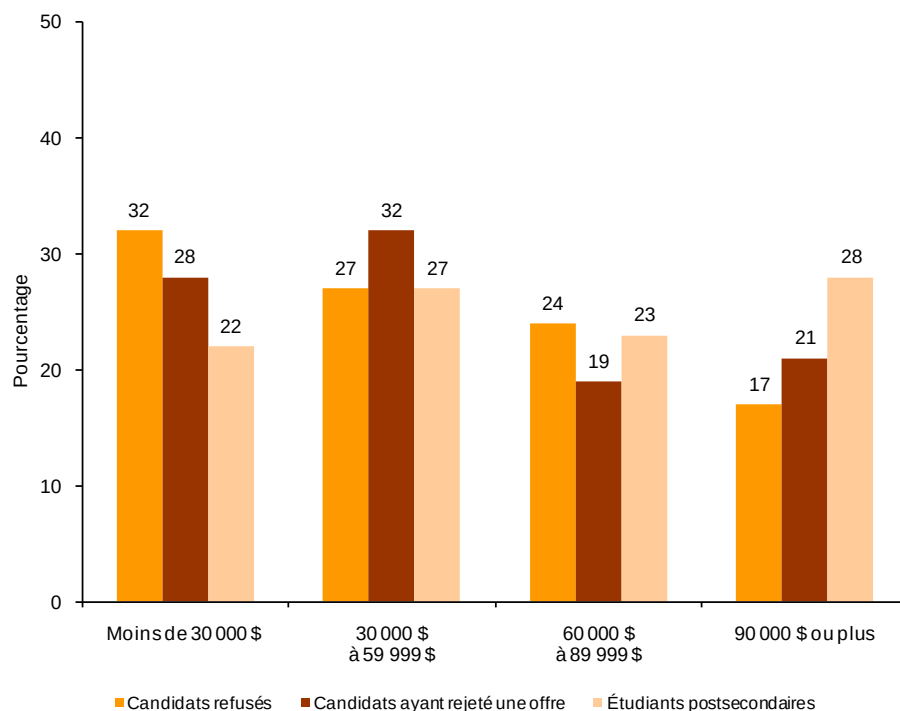
Les *figures 3.4 à 3.9* illustrent des caractéristiques démographiques sélectionnées selon le cheminement postsecondaire. Les participants n'ayant pas reçu d'offre d'admission étaient le plus souvent plus âgés que ceux ayant entrepris des études postsecondaires. La moitié des candidats refusés (49 %) avaient 20 ans ou plus, comparativement aux trois quarts des étudiants postsecondaires (72 %) qui étaient âgés de 19 ans ou moins (figure 3.4). Les candidats ayant rejeté une offre d'admission étaient aussi souvent âgés de 18 ans ou moins (44 %) que de 20 ans ou plus (44 %).

Figure 3.4 – Groupes d'âge selon le cheminement postsecondaire



Si la majorité des étudiants postsecondaires indiquaient un revenu de 60 000 \$ ou plus, environ 60 % des candidats refusés et de ceux ayant rejeté une offre d'admission avaient un revenu de moins de 60 000 \$. Le revenu des candidats refusés était plus faible, puisque la proportion d'entre eux ayant un revenu inférieur à 30 000 \$ atteignait un tiers (*figure 3.5*).

Figure 3.5 – Tranches de revenu selon le cheminement postsecondaire



Comme on pouvait s'en douter vu leur âge souvent plus avancé, les candidats refusés étaient plus souvent mariés (20 %) au moment de la présentation de leur demande d'admission et ils avaient un taux plus élevé d'enfants à charge (17 %). Les candidats ayant rejeté une offre d'admission étaient aussi plus souvent mariés (13 %) et ils avaient deux fois plus de chances d'avoir des enfants à charge (13 %) que ceux ayant entrepris des études postsecondaires (6 %).

Figure 3.6 – État civil selon le cheminement postsecondaire

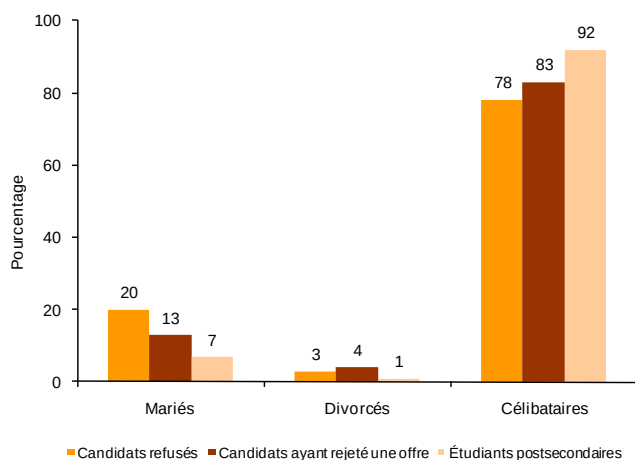
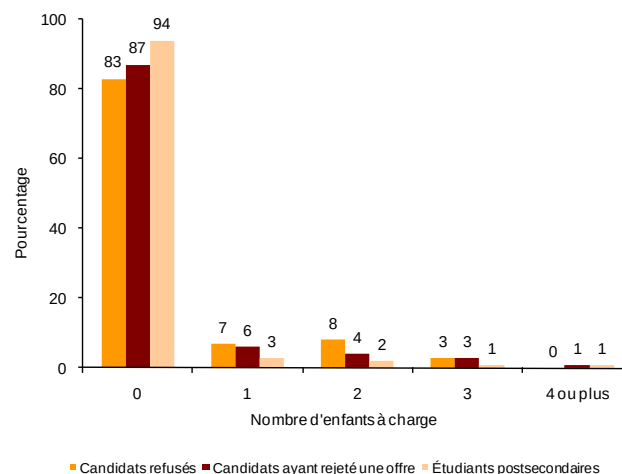
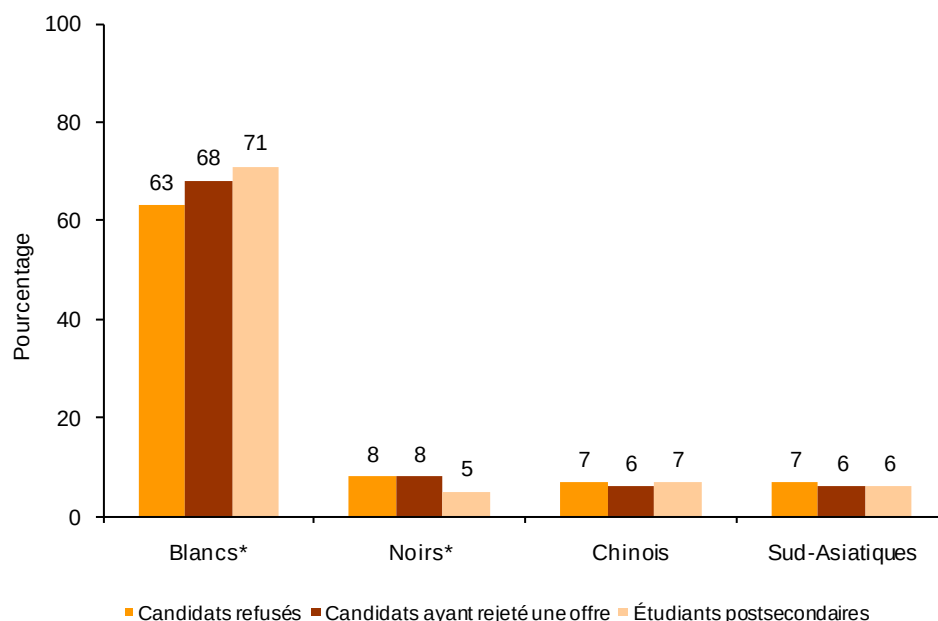


Figure 3.7 – Enfants à charge selon le cheminement postsecondaire



Les trois groupes comptaient une majorité de candidats ayant indiqué comme origine raciale ou culturelle qu'ils étaient Blancs et des proportions équivalentes de candidats chinois et sud-asiatiques. Il y avait cependant beaucoup moins de Blancs – et beaucoup plus de Noirs¹⁰ – parmi les candidats refusés et les candidats ayant rejeté une offre d'admission (figure 3.8).

Figure 3.8 – Origine culturelle ou raciale selon le cheminement postsecondaire



Caractéristiques scolaires

Plusieurs caractéristiques scolaires ont aussi eu une influence considérable sur le cheminement postsecondaire des candidats. On observait notamment une corrélation directe entre l'augmentation de la moyenne des notes et de la participation aux études postsecondaires (tableau 3.3).¹¹ Les taux de participation étaient les plus élevés parmi les candidats qui avaient une forte moyenne, qui présentaient une demande pour des études à temps plein, qui choisissaient un programme en sciences naturelles ou mathématiques, qui présentaient une demande dès la fin des études secondaires et qui comptaient vivre en résidence sur le campus. La participation était plus faible chez les candidats qui avaient une moins bonne moyenne, qui présentaient une demande pour étudier à temps partiel et qui s'inscrivaient à un programme de métier spécialisé ou de formation d'apprenti ou encore d'hôtellerie.

Comme pour les caractéristiques démographiques, certaines caractéristiques scolaires étaient associées à des taux élevés de rejet des offres d'admission, tandis que d'autres étaient reliées à des taux élevés de candidats refusés. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 75 % étaient proportionnellement plus nombreux à être refusés qu'à rejeter une offre d'admission. Ceux souhaitant étudier à temps partiel ou choisissant un programme en éducation étaient plus souvent refusés qu'ils ne rejetaient une offre d'admission. Par contre, les candidats aux programmes en communication, en sciences de la santé, en droit et sécurité, dans les métiers

¹⁰ Les candidats noirs sont ceux qui ont indiqué comme origine raciale ou culturelle « Noir » (par exemple, les Africains, les Haïtiens, les Jamaïcains et les Somaliens).

¹¹ Les données sur les moyennes de notes et sur les conditions de logement prévues proviennent de la base de données du sondage UCAS^{MC}.

spécialisés et la formation d'apprenti et en hôtellerie avaient plus tendance à refuser une offre d'admission qu'à être refusés.

Tableau 3.3 – Participation à des études postsecondaires selon les caractéristiques scolaires*

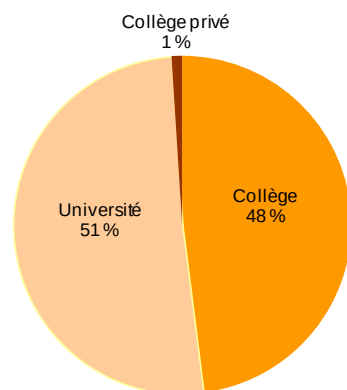
	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Participation à des EPS
Ensemble des candidats	7 %	8 %	85%
Moyenne des notes durant les études secondaires*			
< 75 %	13 %	9%	78%
75 % à 79 %	7 %	8%	85%
80 % à 84 %	4 %	8 %	88 %
85 % à 89 %	4 %	6 %	91 %
90 % ou plus	4 %	2 %	95 %
Charge de cours prévue*			
Temps plein	6 %	8 %	86 %
Temps partiel	31 %	6 %	63 %
Objectifs de carrière définis			
Oui	7 %	8 %	85 %
Non	7 %	7 %	87 %
Conditions de logement prévues*			
Navette	9 %	9 %	82 %
Logement en dehors du campus	8 %	12 %	81 %
Résidence sur le campus	4 %	7 %	89 %
Domaine du programme de premier choix*			
Sciences naturelles ou mathématiques	5 %	3 %	92 %
Sciences humaines	6 %	6 %	89 %
Génie	6 %	6 %	88 %
Sciences sociales	5 %	7 %	88 %
Environnement	7 %	6 %	88 %
Communication	4 %	9 %	87 %
Informatique	6 %	8 %	87 %
Services sociaux et communautaires	7 %	7 %	86 %
Affaires ou comptabilité	9 %	7 %	85 %
Beaux-arts ou arts de la scène	9 %	9 %	82 %
Sciences de la santé	8 %	11 %	81 %
Droit ou sécurité	7 %	13 %	80 %
Éducation	12 %	8 %	80 %
Métiers spécialisés ou formation d'apprenti	8 %	15 %	76 %
Hôtellerie	7 %	17 %	76 %
Moment des études*			
Études non tardives	5 %	6 %	89 %
Études tardives	13 %	11 %	76 %
Études postsecondaires antérieures	10 %	11 %	80 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Parmi les offres reçues par les participants au sondage (qu'elles aient été acceptées ou non), environ la moitié venaient d'universités et un peu moins de la moitié, de collèges de l'Ontario

(figure 3.9).¹² Puisque l'échantillon ne comprenait pas les candidats des collèges privés et des autres types d'établissements, sauf s'ils avaient aussi présenté une demande à un collège ou une université de l'Ontario, il y avait par conséquent très peu de participants ayant reçu une offre d'admission d'un autre type d'établissement postsecondaire.

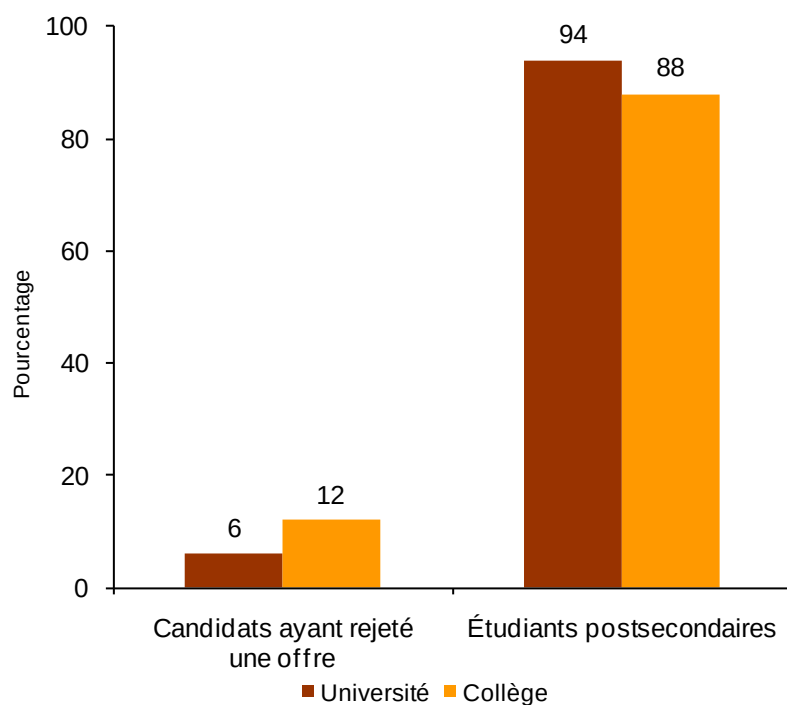
Figure 3.9 – Sources des offres d'admission pour les candidats ayant reçu une offre



La figure 3.10 compare les taux d'acceptation et de rejet des offres selon le type d'établissement. (Signalons que la distribution des participants au sondage dans cette figure diffère de celle de tous les participants au sondage, puisque ceux qui n'ont pas reçu d'offre sont exclus de l'analyse.) Au total, à peu près neuf participants sur dix ayant reçu une offre d'admission ont accepté l'offre. Les candidats des universités étaient proportionnellement plus nombreux que ceux des collèges à accepter les offres d'admission (94 % par rapport à 88 %), et les candidats des collèges refusaient les offres deux fois plus souvent (12 % comparativement à 6 %).

¹² Les candidats ayant reçu des offres de plus d'un type d'établissement sont entrés dans les candidats des universités si au moins l'une des offres émane d'une université.

Figure 3.10 – Participation à des études postsecondaires selon le type d'établissement pour les candidats ayant reçu une offre



Les candidats des universités étaient plus portés à accepter une offre d'admission s'ils en avaient reçu au moins trois, et ils avaient plus de chances de refuser s'ils en avaient reçu seulement une ou deux (*tableau 3.4*). La participation des candidats des universités à des études postsecondaires ne semblait pas influencée par le fait qu'une offre d'admission provienne ou non de leur établissement de premier choix, mais les taux d'acceptation variaient selon qu'il s'agissait ou non du programme de premier choix.

Par contre, on n'observait pas d'écart important parmi les candidats des collèges pour ce qui est des taux d'acceptation selon le nombre d'offres, l'établissement de premier choix ou le programme de premier choix (*tableau 3.5*).

Tableau 3.4 – Offres d'admission pour les candidats des universités ayant reçu des offres*

	Candidats ayant rejeté une offre	Étudiants postsecondaires
Nombre d'offres reçues après la demande initiale*		
1	12 %	88 %
2	11 %	89 %
3	4 %	96 %
4	3 %	97 %
5	2 %	98 %
6 ou plus	5 %	95 %
Offre émanant de l'établissement de premier choix?		
Oui	6 %	94 %
Non	5 %	95 %
Offre pour le programme de premier choix?*		
Oui	5 %	95 %
Non	10 %	90 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Tableau 3.5 – Offres d'admission pour les candidats des collèges ayant reçu des offres

	Candidats ayant rejeté une offre	Étudiants postsecondaires
Nombre d'offres reçues après la demande initiale		
1	14 %	86 %
2	11 %	89 %
3	10 %	90 %
4	10 %	90 %
5	7 %	93 %
6 ou plus	12 %	88 %
Offre émanant de l'établissement de premier choix?		
Oui	12 %	88 %
Non	12 %	88 %
Offre pour le programme de premier choix?		
Oui	11 %	89 %
Non	15 %	85 %

Motifs du rejet des offres

Dans le Sondage sur les études postsecondaires, on demandait aux candidats ayant rejeté une offre d'admission d'indiquer les motifs à l'origine de leur décision de ne pas entreprendre d'études postsecondaires. On leur a soumis une liste de vingt motifs en leur demandant d'indiquer l'influence que chacun avait eue sur leur décision selon une échelle de cinq points allant de « très peu d'influence » à « beaucoup d'influence », qui permettait aussi de choisir comme réponses « aucune influence » et « ne s'applique pas ». Les résultats ont servi à calculer l'indice (en multipliant la proportion de personnes influencées par l'influence moyenne), indiqué dans le *tableau 3.6*. Le report des études postsecondaires à une autre année était le motif le plus influent. Il était suivi de préoccupations financières attribuables aux coûts plus élevés que prévu et à l'aide financière insuffisante. Le changement des objectifs de carrière

venait ensuite, avec les problèmes personnels, puis les difficultés liées au travail, notamment la crainte de ne pas arriver à composer avec les études et le travail et le fait d'avoir trouvé un emploi. Les motifs suivants étaient les doutes concernant la volonté de poursuivre des études postsecondaires et les doutes sur la capacité d'équilibrer les études avec la vie familiale.

Tableau 3.6 – Influence des motifs pour les candidats ayant rejeté une offre d'admission

	Proportion des personnes influencées	Influence moyenne	Indice
J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année.	57 %	3,8	2,18
Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	50 %	3,4	1,69
L'aide financière était insuffisante.	44 %	3,5	1,53
J'ai changé d'objectifs de carrière.	47 %	3,2	1,50
J'avais des problèmes personnels.	48 %	3,0	1,44
Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail.	45 %	3,0	1,36
J'ai trouvé un emploi.	41 %	3,1	1,25
Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	41 %	3,0	1,24
Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales.	36 %	3,1	1,11
Je voulais prendre une pause.	36 %	2,8	0,99
Le programme n'était pas mon premier choix.	30 %	3,1	0,93
Je voulais voyager.	30 %	3,0	0,90
Le campus était trop loin de chez moi.	31 %	2,8	0,88
J'ai déménagé dans une autre localité.	24 %	3,6	0,87
L'établissement n'était pas mon premier choix.	28 %	2,9	0,80
Le niveau de difficulté des études me préoccupait.	32 %	2,4	0,78
J'ai fait une demande d'aide financière, mais n'ai rien obtenu.	24 %	3,1	0,74
Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	20 %	2,7	0,55
J'avais des problèmes de santé.	16 %	3,0	0,49
Je suis tombée enceinte.	8 %	2,7	0,20

Les résultats pour les candidats ayant rejeté des offres d'admission faisant partie des quatre groupes sous-représentés ont été classés en ordre d'importance et comparés à ceux des autres candidats. Les cases ombrées dans le *tableau 3.7* indiquent les cinq facteurs les plus influents pour chaque groupe. Les résultats en gras et en italique qui portent un astérisque (*) sont ceux pour lesquels l'indice est beaucoup plus élevé que pour les candidats ne faisant pas partie du groupe. Pour les résultats des candidats autochtones ayant rejeté une offre d'admission et des candidats handicapés, on n'a indiqué que les nombres de personnes puisque les personnes ayant répondu étaient trop peu nombreuses pour qu'une analyse et une vérification significatives puissent être effectuées.¹³ (*Se reporter à l'annexe C afin de connaître les indices pour les candidats des groupes sous-représentés, les étudiants de première génération et les personnes ayant retardé les études postsecondaires.*)

Comparativement aux candidats non désignés n'ayant pas donné suite aux offres d'admission, ceux des groupes sous-représentés accordaient beaucoup plus de poids aux questions d'ordre

¹³ S'il faut être prudent dans l'interprétation des résultats, soulignons néanmoins que la moitié des candidats handicapés ont rejeté les offres d'admission à cause de problèmes de santé.

financier – les coûts plus élevés que prévu et l'aide financière insuffisante – et étaient plus influencés par le fait de ne pas recevoir d'aide financière et la distance du campus. La crainte de ne pas arriver à composer avec les études et le travail était beaucoup plus importante pour ces candidats, tandis que le changement des objectifs de carrière – qui comptait parmi les cinq premiers motifs de rejet pour les candidats non désignés – arrivait à un rang un peu inférieur. Les motifs des étudiants de première génération et des personnes ayant retardé les études postsecondaires étaient similaires à ceux du reste des candidats. Les deux groupes étaient cependant un peu moins influencés par le changement des objectifs de carrière mais s'inquiétaient davantage de la difficulté à composer avec les études et le travail.

Comparativement aux autres candidats, les étudiants de première génération accordaient une influence beaucoup plus grande aux quatre premiers motifs.

Les personnes ayant tardé à faire des études ont accordé plus d'importance à la crainte de ne pas arriver à composer avec les études et le travail, les demandes d'aide financière infructueuses et la difficulté d'accès par le transport en commun que le reste des candidats. La grossesse, qui était le facteur le moins influent pour la plupart des candidats, a reçu un classement beaucoup plus élevé de la part des candidats ayant retardé leurs études postsecondaires.

Tableau 3.7 – Motifs invoqués par les candidats ayant rejeté une offre d'admission

Rang		Groupes sous-représentés (n = 148)	Autochtones (n = 11)	Personnes handicapées (n = 19)	Étudiants de première - génération (n = 117)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 31)
1	J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année.	1	n = 7	n = 11	1*	1
2	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	2*	n = 6	n = 14	2*	2
3	L'aide financière était insuffisante.	3*	n = 7	n = 11	3*	3
4	J'ai changé d'objectifs de carrière.	6	n = 4	n = 6	6	7
5	J'avais des problèmes personnels.	5	n = 6	n = 11	5	5
6	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail.	4*	n = 5	n = 11	4*	4*
7	J'ai trouvé un emploi.	7	n = 3	n = 6	7	8
8	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	8	n = 5	n = 8	8	9
9	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales.	9	n = 5	n = 9	9	6
10	Je voulais prendre une pause.	14	n = 5	n = 4	15	13
11	Le programme n'était pas mon premier choix.	13	n = 1	n = 4	10	17
12	Je voulais voyager.	15	n = 3	n = 4	14	16
13	Le campus était trop loin de chez moi.	10	n = 6	n = 8	11	11
14	J'ai déménagé dans une autre localité.	11	n = 1	n = 8	12	20
15	L'établissement n'était pas mon premier choix.	16	n = 2	n = 3	16	18
16	Le niveau de difficulté des études me préoccupait.	17	n = 2	n = 6	17	14
17	J'ai fait une demande d'aide financière, mais n'ai rien obtenu.	12	n = 3	n = 8	13	10
18	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	18	n = 2	n = 4	18	12
19	J'avais des problèmes de santé.	19	n = 3	n = 9	19	19
20	Je suis tombée enceinte.	20	n = 3	n = 2	20	15*

*Les résultats sont indiqués en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Études postsecondaires ultérieures

Les participants au Sondage sur les études postsecondaires ont été classés dans une catégorie d'après les résultats des demandes d'admission initiales à un collège ou une université. C'est donc dire que les participants qui ont rejeté une offre d'admission à la suite de leur demande initiale ont été classés dans la catégorie des candidats ayant refusé une offre d'admission même s'ils étaient en train de faire des études postsecondaires ou s'ils avaient terminé un programme d'études postsecondaires au moment de répondre au sondage.

Pour vérifier la participation à des études postsecondaires ultérieures, on a demandé à tous les participants (sauf ceux de la catégorie des candidats en train de fréquenter l'établissement) s'ils avaient fait des études postsecondaires depuis leur demande initiale. Comme on peut le voir dans le *tableau 3.8*, la moitié des participants (à l'exclusion des candidats en train de fréquenter l'établissement) ont entrepris des études dans un autre établissement postsecondaire après avoir présenté une demande d'admission initiale à un collège ou une université, sans écart notable entre les candidats refusés, ceux ayant rejeté une offre d'admission et ceux ayant fait des études postsecondaires après avoir présenté une demande. Plus du tiers des candidats des trois groupes étaient en fait en train de faire des études postsecondaires en 2009, et près d'un sur dix avait terminé son programme d'études postsecondaires. À peine 3 % des candidats avaient commencé un programme d'études postsecondaires mais l'avaient abandonné avant la fin.

Tableau 3.8 – Études postsecondaires ultérieures

	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Étudiants postsecondaires (candidats ayant interrompu leur programme et candidats ayant terminé leur programme)
Autres études postsecondaires depuis la demande initiale			
Oui, EPS en cours	39 %	38 %	34 %
Oui, EPS terminées	8 %	9 %	9 %
Oui, EPS interrompues	3 %	2 %	3 %
Pas d'EPS	51 %	51 %	54 %

On a demandé aux candidats n'ayant pas fait d'études postsecondaires après leur demande initiale et n'ayant pas fréquenté un autre établissement postsecondaire par la suite quels étaient leurs projets d'avenir et s'ils avaient l'intention de fréquenter un collège ou une université plus tard. Comme on peut le voir dans le *tableau 3.9*, la majorité des candidats refusés et de ceux ayant rejeté une offre d'admission avaient l'intention de reprendre les études plus tard – le plus souvent à temps plein – sans écart marqué entre les deux catégories.

Tableau 3.9 – Intention de faire des études postsecondaires plus tard

	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre
Pas d'EPS ultérieures mais EPS projetées plus tard		
Oui, à temps plein	47 %	59 %
Oui, à temps partiel	19 %	11 %
Pas d'EPS	7 %	4 %
Je ne sais pas	27 %	26 %

On a demandé aux participants ayant l'intention de faire des études postsecondaires plus tard quels étaient leurs projets exactement et s'ils avaient l'intention de présenter leur demande au même établissement et pour le même programme. Plus de la moitié des candidats refusés et de ceux ayant rejeté une offre d'admission avaient l'intention de présenter une demande au même établissement que pour leur demande initiale, et près de la moitié voulaient essayer d'accéder au même programme (*tableau 3.10*). La majorité comptaient entreprendre leurs études en 2010.

Tableau 3.10 – Détails sur les études postsecondaires projetées par les candidats refusés et les candidats ayant rejeté une offre d'admission

	Candidats refusés et candidats ayant rejeté une offre d'admission qui avaient l'intention de faire des EPS
Demande d'admission au même établissement?	
Oui	56 %
Non	30 %
Je ne sais pas	13 %
Demande d'admission dans le même programme?	
Oui	47 %
Non	39 %
Je ne sais pas	14 %
Délai dans lequel les EPS seront entreprises?	
Moins de 6 mois	21 %
6 à 12 mois	41 %
1 à 2 ans	24 %
Plus de 2 ans	8 %
Je ne sais pas	6 %

On a demandé aux 59 candidats qui n'avaient pas l'intention de présenter une demande d'admission au même établissement le type d'établissement auquel ils comptaient présenter leur demande. Même si les données sur la demande initiale n'étaient pas accessibles pour plus de la moitié des candidats, les données dont on disposait indiquaient que les candidats avaient autant de chances d'adresser leur demande à d'autres types d'établissements – en passant le plus souvent d'un collège à une université – que de présenter une demande à un autre établissement du même type.

Tableau 3.11 – Établissements postsecondaires envisagés par les candidats refusés et les candidats ayant rejeté une offre d'admission qui avaient l'intention de faire des EPS plus tard

	Candidats refusés et candidats ayant rejeté une offre d'admission qui avaient l'intention de faire des EPS
Demande initiale à une université et demande projetée à une autre université	n = 5
Demande initiale à un collège et demande projetée à un autre collège	n = 8
Demande initiale à une université et demande projetée à un collège	n = 1
Demande initiale à un collège et demande projetée à une université	n = 12

On a demandé aux candidats n'ayant pas fait d'études postsecondaires et ne prévoyant pas en faire plus tard d'expliquer leur décision en indiquant l'influence qu'ont eue 15 motifs d'après une échelle de cinq points allant de « très peu d'influence » à « beaucoup d'influence », qui permettait aussi de choisir comme réponses « aucune influence » et « ne s'applique pas ». Puisque les participants au Sondage sur les études postsecondaires avaient déjà présenté une demande à un collège ou une université par le passé, ils étaient, par définition, prédisposés à faire des études postsecondaires et, par conséquent, ceux ayant véritablement « changé

d'idée » quant à leur projet de faire des études postsecondaires étaient très peu nombreux (n = 15). Puisque le nombre de personnes est insuffisant pour permettre une bonne analyse, le *tableau 3.11* se limite à fournir le nombre de personnes ayant indiqué qu'un motif avait influencé leur décision, peu importe le degré d'influence. Même s'il n'est pas possible de tirer des conclusions fiables de ces résultats, le tableau donne à penser que différents facteurs ont contribué à la décision des participants de ne pas faire d'études postsecondaires.

Tableau 3.12 – Motifs de la décision des candidats refusés et des candidats ayant rejeté une offre qui n'avaient PAS l'intention de faire des études postsecondaires plus tard

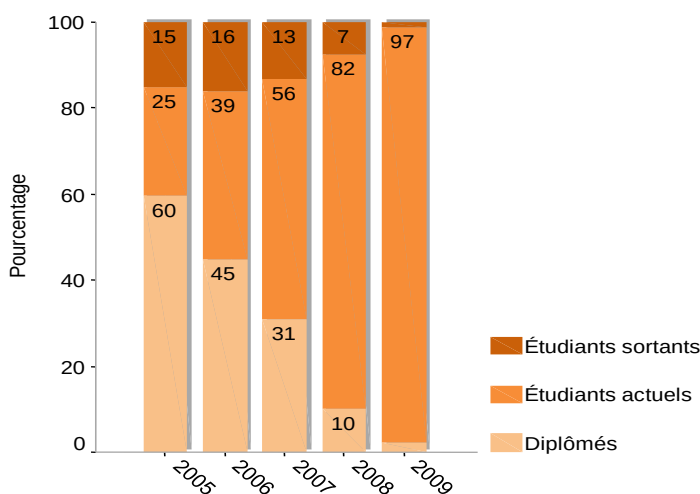
	Participants influencés (n = 15)
J'aime mieux travailler et faire de l'argent que poursuivre mes études.	n = 8
Étant donné mes responsabilités professionnelles, je ne pense pas pouvoir supporter la charge de travail associée aux études postsecondaires.	n = 8
Je n'ai pas les moyens de poursuivre mes études.	n = 7
Étant donné mes responsabilités familiales, je ne pense pas pouvoir supporter la charge de travail associée aux études postsecondaires.	n = 7
Je crains de ne pas pouvoir réussir les cours que je devrai suivre.	n = 6
Mes résultats scolaires ne sont pas assez bons pour garantir mon admission.	n = 5
Je n'ai pas besoin d'études postsecondaires pour faire la carrière que j'ai choisie.	n = 5
Je ne peux pas poursuivre des études postsecondaires pour des raisons personnelles.	n = 5
Je dois travailler pour subvenir aux besoins de ma famille.	n = 5
Je n'aime pas les études.	n = 3
Je n'ai pas été admis au programme de mon choix.	n = 3
J'ai déjà un bon emploi.	n = 2
Les études ne sont d'aucune importance pour moi.	n = 2
Je ne peux pas poursuivre des études postsecondaires pour des raisons de santé.	n = 1
Je n'ai pas été admis à l'établissement de mon choix.	n = 1

Chapitre 4 : Persévérance

Nous explorerons dans le présent chapitre les questions relatives à la persévérance des personnes qui font des études postsecondaires en analysant minutieusement l'expérience des participants ayant fait des études postsecondaires tout de suite après leur demande initiale, qu'il s'agisse de candidats en train de fréquenter l'établissement, de candidats ayant terminé leur programme d'études ou de personnes l'ayant interrompu. La persévérance se définit comme la capacité des étudiants de poursuivre leurs études postsecondaires d'une année à l'autre et d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires. Pour chacun des quatre groupes sous-représentés, la persévérance est évaluée au moyen de comparaisons avec les personnes ne faisant pas partie des groupes.

Bien entendu, plus de temps s'était écoulé depuis la demande d'admission initiale, plus fortes étaient les chances que les participants aient terminé leur programme d'études. À l'inverse, plus les demandes d'admission étaient récentes, plus il y avait de candidats en train de fréquenter l'établissement (*figure 4.1*). C'est donc dire que les candidats ayant présenté leur demande à l'automne 2005, 2006 ou 2007 avaient plus de chance d'avoir interrompu leur programme que ceux l'ayant présentée en 2008 ou en 2009.

Figure 4.1 – Persévérance selon l'année de présentation de la demande d'admission



En comparant les résultats entre les candidats des groupes sous-représentés et les candidats non désignés et entre les groupes sous-représentés, on ne constate aucune différence marquée entre les candidats autochtones, les étudiants de première génération et les personnes ayant retardé les études postsecondaires et ceux ne faisant partie d'aucun de ces groupes (*tableau 4.1*). De même, il n'y a pas d'écart significatif dans la persévérance selon la langue. Par contre, les candidats handicapés interrompaient beaucoup plus souvent leur programme d'études postsecondaires que les autres (14 % par rapport à 8 %), et ils étaient plus rares à avoir terminé leurs études (18 % comparativement à 23 %).

Tableau 4.1 – Persévérance selon le groupe sous-représenté et la langue*

	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Ensemble des candidats	8 %	69 %	23 %
Candidats			
Groupes sous-représentés	9 %	68 %	23 %
Non désignés	8 %	70 %	23 %
Autochtones ou non			
Autochtones	9 %	70 %	21 %
Non-Autochtones	8 %	69 %	23 %
Personnes handicapées ou non*			
Handicapées	14 %	67 %	18 %
Non handicapées	8 %	69 %	23 %
Scolarité des parents			
Première génération	8 %	68 %	24 %
Pas première génération	9 %	69 %	22 %
Moment des études			
Études tardives	11 %	66 %	23 %
Études non tardives	8 %	71 %	21 %
Langue maternelle			
Anglais	8 %	69 %	23 %
Français	9 %	70 %	21 %

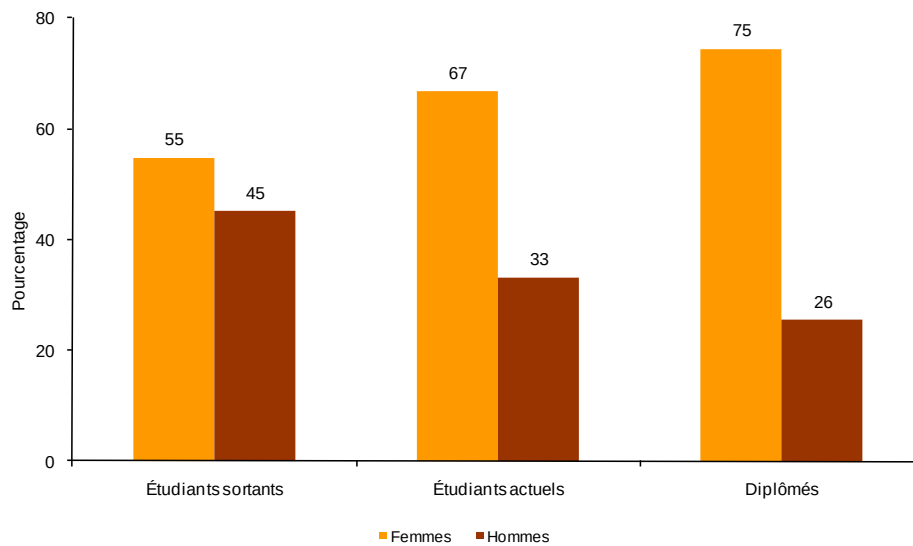
*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Caractéristiques démographiques

L'analyse des caractéristiques démographiques révèle des différences importantes de profil entre les candidats des trois catégories selon le sexe, la région, l'âge, l'état civil, le fait d'avoir ou non des enfants à charge ainsi que l'origine raciale ou culturelle, comme l'illustrent les figures 4.2 à 4.7. Même s'il n'existe pas de relation marquée entre le revenu et la participation aux études postsecondaires dans l'ensemble, notre analyse ne comprenait pas de comparaison entre la participation à des études collégiales et à des études universitaires, où on a généralement observé que le revenu avait plus de poids.

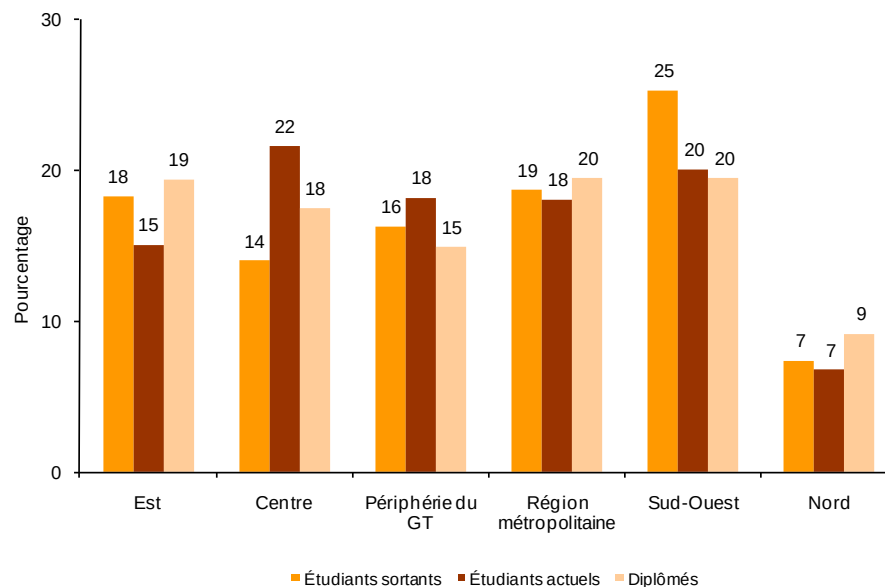
Les femmes représentaient la majorité des candidats dans toutes les catégories mais surtout dans les candidats ayant terminé leur programme (figure 4.2). Les trois quarts des diplômés d'études postsecondaires étaient en effet des femmes, tandis que le quart étaient des hommes. Par contre, les hommes étaient surreprésentés parmi les candidats ayant interrompu leur programme, soit près de la moitié.

Figure 4.2 – Candidats de chaque catégorie selon le sexe



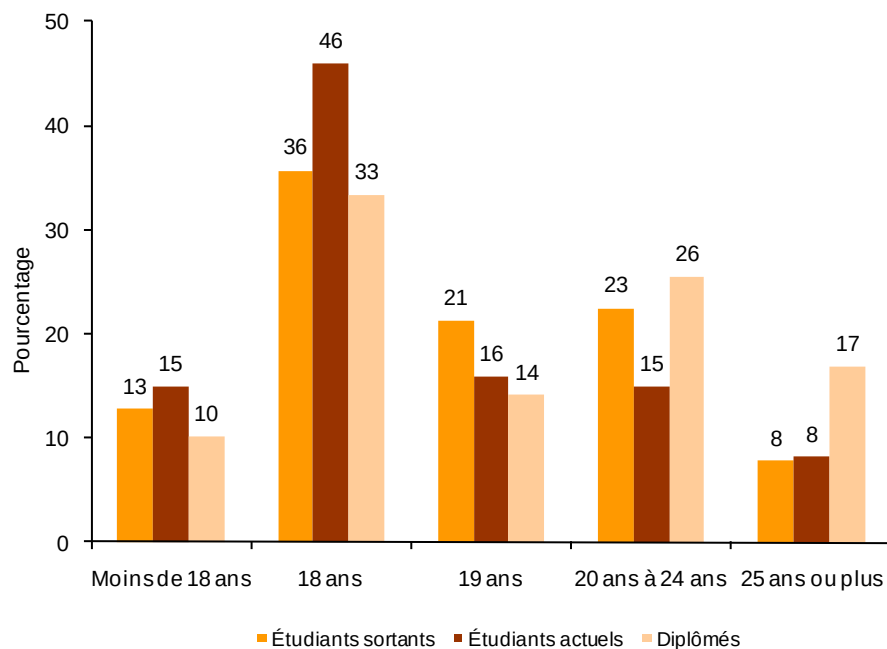
Une comparaison des résultats par région montre qu'il y a une proportion beaucoup plus grande d'étudiants sortants dans la région du Sud-Ouest et qu'il y a plus d'étudiants en train de fréquenter leur établissement dans le Centre de l'Ontario (figure 4.3).

Figure 4.3 – Candidats de chaque catégorie selon la région



En procédant à un classement selon l'âge, on constate que trois candidats sur cinq en train de fréquenter leur établissement étaient âgés de 18 ans ou moins, comparativement à la moitié des étudiants sortants (49 %) et à 43 % des diplômés faisant partie de la cohorte la plus jeune (figure 4.4). Les candidats ayant terminé leur programme étaient généralement plus vieux que ceux des autres catégories : 43 % avaient au moins 20 ans, comparativement à environ le tiers des candidats ayant interrompu leurs études (31 %) et à peine le quart (23 %) des candidats en train de fréquenter l'établissement ayant aussi au moins 20 ans.

Figure 4.4 – Candidats de chaque catégorie selon le groupe d'âge



C'est parmi les candidats ayant terminé leur programme plus que dans toutes les autres catégories qu'il y avait le plus de personnes mariées (11 %) au moment de présenter leur demande initiale (*figure 4.5*), ce qui est logique vu que leur demande d'admission remontait à plus longtemps et qu'ils étaient plus âgés au moment du sondage. Même si les étudiants sortants étaient moins souvent mariés que les diplômés au moment de présenter leur demande d'admission initiale (7 % comparativement à 11 %), il y avait des proportions similaires de personnes ayant des enfants à charge parmi les candidats ayant interrompu leur programme et ceux l'ayant terminé (8 %) (*figure 4.6*).¹⁴ Des analyses plus poussées seraient nécessaires pour déterminer s'il existe une relation entre le fait d'être le chef de famille monoparentale et l'abandon des études, mais d'autres études citées dans la documentation examinée indiquent des taux de persévérance plus faibles pour ces parents.

¹⁴ Tous les participants ont indiqué leur état civil au moment de la demande d'admission. Par contre, le nombre d'enfants à charge est celui au moment de répondre au Sondage sur les études postsecondaires (pour les candidats en train de fréquenter l'établissement), au moment de l'interruption du programme (pour les étudiants sortants) et au moment de terminer les études (pour les diplômés).

Figure 4.5 – Candidats de chaque catégorie selon l'état civil

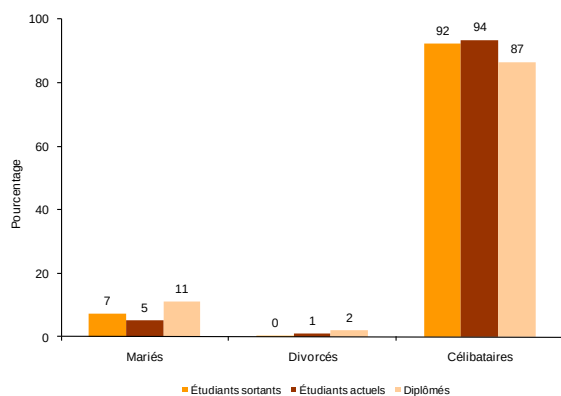
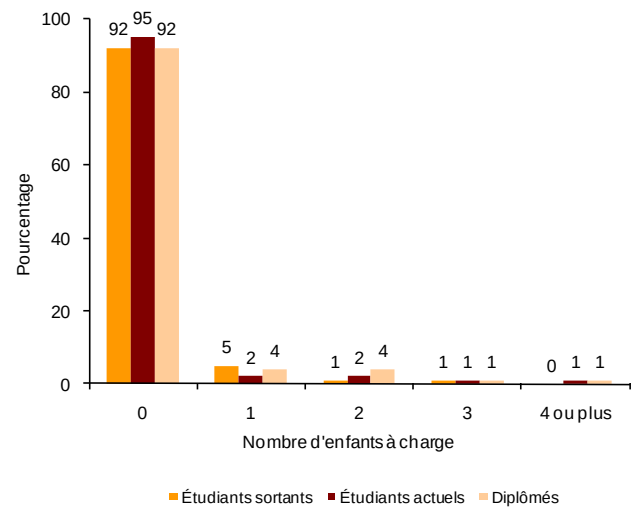
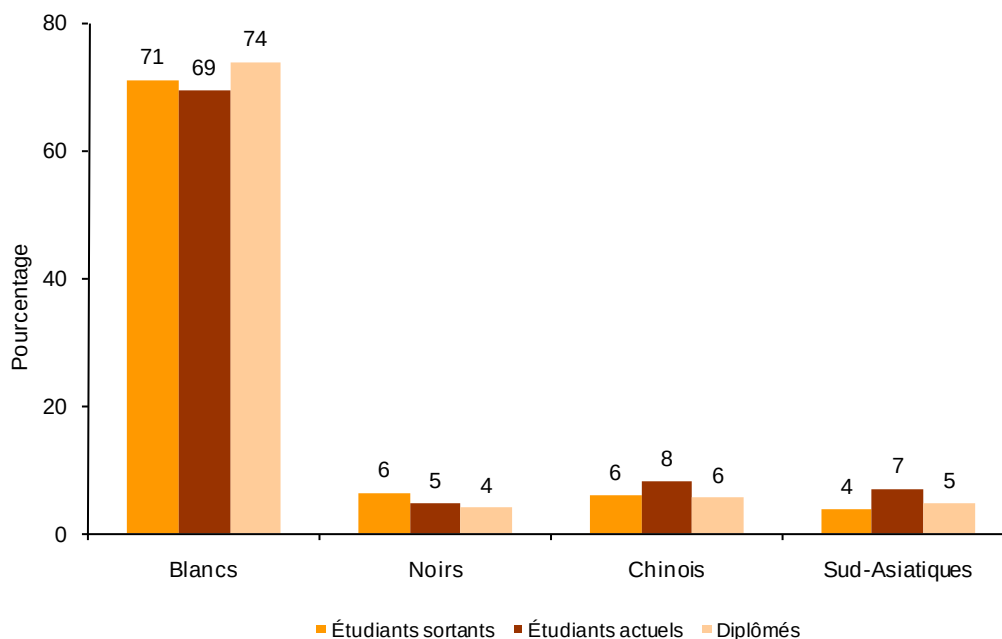


Figure 4.6 – Candidats de chaque catégorie selon le nombre d'enfants à charge



Même si certaines différences entre les trois catégories ressortent avec évidence dans les proportions de candidats ayant indiqué comme origine raciale ou culturelle qu'ils étaient Blancs ou Noirs, ces différences ne sont pas significatives (*figure 4.7*). Les tests d'hypothèse ont cependant montré que les candidats chinois et sud-asiatiques étaient surreprésentés dans la catégorie des candidats en train de fréquenter leur établissement.

Figure 4.7 – Origine raciale ou culturelle



Caractéristiques scolaires

De toute évidence, la durée du programme d'études a une influence directe sur les taux d'achèvement des études postsecondaires, et il est donc logique de constater que les candidats qui suivaient un programme menant à un certificat dans un collège privé, à un certificat d'études collégiales (programme d'un an) ou à un certificat d'études supérieures – tous des programmes d'un an ou moins – étaient proportionnellement plus nombreux que les candidats suivant d'autres programmes d'études à l'avoir terminé (*figure 4.8*). De même, les candidats suivant des programmes dans le domaine de l'hôtellerie, donnés exclusivement par des collèges et donc de plus courte durée, avaient plus souvent terminé leur programme que les autres candidats (*figure 4.9*). Les taux d'interruption du programme étaient plus élevés chez les étudiants en informatique et moins élevés chez les étudiants des programmes en éducation.

Figure 4.8 – Persévérance selon les titres visés

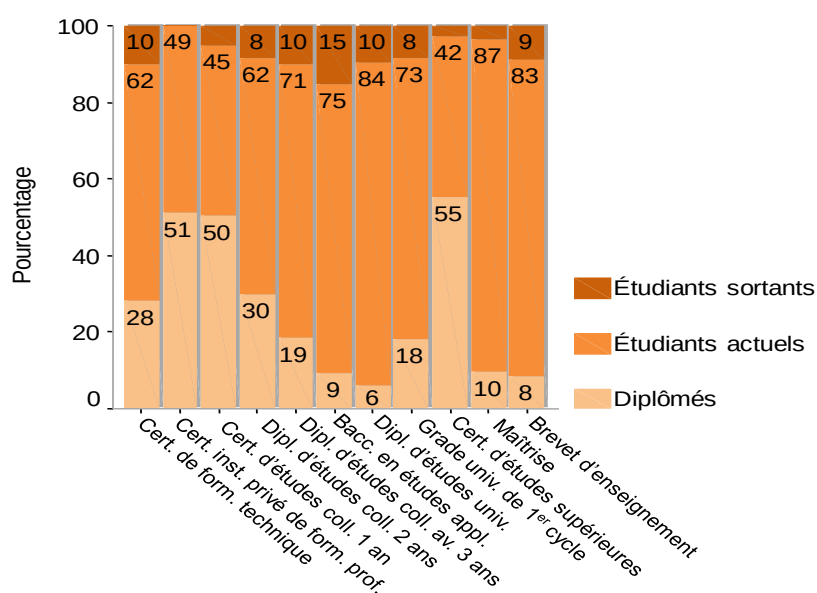
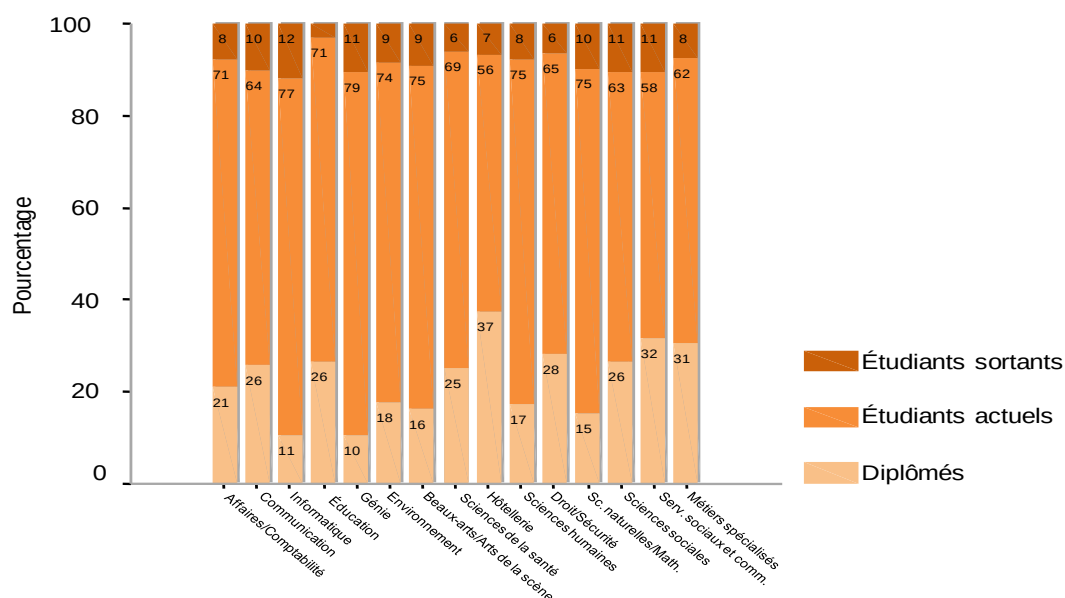


Figure 4.9 – Persévérance selon le programme d'études



Le *tableau 4.2* compare les résultats d'après les caractéristiques scolaires et fait ressortir des liens étroits entre la persévérance et les notes durant les études secondaires, le type d'établissement, le fait que la personne ait été admise dans son établissement de premier choix ou non et le moment des études. On n'a pas observé de différences marquées selon que les candidats suivaient leur programme de premier choix, avaient présenté une demande pour des études à temps plein ou à temps partiel ou avaient des projets de carrière bien définis au moment d'entreprendre leurs études postsecondaires.

Les étudiants sortants avaient plus souvent des notes faibles durant leurs études secondaires (moins de 75 %) que des notes de 85 % ou plus. Plus les moyennes étaient élevées, plus il y avait de candidats en train de fréquenter leur établissement puisque les étudiants ayant le meilleur rendement étaient plus portés à s'inscrire à des programmes de quatre ans. Les moyennes faibles étaient par contre associées à des taux élevés d'interruption des programmes.

S'il n'y avait pas de différences marquées dans les taux d'interruption des programmes entre les candidats des universités et des collèges, les candidats des collèges avaient plus souvent terminé leur programme que ceux des universités, ce qui est, encore une fois, attribuable à la durée des programmes. Le fait que les candidats avaient obtenu ou non une offre d'admission de leur établissement de premier choix était sans effet sur l'abandon des études mais faisait augmenter les chances qu'une personne ait terminé son programme d'études.

Même si les personnes ayant retardé les études postsecondaires ne différaient pas tellement des autres candidats dans les trois catégories, on a observé des variations importantes en comparant les candidats ayant présenté une demande dès la fin de leurs études secondaires à ceux ayant déjà fait des études postsecondaires. Ceux qui avaient présenté une demande dès la fin des études secondaires étaient surreprésentés parmi les étudiants actuels. Les candidats

ayant déjà fait des études postsecondaires étaient quant à eux surreprésentés dans la catégorie des diplômés. Cela dépend peut-être du fait que ces candidats ont fait un programme d'études supérieures après avoir obtenu un autre titre postsecondaire. Quoi qu'il en soit, ce groupe n'a pas subi les analyses qui auraient permis de déterminer la proportion de candidats qui avaient terminé un programme d'études postsecondaires au préalable. Il est aussi possible qu'ils aient pu se faire transférer des crédits d'un programme antérieur dans leur nouveau programme.

Tableau 4.2 – Caractéristiques scolaires des participants aux études postsecondaires

	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Ensemble des candidats	8 %	69 %	23 %
Moyenne durant les études secondaires*			
< 75 %	15 %	62 %	23 %
75 % à 79 %	8 %	74 %	18 %
80 % à 84 %	8 %	76 %	15 %
85 % à 89 %	6 %	77 %	18 %
90 % ou plus	4 %	81 %	15 %
Type d'établissement*			
Université	8 %	74 %	18 %
Collège	9 %	64 %	28 %
Offre émanant de l'établissement de premier choix?*			
Oui	8 %	68 %	25 %
Non	9 %	74 %	17 %
Offre pour le programme de premier choix?			
Oui	8 %	69 %	23 %
Non	8 %	69 %	23 %
Charge de cours prévue			
Temps plein	8 %	69 %	23 %
Temps partiel	9 %	62 %	28 %
Objectifs de carrière définis			
Oui	8 %	68 %	24 %
Non	9 %	69 %	22 %
Moment des études*			
Études non tardives	8 %	75 %	17 %
Études tardives	11 %	66 %	23 %
EPS antérieures	8 %	59 %	33 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

On a demandé aux candidats ayant interrompu leur programme d'études avant la fin combien de temps ils avaient attendu avant d'arrêter. Près de la moitié des étudiants sortants (44 %) ont indiqué qu'ils avaient fait au moins un an d'études et un quart de plus ont dit (26 %) avoir fait plusieurs trimestres (sept mois ou plus) (tableau 4.3).

Tableau 4.3 – Persévérance des étudiants sortants

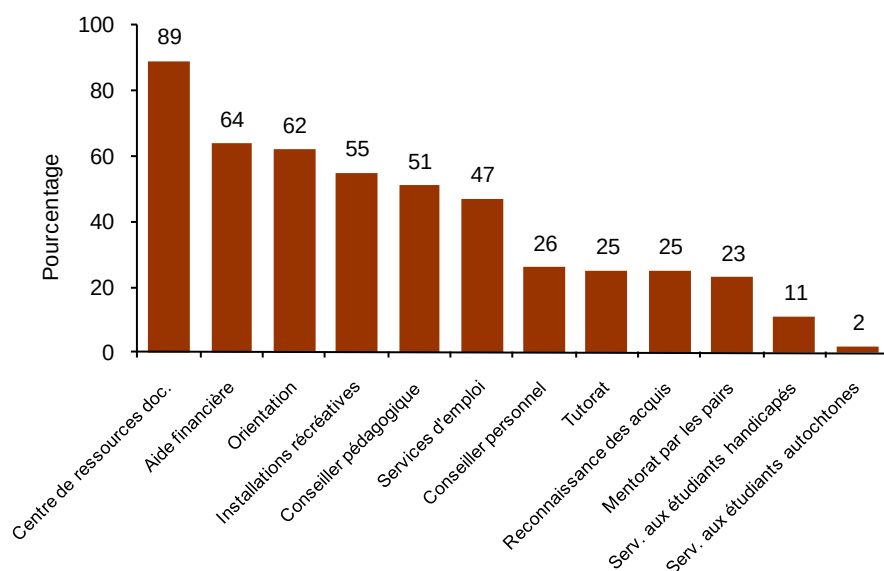
	Étudiants sortants
Interruption après moins d'un an	56 %
Moins de 2 mois	8 %
3 à 6 mois	22 %
7 à 11 mois	26 %
Interruption après 1 an ou plus	44 %
1 an	26 %
2 ans	14 %
3 ans	4 %

Services aux étudiants

Dans le Sondage sur les études postsecondaires, les personnes ayant fait des études postsecondaires devaient indiquer les services aux étudiants qu'ils avaient utilisés durant leurs études et leur degré de satisfaction à l'égard de ces services. On leur a soumis une liste de douze services en leur demandant s'ils les avaient utilisés fréquemment, parfois, au moins une fois ou jamais. Les personnes ayant déjà utilisé les services devaient mesurer leur degré de satisfaction à l'aide d'une échelle de cinq points allant de « très insatisfait » à « très satisfait », et il leur était aussi possible d'indiquer qu'elles ne savaient pas comment mesurer leur degré de satisfaction.

La *figure 4.10* montre la proportion de l'ensemble des étudiants postsecondaires qui avaient utilisé chacun des douze services aux étudiants, que ce soit au moins une fois, parfois ou fréquemment. Environ neuf candidats sur dix ayant accepté une offre d'admission disaient avoir utilisé le centre de ressources documentaires de leur établissement (89 %), et près des deux tiers avaient eu recours aux services d'aide financière (64 %) ou avaient participé à des programmes ou activités d'orientation (62 %). À peu près la moitié de tous les étudiants s'étaient servi des installations sportives et récréatives (55 %), des services d'un conseiller pédagogique (51 %) et des services d'emploi (47 %), et le quart avaient eu accès à un conseiller personnel (26%), à des services de tutorat (25 %), aux services de reconnaissance des acquis (25 %) et à du mentorat par les pairs (23 %). Les services les moins utilisés par l'ensemble des participants au sondage étaient les services aux étudiants handicapés (11 %) et aux étudiants autochtones (2 %).

Figure 4.10 – Utilisation des services aux étudiants par les étudiants postsecondaires



Le *tableau 4.4* illustre les différences dans l'utilisation et le degré de satisfaction entre les trois catégories de candidats et montre qu'il n'y avait aucune différence importante entre les étudiants sortants, les étudiants actuels et les diplômés pour ce qui est de l'utilisation des services d'un conseiller personnel, de la reconnaissance des acquis et des services aux étudiants autochtones et de la satisfaction à l'égard de ces services. Il y a des services qui ont été davantage utilisés par certains groupes de candidats – notamment le centre de ressources documentaires, le tutorat, le mentorat par les pairs et les services aux étudiants handicapés –, mais le taux de satisfaction de tous les utilisateurs était similaire. Cependant, même si toutes les catégories d'étudiants ont utilisé les services d'un conseiller pédagogique à peu près autant les uns que les autres, le degré de satisfaction à l'égard de ces services variait.

Ayant fréquenté leur établissement moins longtemps, les étudiants sortants avaient en général moins utilisé plusieurs services (centre de ressources documentaires, orientation, installations sportives et récréatives et services d'emploi) et ils étaient aussi moins satisfaits des services qu'ils avaient utilisés (aide financière, orientation et services d'emploi). La seule exception était les services aux étudiants handicapés, qu'ils avaient utilisés davantage que les étudiants actuels et les diplômés mais pour lesquels ils avaient un degré de satisfaction similaire. Les étudiants en train de fréquenter leur établissement avaient davantage utilisé plusieurs services (aide financière, orientation et mentorat par les pairs) et étaient plus satisfaits de bon nombre des services utilisés (notamment l'orientation, les installations sportives et récréatives, les services d'un conseiller pédagogique et les services d'emploi).

Les étudiants ayant terminé leur programme d'études étaient les plus grands utilisateurs des services d'emploi mais aussi ceux qui se servaient le moins des services de tutorat. Ils étaient aussi plus satisfaits des services d'aide financière que les autres étudiants.

Tableau 4.4 – Utilisation des services aux étudiants par les étudiants postsecondaires et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Centre de ressources documentaires	Utilisation*	85 %	91 %	91 %
	Score moyen	4,2	4,3	4,3
Services d'aide financière	Utilisation*	56 %	63 %	58 %
	Score moyen*	3,7	3,9	4,0
Programmes ou activités d'orientation	Utilisation*	62 %	70 %	65 %
	Score moyen*	3,9	4,1	4,0
Installations sportives et récréatives	Utilisation*	58 %	68 %	66 %
	Score moyen*	4,1	4,2	4,1
Conseiller pédagogique	Utilisation	54 %	55 %	53 %
	Score moyen*	3,7	4,0	3,8
Services d'emploi	Utilisation*	38 %	45 %	57 %
	Score moyen*	3,7	3,9	3,8
Conseiller personnel	Utilisation	24 %	21 %	19 %
	Score moyen	4,0	3,9	3,9
Services de tutorat	Utilisation*	25 %	26 %	21 %
	Score moyen	3,6	3,9	3,9
Reconnaissance des acquis	Utilisation	18 %	20 %	16 %
	Score moyen	3,6	3,8	3,6
Services de mentorat par les pairs	Utilisation*	23 %	28 %	22 %
	Score moyen	3,7	3,9	3,8
Services aux étudiants handicapés	Utilisation*	13 %	8 %	8 %
	Score moyen	3,8	4,2	4,2
Services aux étudiants autochtones	Utilisation	4 %	2 %	2 %
	Score moyen	3,7	4,1	4,1

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Le *tableau 4.5* compare l'utilisation des services aux étudiants et le degré de satisfaction entre les candidats qui faisaient partie des quatre groupes sous-représentés et les candidats qui ne faisaient partie d'aucun d'eux. Pour éviter les comparaisons trompeuses, on a évité d'indiquer un score moyen pour les échantillons de moins de 20 personnes.

Il y avait beaucoup d'écarts importants entre les candidats appartenant aux quatre groupes sous-représentés et les candidats non désignés pour ce qui est de leur utilisation des services aux étudiants. Les candidats des groupes sous-représentés dans les catégories des étudiants sortants, des étudiants actuels et des diplômés avaient beaucoup plus utilisé les services d'un conseiller personnel, la reconnaissance des acquis et les services aux étudiants handicapés que les candidats non désignés. Parmi les étudiants actuels et les diplômés, les personnes faisant partie des groupes sous-représentés étaient proportionnellement plus nombreuses à utiliser les services d'aide financière et les services aux étudiants autochtones, mais elles utilisaient peu les programmes ou activités d'orientation et les installations sportives et

récréatives. Pour ce qui est du degré de satisfaction à l'égard des services utilisés, les étudiants actuels des groupes sous-représentés étaient un peu moins satisfaits que les étudiants non désignés des centres de ressources documentaires et des services d'emploi mais beaucoup plus satisfaits de la reconnaissance des acquis.

Tableau 4.5 – Utilisation des services aux étudiants par les étudiants des groupes sous-représentés et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Sous-représentés (n = 121)	Non désignés (n = 125)	Sous-représentés (n = 920)	Non désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 351)	Non désignés (n = 317)
Centre de ressources documentaires	Utilisation	85 %	82 %	91 %	91 %	91 %	91 %
	Score moyen*	4,2	4,4	4,3	4,3	4,3	4,3
Services d'aide financière	Utilisation*	58 %	49 %	68 %	59 %	62 %	54 %
	Score moyen	3,8	3,9	4,0	3,9	4,0	4,1
Programmes ou activités d'orientation	Utilisation*	65 %	58 %	66 %	73 %	62 %	66 %
	Score moyen	3,8	4,1	4,1	4,1	3,9	4,1
Installations sportives et récréatives	Utilisation*	56 %	57 %	63 %	72 %	62 %	68 %
	Score moyen	3,9	4,4	4,2	4,2	4,0	4,1
Services d'emploi	Utilisation	41 %	36 %	45 %	45 %	56 %	58 %
	Score moyen*	3,6	3,7	3,9	4,0	3,8	3,8
Conseiller personnel	Utilisation*	32 %	17 %	25 %	18 %	24 %	17 %
	Score moyen	4,0	3,9	4,1	3,8	4,0	3,9
Services de tutorat	Utilisation*	26 %	22 %	27 %	26 %	24 %	19 %
	Score moyen	3,8	3,5	3,9	3,9	4,0	3,8
Reconnaissance des acquis	Utilisation*	24 %	13 %	22 %	18 %	19 %	14 %
	Score moyen*	3,6	-	4,0	3,7	3,8	3,5
Services aux étudiants handicapés	Utilisation*	20 %	4 %	16 %	3 %	13 %	2 %
	Score moyen	3,9	-	4,3	-	4,4	-
Services aux étudiants autochtones	Utilisation*	3 %	3 %	4 %	1 %	3 %	1 %
	Score moyen	-	-	4,2	-	-	-

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants Autochtones

Compte tenu du petit nombre d'étudiants autochtones sortants et de diplômés autochtones dans l'échantillon, le *tableau 4.6* ci-dessous contient le nombre de personnes plutôt que la distribution statistique. Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants autochtones en train de faire des études postsecondaires ont beaucoup plus utilisé les services aux étudiants autochtones que les autres étudiants actuels, mais leur utilisation des autres services et leur degré de satisfaction étaient similaires.

Tableau 4.6 – Utilisation des services aux étudiants par les étudiants autochtones et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants	Étudiants actuels		Diplômés
		Autochtones (n = 5)	Autochtones (n = 38)	Autres personnes (n = 2 168)	Autochtones (n = 12)
Services aux étudiants autochtones	Utilisation*	n = 1	45 %	2 %	n = 4
	Score moyen	-	-	4.0	-

*Les résultats sont indiqués en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants Handicapés

Les étudiants handicapés ayant fait des études postsecondaires – les étudiants actuels, les étudiants sortants et les diplômés – utilisaient beaucoup plus les services d'un conseiller personnel et les services aux étudiants handicapés que leurs pairs non handicapés, et ils utilisaient aussi davantage les services d'aide financière, les services d'un conseiller pédagogique, la reconnaissance des acquis et les services de mentorat par des pairs (*tableau 4.7*). Parmi les étudiants actuels, les personnes handicapées utilisaient davantage le tutorat et les services aux étudiants autochtones, mais elles se servaient moins des installations sportives et récréatives que les autres. Les diplômés handicapés étaient aussi proportionnellement plus nombreux que leurs pairs à avoir utilisé des services de tutorat. Fait intéressant, les étudiants handicapés ayant interrompu leur programme et ceux l'ayant terminé étaient aussi plus enclins à utiliser les programmes ou activités d'orientation que les autres.

Dans tous les cas sauf un où des écarts importants dans les scores moyens de satisfaction ont été observés, les étudiants handicapés étaient moins satisfaits que les autres. Les étudiants handicapés ayant interrompu leur programme se disaient moins satisfaits que les autres des programmes d'orientation. Les étudiants handicapés actuels avaient un taux de satisfaction plus faible pour les services d'aide financière, les services d'un conseiller pédagogique et les services de tutorat. Les diplômés handicapés étaient moins satisfaits des services d'aide financière et des installations récréatives. L'exception la plus notable était les services aux étudiants handicapés, qui ont reçu un score plus élevé pour la satisfaction des étudiants handicapés actuels les ayant utilisés.

Tableau 4.7 - Utilisation des services aux étudiants par les étudiants handicapés et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Services d'aide financière	Utilisation*	67 %	53 %	72 %	62 %	65 %	57 %
	Score moyen*	3,8	3,7	3,8	3,9	4,0	4,1
Programmes ou activités d'orientation	Utilisation*	72 %	61 %	67 %	70 %	72 %	64 %
	Score moyen*	3,5	4,0	4,0	4,1	4,2	4,0
Installations sportives et récréatives	Utilisation*	56 %	60 %	60 %	69 %	66 %	66 %
	Score moyen*	3,8	4,2	4,1	4,2	3,7	4,1
Services d'un conseiller pédagogique	Utilisation*	67 %	54 %	68 %	54 %	68 %	52 %
	Score moyen*	3,8	3,7	3,9	4,0	3,8	3,8
Services d'emploi	Utilisation	41 %	38 %	47 %	45 %	56 %	56 %
	Score moyen*	-	3,7	3,8	4,0	3,8	3,8
Services d'un conseiller personnel	Utilisation*	59 %	17 %	41 %	19 %	45 %	18 %
	Score moyen	4,1	3,9	4,2	3,9	4,2	3,8
Services de tutorat	Utilisation*	31 %	24 %	39 %	25 %	33 %	20 %
	Score moyen*	-	3,5	3,8	4,0	4,4	3,9
Reconnaissance des acquis	Utilisation*	33 %	15 %	33 %	19 %	27 %	15 %
	Score moyen	-	3,6	4,1	3,8	-	3,5
Services de mentorat par les pairs	Utilisation*	33 %	22 %	36 %	27 %	30 %	22 %
	Score moyen	-	3,7	3,9	3,9	-	3,8
Services aux étudiants handicapés	Utilisation*	59 %	5 %	65 %	2 %	64 %	3 %
	Score moyen*	3,9	-	4,4	3,8	4,5	3,8
Services aux étudiants autochtones	Utilisation*	3 %	4 %	4 %	2 %	2 %	3 %
	Score moyen	-	-	-	4,0	-	4,1

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants de première génération

Les installations sportives et récréatives ont été moins utilisées par tous les étudiants de première génération – tant les étudiants sortants et les étudiants actuels que les diplômés – que par les étudiants dont les parents avaient fait des études postsecondaires (tableau 4.8).

Les étudiants sortants de première génération ont moins utilisé les services de tutorat et les services aux étudiants handicapés que les autres étudiants. Les étudiants actuels de première génération étaient plus portés à utiliser les services d'aide financière, les services d'un conseiller personnel et les services aux étudiants autochtones que les autres étudiants, mais ils se servaient moins des programmes d'orientation, des services d'un conseiller pédagogique et du mentorat par les pairs. En outre, ceux ayant eu recours à un conseiller pédagogique avaient un taux de satisfaction plus élevé. Les diplômés de première génération avaient plus utilisé les

services d'aide financière, les services d'un conseiller personnel, le tutorat et la reconnaissance des acquis, mais ils s'étaient moins servi des programmes d'orientation.

Tableau 4.8 – Utilisation des services aux étudiants par les étudiants de première génération et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Aide financière	Utilisation*	57 %	55 %	68 %	61 %	63 %	55 %
	Score moyen	3,6	3,8	4,0	3,9	4,0	4,1
Programmes ou activités d'orientation	Utilisation*	59 %	64 %	66 %	72 %	62 %	66 %
	Score moyen	3,9	3,9	4,1	4,1	3,9	4,1
Installations sportives et récréatives	Utilisation*	49 %	62 %	63 %	70 %	60 %	69 %
	Score moyen	4,0	4,2	4,3	4,2	4,0	4,1
Services d'un conseiller pédagogique	Utilisation*	46 %	58 %	51 %	57 %	51 %	53 %
	Score moyen*	3,6	3,7	4,0	3,9	3,9	3,8
Services d'emploi	Utilisation	37 %	39 %	45 %	45 %	56 %	57 %
	Score moyen	3,6	3,7	3,9	3,9	3,8	3,8
Services d'un conseiller personnel	Utilisation*	24 %	24 %	22 %	20 %	21 %	18 %
	Score moyen	-	4,0	4,0	3,8	3,9	3,9
Services de tutorat	Utilisation*	20 %	26 %	25 %	26 %	23 %	19 %
	Score moyen	-	3,5	3,9	3,9	3,8	4,0
Reconnaissance des acquis	Utilisation*	16 %	18 %	20 %	20 %	19 %	15 %
	Score moyen	-	3,7	3,9	3,8	3,8	3,6
Services de mentorat par les pairs	Utilisation*	19 %	24 %	26 %	29 %	21 %	22 %
	Score moyen	-	3,7	3,9	3,8	3,7	3,8
Services aux étudiants handicapés	Utilisation*	9 %	15 %	10 %	7 %	8 %	7 %
	Score moyen	-	3,9	4,3	4,2	4,5	4,1
Services aux étudiants autochtones	Utilisation*	3 %	5 %	3 %	2 %	2 %	3 %
	Score moyen	-	-	4,1	4,1	-	-

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Les étudiants sortants de ce groupe ont davantage utilisé les services d'aide financière et les installations sportives et récréatives que les autres étudiants sortants (tableau 4.9).

Parmi les étudiants actuels, ceux ayant retardé leurs études postsecondaires ont moins utilisé les programmes ou activités d'orientation et les installations sportives et récréatives, mais ils ont employé davantage les services d'aide financière, les services d'un conseiller personnel et la reconnaissance des acquis. Ils étaient aussi beaucoup plus satisfaits des services de reconnaissance des acquis reçus. Les étudiants ayant fait des études tardives qui avaient terminé leur programme ont utilisé les services d'emploi plus que les autres étudiants, mais ils

se sont moins servi des installations sportives et récréatives, du mentorat par les pairs et des services aux étudiants autochtones.

Tableau 4.9 - Utilisation des services aux étudiants par les personnes ayant retardé les études postsecondaires et degré de satisfaction*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes ayant retardé les EPS (n = 27)	Autres personnes (n = 226)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 159)	Autres personnes (n = 2 058)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 56)	Autres personnes (n = 609)
Aide financière	Utilisation*	67 %	54 %	69 %	63 %	50 %	58 %
	Score moyen	-	3,7	4,1	3,9	4,1	4,1
Programmes ou activités d'orientation	Utilisation*	48 %	62 %	62 %	71 %	68 %	64 %
	Score moyen	-	3,9	4,1	4,1	4,0	4,0
Installations sportives et récréatives	Utilisation*	63 %	54 %	55 %	69 %	50 %	67 %
	Score moyen	-	4,2	4,1	4,2	4,1	4,1
Services d'emploi	Utilisation*	33 %	40 %	45 %	45 %	63 %	57 %
	Score moyen	-	3,7	3,9	3,9	4,0	3,8
Services d'un conseiller personnel	Utilisation*	26 %	24 %	27 %	20 %	23 %	19 %
	Score moyen	-	4,0	4,2	3,9	-	3,9
Reconnaissance des acquis	Utilisation*	26 %	17 %	29 %	19 %	11 %	16 %
	Score moyen*	-	3,7	4,1	3,8	-	3,6
Services de mentorat par les pairs	Utilisation*	19 %	23 %	26 %	28 %	16 %	22 %
	Score moyen	-	3,8	4,1	3,8	-	3,8
Services aux étudiants autochtones	Utilisation*	4 %	4 %	3 %	2 %	0 %	2 %
	Score moyen	-	-	-	4,1	-	-

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Expérience des études postsecondaires

Dans le Sondage sur les études postsecondaires, on a demandé aux étudiants de réfléchir à leur expérience des études à l'établissement fréquenté et d'indiquer dans quelle mesure ils étaient en accord avec huit énoncés aléatoires d'après une échelle de cinq points allant de « tout à fait en accord » à « tout à fait en désaccord ».

Les étudiants sortants, les étudiants actuels comme les diplômés étaient le plus en accord avec les énoncés disant qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire et qu'ils étaient encouragés à consacrer du temps à leurs travaux de cours (tableau 4.10). Ils étaient un peu moins enclins à convenir que de l'aide était offerte pour leurs responsabilités en dehors des cours.

Pour ce qui est des scores moyens, le seul énoncé ayant reçu un niveau de soutien semblable de la part de toutes les catégories de participants était celui concernant l'importance des

activités parascolaires dans la vie étudiante. Même s'il y avait peu d'écarts entre les étudiants actuels et les diplômés pour les sept autres énoncés, il n'en reste pas moins que les étudiants sortants avaient une perception beaucoup moins bonne de leur expérience des études postsecondaires. On observait les écarts les plus importants pour les énoncés disant qu'il y avait sur le campus au moins une personne à qui ils pouvaient se fier et que de l'aide leur était offerte pour leurs devoirs et leurs responsabilités en dehors des cours.

Tableau 4.10 – Perceptions des études postsecondaires*

	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Je comprends les attentes de mon programme en ce qui concerne le rendement scolaire.*	4,1	4,5	4,5
On m'encourage à consacrer du temps à mes travaux de cours.*	4,0	4,3	4,4
Je peux me fier à au moins une personne sur le campus (professeur, conseiller, membre du personnel ou étudiant) pour obtenir des renseignements ou de l'aide.*	3,7	4,3	4,3
Je suis au courant des services d'aide financière.*	3,9	4,2	4,1
On m'informe sur les activités sociales organisées sur le campus.*	3,6	4,0	3,9
On m'offre de l'aide pour mes devoirs.*	3,3	3,9	3,8
La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	3,5	3,7	3,7
On m'offre de l'aide pour mes responsabilités en dehors de mes cours (travail, famille, etc.)*	3,0	3,6	3,4

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

En comparant les résultats pour tous les étudiants des groupes sous-représentés à ceux des étudiants non désignés, on a observé seulement deux différences significatives. Les étudiants actuels se classant dans les groupes sous-représentés étaient proportionnellement moins nombreux à trouver que les activités parascolaires étaient une partie importante de la vie étudiante (tableau 4.11). Les diplômés d'études postsecondaires faisant partie des groupes sous-représentés trouvaient plus que les autres qu'on leur offrait de l'aide pour leurs responsabilités en dehors des cours.

Tableau 4.11 – Perceptions des études postsecondaires par les étudiants des groupes sous-représentés*

	Étudiants sortants		Étudiants actuels*		Diplômés*	
	Sous-représentés (n = 121)	Non désignés (n = 125)	Sous-représentés (n = 920)	Non désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 351)	Non désignés (n = 317)
La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	3,5	3,5	3,6	3,8	3,6	3,7
On m'offre de l'aide pour mes responsabilités en dehors de mes cours.	3,0	3,2	3,6	3,6	3,4	3,3

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiantes autochtones

Le trop petit nombre de personnes faisant partie des échantillons a empêché de comparer les étudiants autochtones sortants et les diplômés autochtones avec les personnes des mêmes

catégories n'étant pas autochtones. Les comparaisons entre les étudiants actuels n'ont toutefois révélé aucune différence importante.

Étudiants handicapés

Les étudiants handicapés actuels trouvaient beaucoup moins que les étudiants non handicapés qu'ils avaient une personne à qui se fier pour obtenir des renseignements, qu'ils comprenaient les attentes de leur programme en ce qui concerne le rendement scolaire et que la participation aux activités parascolaires était une partie importante de la vie étudiante (*tableau 4.12*). Bien qu'on n'ait observé aucune différence entre les diplômés handicapés et les autres diplômés, les étudiants sortants handicapés étaient beaucoup moins enclins à convenir que de l'aide leur était offerte pour leurs responsabilités en dehors des cours.

*Tableau 4.12 – Perceptions des études postsecondaires par les étudiants handicapés**

	Étudiants sortants*		Étudiants actuels*		Diplômés	
	Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Je comprends les attentes de mon programme.	4,0	4,2	4,4	4,5	4,6	4,5
Je peux me fier à au moins une personne sur le campus.	3,9	3,8	4,2	4,3	4,6	4,3
La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	3,5	3,5	3,3	3,7	3,6	3,7
On m'offre de l'aide pour mes responsabilités en dehors de mes cours.	2,7	3,1	3,6	3,6	3,7	3,4

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants du première génération

À part une exception, les perceptions des étudiants de première génération étaient semblables à celles des étudiants dont les parents avaient terminé des études postsecondaires. Les diplômés de première génération convenaient moins que les autres qu'ils avaient une personne à qui ils pouvaient se fier sur leur campus (*tableau 4.13*). L'écart est significatif, même si cela ne semble pas être le cas.

*Tableau 4.13 – Perceptions des études postsecondaires par les étudiants de première génération**

	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés*	
	Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Je peux me fier à au moins une personne sur le campus.	3,7	3,7	4,3	4,2	4,3	4,4

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Si les étudiants sortants et les étudiants actuels ayant fait des études tardives avaient des perceptions de leurs études semblables à celles des autres étudiants, les diplômés ayant retardé les études postsecondaires convenaient plus volontiers qu'ils étaient au courant des

services d'aide financière. Ces derniers étaient aussi, en moyenne, moins enclins à convenir que les activités parascolaires étaient une partie importante de la vie étudiante (*tableau 4.14*).

*Tableau 4.14 – Perceptions des études postsecondaires par les personnes ayant retardé les études postsecondaires**

	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés*	
	Personnes ayant retardé les EPS (n = 27)	Autres personnes (n = 226)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 159)	Autres personnes (n = 2 058)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 56)	Autres personnes (n = 609)
Je suis au courant des services d'aide financière.	4,0	3,9	4,2	4,2	4,2	4,1
La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	3,3	3,5	3,4	3,7	3,5	3,7

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Participation aux activités

Pour évaluer l'influence de la participation aux activités scolaires et aux activités sociales par les étudiants sur les probabilités qu'ils terminent leurs études, on a soumis aux participants une liste aléatoire de treize activités afin qu'ils indiquent à quelle fréquence ils avaient participé à chacune. Les choix possibles étaient « souvent », « parfois » et « jamais ».

Il n'y avait pas de différence significative entre les étudiants sortants, les étudiants actuels et les diplômés pour ce qui est de la fréquence à laquelle ils avaient participé à des programmes sportifs ou récréatifs, mais les diplômés étaient les plus portés à indiquer qu'ils avaient souvent participé à toutes les activités, sauf manquer des cours (*tableau 4.15*). Le contraire était vrai pour les étudiants sortants, qui étaient beaucoup moins portés que les diplômés à indiquer qu'ils avaient souvent participé à des activités (peut-être en partie à cause des périodes de fréquentation plus courtes) et qui manquaient régulièrement des cours dans une proportion deux fois plus grande.

Tableau 4.15 – Participation aux activités par tous les participants au sondage*

		Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Terminer mes devoirs ou mes projets à temps.*	Souvent	71 %	88 %	94 %
	Jamais	2 %	1 %	0 %
Passer en revue mes devoirs avant de les remettre.*	Souvent	58 %	67 %	79 %
	Jamais	4 %	3 %	2 %
Utiliser diverses sources d'information pour faire un devoir ou un projet.*	Souvent	57 %	59 %	78 %
	Jamais	5 %	3 %	1 %
Utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants.*	Souvent	60 %	75 %	80 %
	Jamais	7 %	3 %	2 %
Poser des questions en classe et participer aux discussions de classe.*	Souvent	37 %	41 %	58 %
	Jamais	13 %	11 %	3 %
Utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec un instructeur.*	Souvent	47 %	54 %	72 %
	Jamais	14 %	7 %	2 %
Travailler à des devoirs ou à des projets avec d'autres étudiants.*	Souvent	44 %	47 %	67 %
	Jamais	8 %	7 %	2 %
Discuter de notes ou de devoirs avec un instructeur.*	Souvent	24 %	26 %	43 %
	Jamais	24 %	18 %	6 %
Discuter d'idées de projets de semestre ou de classe avec un instructeur.*	Souvent	16 %	25 %	42 %
	Jamais	36 %	24 %	9 %
Discuter de plans de carrière avec un instructeur.*	Souvent	12 %	13 %	28 %
	Jamais	57 %	46 %	23 %
Participer à des programmes sportifs ou récréatifs sur campus.	Souvent	10 %	14 %	16 %
	Jamais	58 %	52 %	52 %
Assister à des activités étudiantes.*	Souvent	19 %	24 %	28 %
	Jamais	28 %	20 %	19 %
Ne pas assister à des cours.*	Souvent	15 %	6 %	5 %
	Jamais	29 %	42 %	38 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Parmi les étudiants ayant interrompu leur programme d'études avant de l'avoir terminé, on n'a observé aucune différence entre les étudiants des groupes sous-représentés et les autres. Cependant, les étudiants actuels des groupes sous-représentés avaient moins tendance à utiliser souvent des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants et ils étaient moins enclins à participer à des activités sportives ou récréatives (*tableau 4.16*). Par contre, ils participaient davantage à plusieurs activités, comme poser des questions en classe, travailler avec d'autres étudiants et discuter avec leurs enseignants de leurs idées pour des projets de semestre ou de leurs projets de carrière. Comparativement aux étudiants non désignés, ceux des groupes sous-représentés ayant terminé leur programme posaient plus de questions en classe mais participaient moins aux activités récréatives sur le campus.

Tableau 4.16– Participation aux activités par les étudiants des groupes sous-représentés*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Sous-représentés (n = 121)	Non désignés (n = 125)	Sous-représentés (n = 920)	Non désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 351)	Non désignés (n = 317)
Utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants.*	Souvent	58 %	61 %	72 %	77 %	79 %	81 %
	Jamais	7 %	7 %	5 %	3 %	3 %	3 %
Poser des questions et participer aux discussions de classe.*	Souvent	40 %	38 %	45 %	38 %	63 %	53 %
	Jamais	10 %	17 %	9 %	12 %	2 %	5 %
Travailler avec d'autres étudiants.*	Souvent	45 %	45 %	51 %	45 %	68 %	65 %
	Jamais	7 %	9 %	6 %	8 %	1 %	2 %
Discuter d'idées avec un instructeur.*	Souvent	21 %	13 %	28 %	23 %	44 %	39 %
	Jamais	32 %	38 %	22 %	26 %	7 %	12 %
Discuter de la carrière avec un instructeur.*	Souvent	10 %	13 %	16 %	11 %	28 %	29 %
	Jamais	54 %	58 %	41 %	48 %	22 %	25 %
Participer à des programmes sportifs ou récréatifs.*	Souvent	8 %	11 %	11 %	16 %	10 %	22 %
	Jamais	61 %	56 %	59 %	48 %	57 %	50 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$)

Étudiants autochtones

Dans les cas où l'échantillon était suffisant pour permettre une analyse statistique, on n'observait aucun écart significatif entre les étudiants autochtones et les autres pour ce qui est de la participation aux activités.

Étudiants handicapés

Parmi les étudiants handicapés, 55 % seulement des étudiants sortants terminaient régulièrement leurs devoirs ou projets à temps, comparativement à 74 % des étudiants sortants non handicapés (tableau 4.17). De même, les étudiants actuels handicapés avaient moins tendance à toujours respecter les dates de remise. Ils étaient aussi moins portés à utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants ou à participer aux programmes récréatifs. Par contre, ils étaient proportionnellement plus nombreux à poser souvent des questions en classe, à discuter des notes, des projets de semestre et des projets de carrière avec leurs enseignants. Les étudiants handicapés ayant terminé leur programme avaient beaucoup plus souvent un niveau élevé de participation aux discussions de classe que les diplômés non autochtones.

Tableau 4.17 – Participation aux activités par les étudiants handicapés*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Terminer mes devoirs ou mes projets à temps.*	Souvent	55 %	74 %	81 %	89 %	94 %	94 %
	Jamais	10 %	1 %	1 %	1 %	-	<1
Utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants.*	Souvent	56 %	63 %	67 %	75 %	84 %	80 %
	Jamais	13 %	5 %	7 %	3 %	-	3 %
Poser des questions et participer aux discussions de classe.*	Souvent	45 %	37 %	49 %	40 %	80 %	57 %
	Jamais	10 %	14 %	7 %	11 %	2 %	4 %
Discuter des notes avec un instructeur.*	Souvent	26 %	25 %	35 %	25 %	59 %	42 %
	Jamais	21 %	24 %	10 %	19 %	2 %	7 %
Discuter d'idées avec un instructeur.*	Souvent	18 %	17 %	31 %	25 %	54 %	41 %
	Jamais	32 %	35 %	17 %	25 %	-	10 %
Discuter de la carrière avec un instructeur.*	Souvent	10 %	14 %	15 %	12 %	44 %	27 %
	Jamais	49 %	58 %	36 %	46 %	18 %	23 %
Participer à des programmes sportifs ou récréatifs.*	Souvent	5 %	12 %	10 %	15 %	10 %	17 %
	Jamais	62 %	56 %	64 %	51 %	57 %	51 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif (P < 0,05).

Étudiants de première génération

Les données pour les étudiants sortants de première génération étaient semblables à celles pour les autres étudiants sortants, mais les étudiants actuels de première génération étaient plus enclins à travailler avec d'autres étudiants et à discuter de leurs projets de carrière avec des enseignants régulièrement (tableau 4.18). Ces étudiants, tout comme les diplômés de première génération, participaient moins aux activités récréatives que ceux dont les parents avaient terminé des études postsecondaires.

Tableau 4.18 – Participation aux activités par les étudiants de première génération selon la catégorie*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Travailler avec d'autres étudiants.*	Souvent	44 %	44 %	52 %	46 %	68 %	66 %
	Jamais	11 %	6 %	5 %	8 %	2 %	2 %
Discuter de la carrière avec un instructeur.*	Souvent	10 %	13 %	15 %	12 %	25 %	29 %
	Jamais	54 %	59 %	41 %	47 %	22 %	24 %
Participer à des programmes sportifs ou récréatifs.*	Souvent	6 %	12 %	11 %	15 %	11 %	19 %
	Jamais	67 %	55 %	58 %	49 %	58 %	49 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif (P < 0,05).

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Les étudiants actuels ayant retardé les études étaient plus enclins que les autres étudiants actuels à souvent poser des questions en classe et à discuter de leurs projets de carrière avec

leurs enseignants (*tableau 4.19*). Ils étaient par contre moins portés à utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants et à participer aux programmes sportifs ou récréatifs. Tant les étudiants actuels que les diplômés ayant fait des études tardives avaient beaucoup plus tendance que les autres à indiquer qu'ils ne manquaient jamais de cours.

Tableau 4.19 – Participation aux activités par les personnes ayant retardé les études postsecondaires par catégorie*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes ayant retardé les EPS (n = 27)	Autres personnes (n = 226)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 159)	Autres personnes (n = 2 058)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 56)	Autres personnes (n = 609)
Poser des questions et participer aux discussions de classe.*	Souvent	62 %	34 %	57 %	40 %	71 %	56 %
	Jamais	8 %	15 %	4 %	11 %	2 %	4 %
Ne pas assister à des cours.*	Souvent	19 %	15 %	5 %	6 %	2 %	6 %
	Jamais	19 %	32 %	54 %	41 %	59 %	37 %
Utiliser des modes de communication électroniques pour communiquer avec d'autres étudiants.*	Souvent	50 %	59 %	64 %	76 %	75 %	80 %
	Jamais	4 %	8 %	4 %	3 %	5 %	2 %
Discuter de la carrière avec un instructeur.*	Souvent	15 %	11 %	17 %	12 %	29 %	28 %
	Jamais	58 %	56 %	35 %	46 %	14 %	24 %
Participer à des programmes sportifs ou récréatifs.*	Souvent	15 %	8 %	9 %	14 %	7 %	18 %
	Jamais	50 %	61 %	64 %	51 %	59 %	52 %

*Les résultats sont indiqués en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Emploi du temps

Pour aider à comprendre comment les étudiants postsecondaires gèrent leur temps durant leurs études, on a demandé aux participants au sondage d'indiquer les heures qu'ils consacraient normalement chaque semaine à différentes activités pendant l'année scolaire. La majorité dans les trois catégories de candidats ont indiqué qu'ils consacraient au moins 11 heures par semaine aux activités associées au programme d'études et un maximum de 10 heures par semaine à d'autres activités sur leur campus (*tableau 4.20*).

Pour les trois quarts des participants, le trajet pour se rendre à leur établissement et en revenir pouvait leur prendre 10 heures ou moins par semaine. Entre le tiers et la moitié des participants disaient faire du bénévolat, le quart d'entre eux s'occupaient de personnes à charge et environ un sur dix faisait du travail non rémunéré dans une entreprise ou une ferme familiale.

Comparativement aux étudiants actuels et aux diplômés, les étudiants sortants consacraient un peu moins de temps aux activités associées à leur programme d'études mais à peu près le même nombre d'heures aux autres activités sur le campus. Les diplômés étaient les plus enclins à faire du bénévolat, et la moitié indiquaient d'ailleurs 10 heures de bénévolat par semaine.

Tableau 4.20 – Emploi du temps des participants au sondage selon la catégorie*

	Nombre d'heures	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Activités associées au programme d'études*	0	1 %	1 %	1 %
	1 à 10	43 %	38 %	33 %
	11 ou +	56 %	62 %	66 %
Trajet aller-retour pour fréquenter l'établissement*	0	13 %	17 %	8 %
	1 à 10	79 %	73 %	82 %
	11 ou +	9 %	10 %	10 %
Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires	0	27 %	26 %	24 %
	1 à 10	54 %	59 %	63 %
	11 ou +	18 %	15 %	14 %
Bénévolat*	0	62 %	61 %	45 %
	1 à 10	35 %	35 %	49 %
	11 ou +	3 %	4 %	6 %
Soin de personnes à charge	0	77 %	75 %	71 %
	1 à 10	14 %	17 %	19 %
	11 ou +	9 %	8 %	11 %
Travail non rémunéré dans une entreprise ou ferme familiale	0	88 %	87 %	85 %
	1 à 10	8 %	11 %	13 %
	11 ou +	4 %	2 %	2 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

La comparaison entre les résultats des groupes sous-représentés et des étudiants non désignés ne révèle aucune différence importante parmi les étudiants sortants (*tableau 4.21*). Les étudiants actuels des groupes sous-représentés consacraient toutefois moins de temps aux activités associées au programme d'études et autres activités sur le campus que les étudiants actuels non désignés et plus de temps au trajet aller-retour entre leur domicile et l'établissement. Les diplômés appartenant aux groupes sous-représentés passaient plus de temps à faire le trajet aller-retour et avaient beaucoup plus souvent des personnes à charge.

Tableau 4.21 – Emploi du temps des étudiants des groupes sous-représentés selon la catégorie*

Activité	Nombre d'heures	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Sous-représentés (n = 125)	Non désignés (n = 121)	Sous-représentés (n = 920)	Non-désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 317)	Non-désignés (n = 351)
Activités associées au programme d'études*	0	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	1 à 10	41 %	47 %	41 %	34 %	34 %	33 %
	11 ou +	58 %	52 %	58 %	65 %	65 %	66 %
Trajet aller-retour pour fréquenter l'établissement*	0	11 %	12 %	14 %	20 %	6 %	10 %
	1 à 10	81 %	79 %	74 %	72 %	81 %	84 %
	11 ou +	8 %	9 %	12 %	8 %	13 %	6 %
Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires*	0	24 %	31 %	30 %	22 %	26 %	23 %
	1 à 10	61 %	49 %	57 %	62 %	62 %	63 %
	11 ou +	15 %	21 %	13 %	16 %	12 %	14 %
Soin de personnes à charge*	0	78 %	75 %	70 %	79 %	63 %	78 %
	1 à 10	15 %	15 %	18 %	15 %	21 %	16 %
	11 ou +	7 %	10 %	12 %	5 %	16 %	7 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants autochtones

Le nombre insuffisant de personnes dans les échantillons ne permettait pas de faire des comparaisons entre les étudiants sortants autochtones et les autres étudiants sortants. Cependant, les étudiants actuels autochtones disaient consacrer moins de temps que les étudiants non autochtones aux activités sur le campus autres que les cours ou laboratoires (tableau 4.22). Ils passaient beaucoup plus de temps à s'occuper de personnes à charge et étaient aussi plus proportionnellement plus nombreux à faire un travail non rémunéré dans une entreprise ou ferme familiale.

Tableau 4.22 – Emploi du temps des étudiants autochtones selon la catégorie*

Activité	Nombre d'heures	Étudiants sortants	Étudiants actuels		Diplômés
		Autochtones (n = 5)	Autochtones (n = 38)	Autres personnes (n = 2 168)	Autochtones (n = 12)
Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires*	0	n = 1	39 %	25 %	n = 4
	1 à 10	n = 4	45 %	60 %	n = 6
	11 ou +	n = 1	16 %	14 %	n = 2
Travail non rémunéré dans une entreprise ou ferme familiale*	0	n = 4	74 %	87 %	n = 11
	1 à 10	-	21 %	11 %	n = 1
	11 ou +	n = 1	5 %	2 %	-
Soin de personnes à charge*	0	n = 4	53 %	76 %	n = 7
	1 à 10	n = 1	24 %	16 %	n = 4
	11 ou +	-	21 %	7 %	n = 1

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants handicapés

On n'a observé aucune différence significative dans la catégorie des étudiants sortants entre les personnes handicapées et les autres. Les étudiants actuels handicapés, et encore plus les diplômés handicapés, consacraient plus de temps que ceux qui n'étaient pas handicapés à des soins à des personnes à charge (tableau 4.23).

Tableau 4.23 – Emploi du temps des étudiants handicapés selon la catégorie*

Activité	Nombre d'heures	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Soin de personnes à charge*	0	79 %	76 %	69 %	76 %	57 %	72 %
	1 à 10	10 %	15 %	18 %	16 %	22 %	19 %
	11 ou +	10 %	9 %	12 %	8 %	22 %	10 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants de première génération

Les étudiants sortants de première génération avaient un emploi du temps comparable à celui des autres étudiants sortants, tandis que les étudiants actuels de première génération consacraient plus de temps au trajet pour se rendre à leur établissement et en revenir et moins de temps aux activités sur le campus non associées à leur programme d'études (tableau 4.24). Les étudiants actuels comme les diplômés dont les parents n'avaient pas terminé d'études postsecondaires avaient plus tendance à s'occuper de personnes à charge que les autres.

Tableau 4.24 – Emploi du temps des étudiants de première génération selon la catégorie*

Activité	Nombre d'heures	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Trajet aller-retour pour fréquenter l'établissement*	0	8 %	15 %	14 %	19 %	6 %	9 %
	1 à 10	83 %	77 %	74 %	73 %	82 %	82 %
	11 ou +	9 %	9 %	12 %	9 %	13 %	8 %
Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires*	0	23 %	29 %	30 %	24 %	26 %	22 %
	1 à 10	61 %	52 %	56 %	61 %	62 %	63 %
	11 ou +	16 %	20 %	14 %	15 %	12 %	14 %
Soin de personnes à charge*	0	73 %	78 %	70 %	77 %	65 %	73 %
	1 à 10	18 %	13 %	18 %	16 %	20 %	18 %
	11 ou +	9 %	9 %	12 %	7 %	15 %	9 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Encore une fois, on n'a pas observé de différence significative entre les personnes ayant fait des études tardives et les autres. Les étudiants actuels ayant retardé les études postsecondaires consacraient beaucoup plus de temps au trajet aller-retour que les autres étudiants et moins de temps aux activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires.

(tableau 4.25). Les diplômés ayant fait des études tardives avaient plus souvent des personnes à charge dont ils devaient s'occuper.

Tableau 4.25 – Emploi du temps des personnes ayant retardé les études postsecondaires selon la catégorie*

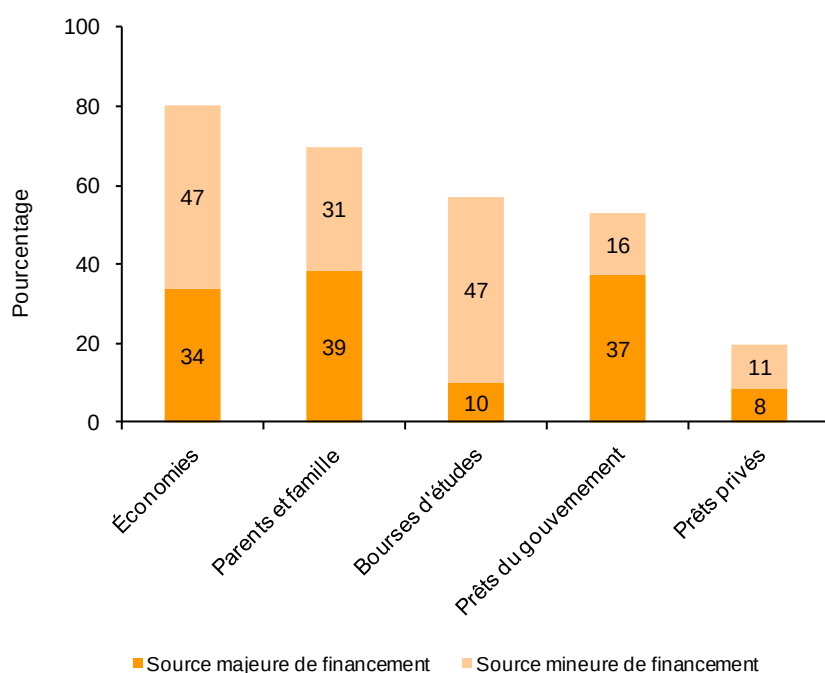
Activité	Nombre d'heures	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes ayant retardé les EPS (n = 27)	Autres personnes (n = 226)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 159)	Autres personnes (n = 2 058)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 56)	Autres personnes (n = 609)
Trajet aller-retour pour fréquenter l'établissement*	0	4 %	13 %	6 %	18 %	4 %	9 %
	1 à 10	92 %	79 %	80 %	72 %	82 %	82 %
	11 ou +	4 %	9 %	14 %	10 %	15 %	9 %
Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires*	0	15 %	29 %	40 %	25 %	29 %	24 %
	1 à 10	77 %	52 %	49 %	60 %	60 %	62 %
	11 ou +	8 %	19 %	11 %	15 %	11 %	14 %
Soin de personnes à charge*	0	77 %	75 %	61 %	76 %	62 %	73 %
	1 à 10	12 %	16 %	14 %	17 %	16 %	18 %
	11 ou +	12 %	8 %	24 %	7 %	22 %	10 %

*Les résultats sont indiqués en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Financement des études postsecondaires

On a demandé aux participants au Sondage sur les études postsecondaires d'indiquer dans quelle mesure chacune des sources suivantes avait contribué à payer leurs frais d'études postsecondaires (frais de scolarité, manuels, déplacements et frais de subsistance). Conformément à la *figure 4.11*, il y a quatre étudiants sur cinq (81 %) qui utilisaient leurs économies pour financer leurs études postsecondaires, et plus des deux tiers (70 %) recouraient à l'aide de leurs parents et leur famille. Plus de la moitié ont reçu une bourse d'études (57 %) ou un prêt d'études du gouvernement (53 %), qui étaient indiqués comme des sources majeures de financement. Environ un étudiant sur cinq (19 %) a obtenu un prêt privé pour payer ses études.

Figure 4.11 – Sources de financement des études des participants au sondage



Comme l'indique le *tableau 4.26*, les diplômés ont indiqué moins souvent que les autres étudiants leurs parents et leur famille comme source majeure de financement de leurs études. Par contre, ce sont eux qui ont indiqué le plus souvent qu'ils avaient reçu des bourses (62 %). À l'inverse, à peine la moitié des étudiants sortants avaient reçu une bourse.

Tableau 4.26 – Sources de financement selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants	Étudiants actuels	Diplômés
Économies	Majeure	30 %	31 %	35 %
	Mineure	47 %	49 %	46 %
	Nulle	23 %	20 %	18 %
Parents et famille*	Majeure	38 %	41 %	32 %
	Mineure	32 %	30 %	33 %
	Nulle	30 %	29 %	35 %
Bourses d'études*	Majeure	7 %	11 %	9 %
	Mineure	44 %	46 %	53 %
	Nulle	49 %	44 %	38 %
Prêts d'études du gouvernement	Majeure	39 %	37 %	38 %
	Mineure	11 %	17 %	14 %
	Nulle	49 %	47 %	48 %
Prêts privés	Majeure	10 %	8 %	10 %
	Mineure	11 %	11 %	12 %
	Nulle	79 %	81 %	77 %

*Les résultats sont indiqués en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

En comparant les étudiants actuels des groupes sous-représentés aux autres, on a constaté qu'ils utilisaient un peu moins leurs économies que les étudiants non désignés mais qu'ils

avaient plus tendance à considérer leurs économies comme une source de financement majeure (tableau 4.27). Ils recevaient un peu moins d'aide financière de leur famille et des bourses d'études, mais ils participaient davantage aux programmes d'aide financière du gouvernement et ils utilisaient généralement les prêts pour financer une bonne partie de leurs études. Les diplômés des groupes sous-représentés avaient aussi reçu moins souvent que les étudiants non désignés une aide financière de leur famille, mais ils étaient plus portés à obtenir des prêts privés pour financer leurs études.

Tableau 4.27 – Sources de financement des étudiants des groupes sous-représentés selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Sous-représentés (n = 121)	Non désignés (n = 125)	Sous-représentés (n = 920)	Non désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 351)	Non désignés (n = 317)
Économies*	Majeure	33 %	28 %	33 %	29 %	37 %	34 %
	Mineure	39 %	53 %	45 %	52 %	44 %	48 %
	Nulle	28 %	18 %	22 %	19 %	19 %	18 %
Parents et famille*	Majeure	33 %	45 %	30 %	48 %	25 %	39 %
	Mineure	32 %	32 %	30 %	30 %	30 %	35 %
	Nulle	35 %	23 %	40 %	21 %	45 %	26 %
Bourses d'études*	Majeure	11 %	4 %	10 %	11 %	7 %	8 %
	Mineure	44 %	45 %	44 %	49 %	49 %	57 %
	Nulle	45 %	51 %	47 %	40 %	43 %	35 %
Prêts d'études du gouvernement*	Majeure	43 %	31 %	44 %	32 %	42 %	34 %
	Mineure	11 %	11 %	15 %	18 %	13 %	13 %
	Nulle	45 %	58 %	41 %	50 %	45 %	53 %
Prêts privés*	Majeure	8 %	12 %	9 %	7 %	13 %	9 %
	Mineure	11 %	9 %	12 %	11 %	14 %	10 %
	Nulle	80 %	79 %	80 %	82 %	73 %	82 %

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants Autochtones

Le nombre insuffisant de personnes dans les échantillons a empêché de comparer les étudiants sortants autochtones avec les autres étudiants sortants. Si les étudiants actuels autochtones demandaient des bourses à la même fréquence que leurs pairs non autochtones, ils considéreraient beaucoup plus souvent qu'il s'agissait d'une source de financement majeure de leurs études postsecondaires (tableau 4.28).

Tableau 4.28 – Sources de financement des étudiants autochtones selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants	Étudiants actuels		Diplômés
		Autochtones (n = 5)	Autochtones (n = 38)	Autres personnes (n = 2 168)	Autochtones (n = 12)
Bourses d'études*	Majeure	n = 1	26 %	10 %	n = 1
	Mineure	n = 4	29 %	46 %	n = 6
	Nulle	n = 1	42 %	43 %	n = 4

*Les résultats sont indiqués *en gras et en italique* dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants handicapés

Comparativement à ceux non handicapés, les étudiants sortants et les diplômés handicapés avaient beaucoup moins tendance à utiliser leurs économies pour financer leurs études (tableau 4.29). Parmi les étudiants actuels, ceux qui étaient handicapés comptaient moins sur la contribution de leurs parents et plus sur les prêts d'études du gouvernement que ceux qui n'étaient pas handicapés.

Tableau 4.29 – Sources de financement des étudiants handicapés selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Économies*	Majeure	31 %	30 %	28 %	31 %	35 %	35 %
	Mineure	31 %	50 %	47 %	49 %	33 %	47 %
	Nulle	38 %	20 %	25 %	20 %	31 %	18 %
Parents et famille*	Majeure	31 %	38 %	37 %	41 %	30 %	33 %
	Mineure	33 %	33 %	25 %	30 %	24 %	33 %
	Nulle	36 %	29 %	38 %	28 %	46 %	34 %
Prêts d'études du gouvernement*	Majeure	51 %	37 %	38 %	36 %	38 %	38 %
	Mineure	10 %	11 %	23 %	16 %	16 %	14 %
	Nulle	38 %	52 %	38 %	47 %	46 %	49 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Étudiants de première génération

Les étudiants sortants de première génération utilisaient les mêmes sources de financement que leurs pairs. Les étudiants actuels de première génération recouraient plus que les autres étudiants aux prêts d'études du gouvernement et avaient beaucoup moins tendance à recevoir l'aide des parents ou de la famille ou des bourses d'études (tableau 4.30). Les diplômés de première génération ont indiqué moins souvent leurs parents comme source de financement et se sont davantage servi des prêts d'études du gouvernement.

Tableau 4.30 – Sources de financement des étudiants de première génération selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Parents et famille*	Majeure	29 %	41 %	29 %	46 %	23 %	37 %
	Mineure	32 %	33 %	31 %	30 %	30 %	34 %
	Nulle	39 %	26 %	40 %	24 %	47 %	29 %
Bourses d'études*	Majeure	9 %	7 %	10 %	11 %	9 %	9 %
	Mineure	42 %	45 %	43 %	47 %	49 %	55 %
	Nulle	49 %	48 %	48 %	42 %	43 %	36 %
Prêts d'études du gouvernement*	Majeure	42 %	38 %	46 %	33 %	45 %	35 %
	Mineure	14 %	10 %	14 %	18 %	11 %	15 %
	Nulle	44 %	52 %	40 %	49 %	45 %	50 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P > 0,05$).

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Les étudiants actuels ayant retardé les études postsecondaires ont indiqué qu'ils avaient moins utilisé leurs économies (tableau 4.31). Ils étaient aussi proportionnellement bien moins nombreux à recourir à l'aide financière de leurs parents (seulement 42 % comparativement à 73 % pour ceux n'ayant pas retardé leurs études) ou à recevoir des bourses d'études. Ils avaient beaucoup plus tendance à utiliser des prêts d'études du gouvernement, la majorité des étudiants actuels tardifs ayant indiqué qu'il s'agissait pour eux d'une source de financement majeure. Les diplômés ayant fait des études tardives avaient aussi reçu plus rarement des bourses d'études et ils étaient plus enclins que les autres étudiants à utiliser des prêts privés pour financer leurs études.

Tableau 4.31 – Sources de financement des personnes ayant retardé les études postsecondaires selon la catégorie*

	Source de financement	Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes ayant retardé les EPS (n = 27)	Autres personnes (n = 226)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 159)	Autres personnes (n = 2 058)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 56)	Autres personnes (n = 609)
Économies*	Majeure	28 %	30 %	31 %	31 %	42 %	35 %
	Mineure	52 %	45 %	40 %	50 %	40 %	46 %
	Nulle	20 %	26 %	28 %	19 %	18 %	19 %
Parents et famille*	Majeure	40 %	39 %	17 %	42 %	20 %	34 %
	Mineure	20 %	33 %	25 %	31 %	35 %	32 %
	Nulle	40 %	28 %	58 %	27 %	45 %	33 %
Bourses d'études*	Majeure	8 %	8 %	8 %	11 %	5 %	8 %
	Mineure	40 %	44 %	36 %	47 %	40 %	54 %
	Nulle	52 %	48 %	56 %	42 %	55 %	37 %
Prêts d'études du gouvernement*	Majeure	36 %	39 %	52 %	36 %	41 %	38 %
	Mineure	20 %	9 %	14 %	17 %	13 %	13 %
	Nulle	44 %	51 %	35 %	47 %	46 %	49 %
Prêts privés*	Majeure	4 %	11 %	6 %	8 %	21 %	9 %
	Mineure	12 %	9 %	14 %	11 %	21 %	11 %
	Nulle	85 %	80 %	80 %	81 %	57 %	80 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Motifs d'interruption du programme d'études

On a demandé aux participants au sondage qui avaient interrompu leur programme d'études d'indiquer dans quelle mesure 24 facteurs avaient influencé leur décision de quitter leur établissement. Ils devaient pour cela utiliser une échelle de cinq points, allant de « très peu d'influence » à « beaucoup d'influence », et ils avaient également la possibilité d'indiquer « ne s'applique pas » et « aucune influence ». Le classement des résultats selon l'indice obtenu en multipliant la proportion de personnes influencées par l'influence moyenne révèle que deux des trois premiers motifs de l'interruption du programme sont le changement d'objectifs de carrière et un transfert dans un autre établissement postsecondaire, ce qui doit nous amener à voir le départ non pas comme un « abandon des études » mais comme une stratégie délibérée pour suivre un cheminement de carrière bien précis. Le deuxième motif en importance, soit que le programme ne plaisait pas à l'étudiant, pourrait avoir un lien avec deux autres facteurs qui

revenaient très souvent : l'absence de sentiment d'appartenance à l'établissement et les doutes sur la volonté de poursuivre des études postsecondaires. D'autres motifs ayant trait directement aux études, comme des notes basses et la difficulté à gérer son temps, étaient aussi cités relativement souvent, tout comme les coûts plus élevés que prévu. Les autres facteurs d'ordre financier (comme l'aide financière insuffisante et l'incapacité d'obtenir de l'aide financière) venaient beaucoup plus loin dans le classement.

Tableau 4.32 – Influence des motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants

	Proportion de personnes influencées	Influence moyenne	Indice
J'ai changé d'objectifs de carrière.	58 %	3,9	2,29
Je n'aimais pas le programme.	62 %	3,3	2,04
J'ai transféré à un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	44 %	4,2	1,82
Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	50 %	3,3	1,68
J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	46 %	3,4	1,56
Mes notes étaient trop basses.	42 %	3,3	1,40
Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	43 %	3,0	1,27
Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	40 %	3,0	1,19
J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	43 %	2,7	1,16
Je voulais prendre une pause.	36 %	2,8	1,01
J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	35 %	2,8	1,00
J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	34 %	2,9	0,99
Le campus était trop loin de chez moi.	33 %	2,9	0,96
J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	29 %	2,8	0,84
L'aide financière était insuffisante.	27 %	3,0	0,81
J'avais des problèmes de santé.	24 %	3,2	0,78
J'ai déménagé dans une autre localité.	21 %	3,4	0,71
Je voulais voyager.	23 %	2,9	0,66
Le programme n'était pas mon premier choix.	21 %	3,0	0,64
Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	19 %	2,9	0,56
J'ai trouvé un emploi.	20 %	2,8	0,56
Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	17 %	2,6	0,46
L'établissement n'était pas mon premier choix.	17 %	2,6	0,46
Je suis tombée enceinte.	6 %	3,4	0,22

Les résultats dans l'ordre pour chaque groupe sous-représenté figurent dans le *tableau 4.33* ci-dessous, les cases en grisé indiquant les cinq premiers motifs d'interruption des études. Les résultats dans l'ordre en gras et en italique et marqués d'un astérisque (*) sont ceux pour lesquels l'indice relatif à un groupe en particulier est beaucoup plus élevé que celui pour les participants ne faisant pas partie du groupe. Compte tenu du petit nombre de personnes faisant partie de l'échantillon des participants autochtones, seuls les nombres de personnes sont indiqués et on n'a pas inclus ce groupe dans l'analyse. (Les indices pour les groupes sous-représentés, les étudiants de première génération, les personnes ayant retardé les études postsecondaires et les personnes handicapées sont donnés à l'annexe C.)

Comparativement aux autres participants, les étudiants sortants des groupes sous-représentés ont indiqué que les problèmes de santé et la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales avaient eu une influence beaucoup plus grande sur leur décision. Les problèmes de santé étaient la principale raison fournie par les étudiants handicapés, et ils étaient suivis des problèmes personnels et des notes trop basses. Les problèmes de gestion du temps ont eu beaucoup plus d'importance pour les personnes de ce groupe que pour les autres étudiants. La distance séparant l'établissement de leur domicile se classait au 13^e rang pour l'ensemble des étudiants mais était parmi les dix premiers motifs pour les personnes handicapées.

Parmi les quatre groupes sous-représentés, les personnes ayant retardé les études postsecondaires étaient les plus influencées par les facteurs d'ordre financier, les coûts plus élevés que prévu se classant au deuxième rang. Par contre, le premier motif invoqué par les membres de ce groupe était l'absence de sentiment d'appartenance. La difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales était aussi un motif plus important, qui entraînait dans les dix premiers motifs d'interruption des études. En outre, les membres de ce groupe étaient ceux qui avaient indiqué le plus souvent comme motif le fait d'avoir trouvé un emploi.

Tableau 4.33 – Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants dans l'ordre*

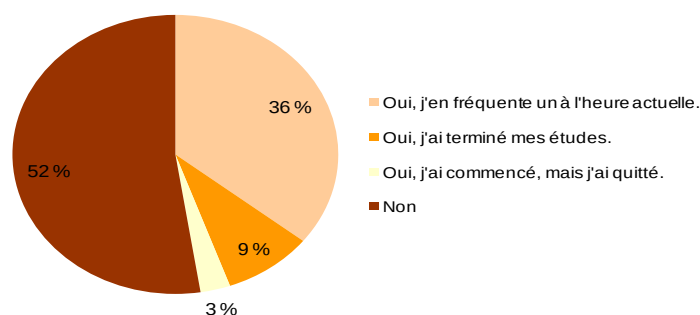
Rang		Groupes sous-représentés (n = 122)	Autochtones (n = 5)	Personnes handicapées (n = 39)	Étudiants de première génération (n = 78)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 25)
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1	n = 4	4	1	7
2	Je n'aimais pas le programme.	2	n = 4	6	2	5
3	J'ai transféré à un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	5	n = 3	8	5	4
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	3	n = 4	5	3	1
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	4	n = 1	2	4	3
6	Mes notes étaient trop basses.	6	n = 1	3	8	9
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	10	n = 1	10	9	13
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	7	n = 4	11	6	2*
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	8	n = 1	7*	7	10
10	Je voulais prendre une pause.	12	n = 3	17	11	16
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	14	n = 1	14	12	18
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	11*	n = 2	12	10	6
13	Le campus était trop loin de chez moi.	15	n = 2	9	17	22
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	16	n = 1	15	14	17
15	L'aide financière était insuffisante.	13	n = 1	13	13	8
16	J'avais des problèmes de santé.	9*	n = 1	1*	15	11
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	17	n = 1	16	18	14
18	Je voulais voyager.	18	n = 2	19	16	15
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	22	n = 1	22	21	23
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	21	n = 1	21	20	20
21	J'ai trouvé un emploi.	19	n = 1	20	19	12
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	23	n = 1	23	22	19
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	20	n = 4	18	23	21
24	Je suis tombée enceinte.	24	-	24	24	24

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Études postsecondaires ultérieures

On a demandé aux personnes ayant obtenu leur diplôme d'études postsecondaires ou ayant interrompu leur programme d'études si elles avaient fréquenté un autre établissement postsecondaire depuis leur demande d'admission initiale. Comme le montre la *figure 4.12*, au moment de leur participation au Sondage sur les études postsecondaires, plus du tiers des participants (36 %) étaient en train de fréquenter un autre établissement postsecondaire, et un sur dix avait déjà terminé un autre programme d'études postsecondaires.

Figure 4.12 – Études postsecondaires ultérieures des étudiants sortants et des diplômés



Une comparaison entre les étudiants sortants et les diplômés montre que près des deux tiers des étudiants ayant interrompu leur programme initial (62 %) ont fait des études postsecondaires ultérieures, par rapport à 40 % des diplômés (*tableau 4.34*). Près de la moitié des étudiants sortants (47 %) et à peine 30 % des diplômés suivaient un autre programme d'études postsecondaires au moment où ils ont répondu au sondage. Les taux d'interruption d'un programme postsecondaire subséquent étaient plus élevés parmi les étudiants ayant interrompu leur programme initial que parmi ceux l'ayant terminé (6 % par rapport à 1 %).

Tableau 4.34 – Études postsecondaires ultérieures selon la catégorie*

	Ensemble des candidats	Étudiants sortants (n = 271)	Diplômés (n = 761)
Oui, j'en fréquente un à l'heure actuelle.	36 %	47 %	30 %
Oui, j'ai terminé mes études.	9 %	10 %	9 %
Oui, j'ai commencé, mais j'ai quitté.	3 %	6 %	1 %
Non	53 %	38 %	60 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

On n'a observé aucune différence significative en comparant les membres des groupes sous-représentés aux participants non désignés. Dans les groupes sous-représentés, les étudiants de première génération et ceux ayant retardé leurs études étaient aussi enclins que les autres à faire des études postsecondaires ultérieures. Les personnes faisant partie de l'échantillon pour les Autochtones n'étaient pas assez nombreuses pour qu'on puisse procéder à un test de signification. Comme l'illustre le *tableau 4.35* ci-dessous, les étudiants handicapés ayant terminé leur programme initial étaient plus portés à faire des études postsecondaires ultérieures et à les terminer comparativement aux diplômés non handicapés.

*Tableau 4.35 – Études postsecondaires ultérieures par les étudiants handicapés, selon la catégorie**

	Étudiants sortants		Diplômés*	
	Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Oui, j'en fréquente un à l'heure actuelle.	44 %	49 %	31 %	30 %
Oui, j'ai terminé mes études.	5 %	10 %	20 %	8 %
Oui, j'ai commencé, mais j'ai quitté.	3 %	6 %	2 %	2 %
Non	49 %	35 %	47 %	61 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Chapitre 5 : Études postsecondaires et marché du travail

Le présent chapitre traite de la participation au marché du travail des candidats, qu'ils aient travaillé durant leurs études, qu'ils aient commencé à travailler une fois leurs études terminées ou interrompues ou qu'ils soient entrés directement sur le marché du travail sans faire d'études postsecondaires. Le fait de travailler durant les études postsecondaires permet aux candidats d'acquérir de nouvelles compétences et une expérience de travail, ce qui facilite la transition à un emploi à temps plein par la suite. Par ailleurs, les recherches montrent qu'il pourrait y avoir des effets négatifs associés à la participation au marché du travail, notamment des notes plus faibles, la perte d'intérêt pour les études et l'abandon des études (CCL, 2009). Hango et de Broucker (2007) concluent que, si tous les résultats de recherche indiquent que les études postsecondaires font augmenter les chances de succès sur le marché du travail, les diplômés ne retirent pas tous les mêmes avantages de leurs études.

Emploi durant les études postsecondaires

Même si les étudiants ayant interrompu leur programme d'études travaillaient plus souvent durant leurs études postsecondaires (60 %) que les étudiants actuels (41 %), l'emploi ne semble pas étroitement lié à l'achèvement des études puisque les étudiants ayant terminé leur programme d'études comptaient la proportion la plus élevée de personnes ayant eu un emploi durant leurs études postsecondaires (66 %) (*figure 5.1*).

Les étudiants sortants comme les diplômés avaient travaillé plus d'heures que les étudiants actuels, la majorité ayant consacré 15 heures ou plus à leur emploi (*tableau 5.1*). La majorité des étudiants actuels ont indiqué qu'ils travaillaient 14 heures ou moins par semaine (55 %), et 23 % d'entre eux travaillaient moins de 8 heures par semaine. Même si la vaste majorité des étudiants qui travaillaient durant leurs études postsecondaires avaient un travail en dehors du campus, les diplômés étaient, de tous les participants au sondage, ceux qui travaillaient le plus souvent sur le campus, tandis que les étudiants sortants étaient ceux qui travaillaient le plus souvent en dehors.

Figure 5.1 – Emploi durant les études postsecondaires

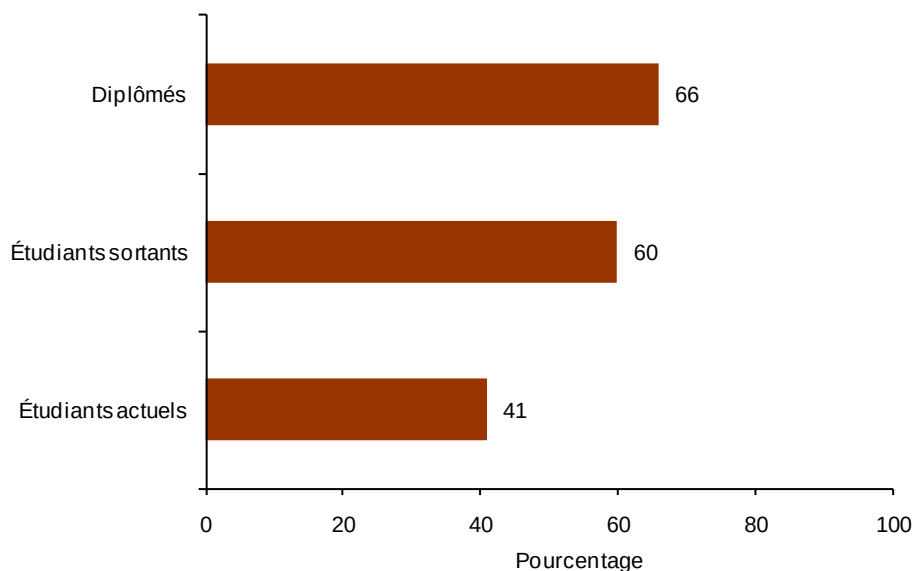


Tableau 5.1 – Nature de l'emploi durant les études postsecondaires*

		Étudiants sortants (n = 161)	Étudiants actuels (n = 939)	Diplômés (n = 500)
Lieu de travail*	Sur le campus	11 %	16 %	20 %
	Hors campus	89 %	84 %	80 %
Heures consacrées à un emploi rémunéré chaque semaine*	7 ou moins	13 %	23 %	15 %
	8 à 14	30 %	32 %	28 %
	15 à 20	33 %	25 %	35 %
	21 ou plus	25 %	20 %	22 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Une comparaison de l'expérience de travail des membres des groupes sous-représentés et des candidats non désignés révèle que les étudiants postsecondaires actuels des groupes sous-représentés travaillaient moins souvent sur le campus que les autres étudiants et consacraient aussi plus d'heures par semaine à leur emploi (*tableau 5.2*). Les diplômés appartenant aux groupes sous-représentés travaillaient aussi plus rarement sur le campus que les diplômés non désignés.

Tableau 5.2 – Emploi durant les études postsecondaires pour les étudiants des groupes sous-représentés*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Sous-représentés (n = 122)	Non désignés (n = 121)	Sous-représentés (n = 911)	Non désignés (n = 1 233)	Sous-représentés (n = 315)	Non désignés (n = 351)
Lieu de travail*	Sur le campus	11 %	12 %	14 %	19 %	14 %	24 %
	Hors campus	89 %	88 %	86 %	81 %	86 %	76 %
Heures consacrées à un emploi rémunéré chaque semaine*	7 ou moins	19 %	9 %	19 %	26 %	13 %	16 %
	8 à 14	36 %	26 %	30 %	33 %	24 %	33 %
	15 à 20	24 %	38 %	28 %	24 %	35 %	33 %
	21 ou plus	21 %	26 %	22 %	18 %	28 %	19 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

L'analyse de l'expérience de travail des étudiants faisant partie des groupes sous-représentés indique qu'il n'y a aucune différence marquée entre les étudiants tardifs et les autres dans les trois catégories, et l'échantillon d'étudiants autochtones n'était pas suffisant pour permettre une comparaison avec les autres étudiants. On a toutefois noté des différences significatives dans les cheminements suivis par les étudiants handicapés et les étudiants de première génération.

Comme l'indique le *tableau 5.3*, les étudiants sortants handicapés travaillaient beaucoup moins d'heures durant leurs études que les étudiants sortants non handicapés. Même si les étudiants actuels handicapés travaillaient en moyenne à peu près le même nombre d'heures que leurs pairs, leurs habitudes de travail étaient différentes : il leur arrivait plus souvent de consacrer beaucoup d'heures à un emploi (21 heures ou plus) et moins souvent de travailler 14 heures ou moins par semaine. Les diplômés handicapés avaient travaillé beaucoup plus rarement durant leurs études que les diplômés non handicapés.

Tableau 5.3 – Emploi durant les études postsecondaires pour les étudiants handicapés*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)	Personnes handicapées (n = 185)	Autres personnes (n = 2 005)	Personnes handicapées (n = 51)	Autres personnes (n = 678)
Emploi*	Oui	54 %	62 %	40 %	41 %	46 %	67 %
	Non	46 %	38 %	60 %	59 %	54 %	33 %
Heures consacrées à un emploi rémunéré chaque semaine*	7 ou moins	36 %	8 %	17 %	24 %	22 %	14 %
	8 à 14	27 %	31 %	39 %	31 %	17 %	29 %
	15 à 20	18 %	35 %	14 %	27 %	35 %	34 %
	21 ou plus	18 %	26 %	30 %	19 %	26 %	22 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Les étudiants actuels de première génération avaient moins tendance que les autres étudiants actuels à travailler sur le campus, et ils travaillaient aussi plus d'heures chaque semaine (*tableau 5.4*). Les étudiants de première génération ayant terminé leur programme travaillaient aussi moins souvent sur le campus.

Tableau 5.4 – Emploi durant les études postsecondaires pour les étudiants de première génération*

		Étudiants sortants		Étudiants actuels		Diplômés	
		Première génération (n = 80)	Autres personnes (n = 199)	Première génération (n = 696)	Autres personnes (n = 1 601)	Première génération (n = 248)	Autres personnes (n = 518)
Lieu de travail*	Sur le campus	9 %	12 %	13 %	18 %	13 %	23 %
	Hors campus	91 %	88 %	87 %	82 %	87 %	77 %
Heures consacrées à un emploi rémunéré chaque semaine*	7 ou moins	9 %	13 %	19 %	24 %	13 %	16 %
	8 à 14	40 %	27 %	29 %	34 %	24 %	30 %
	15 à 20	24 %	36 %	33 %	22 %	36 %	34 %
	21 ou plus	27 %	24 %	20 %	20 %	27 %	20 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Emploi actuel

On a demandé aux candidats ayant terminé leur programme d'études, à ceux l'ayant interrompu, à ceux qui avaient rejeté une offre d'admission et à ceux qui avaient été refusés d'indiquer s'ils travaillaient ou non et s'ils étaient en train d'étudier ou se cherchaient un emploi.¹⁵ Près des trois quarts des étudiants ayant terminé leur programme avaient un emploi ou un travail autonome (72 %) lorsqu'ils ont répondu au Sondage sur les études postsecondaires, comparativement à environ les deux tiers des étudiants sortants (67 %), des candidats ayant rejeté une offre d'admission (64 %) et des candidats refusés (63 %) (*figure 5.2*). Puisque les diplômés avaient déjà un titre collégial ou universitaire, il n'est pas étonnant que ce soit eux qui aient été les moins nombreux proportionnellement à être en train d'étudier, qu'ils aient un emploi (19 %) ou non (15 %) (*tableau 5.5*). Par ailleurs, ce groupe comptait la plus grande proportion de personnes en train de se chercher un autre emploi pendant qu'elles travaillaient déjà.

Les candidats ayant été refusés lors de leur demande d'admission initiale étaient ceux qui travaillaient le plus souvent durant leurs études, près du tiers d'entre eux (31 %) combinant les études et le travail. Il y en avait près du quart (23 %) qui étaient sans emploi durant leurs études.

Les candidats ayant rejeté une offre d'admission avaient la plus grande proportion de personnes ne faisant pas partie de la main-d'œuvre active puisqu'elles n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas (8 %).

¹⁵ Les étudiants qui travaillent ou qui sont disponibles pour travailler font partie de la main-d'œuvre active d'après l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Ceux qui sont sans emploi et qui font des études à temps plein ou qui ne sont pas disponibles pour travailler à cause de leurs études ne sont pas comptés dans la population active. Puisque le Sondage sur les études postsecondaires ne demandait pas aux étudiants sans emploi s'ils étaient disponibles pour travailler, le chapitre ne fournit pas de données globales sur la participation au marché du travail.

Figure 5.2 – Emploi par catégorie

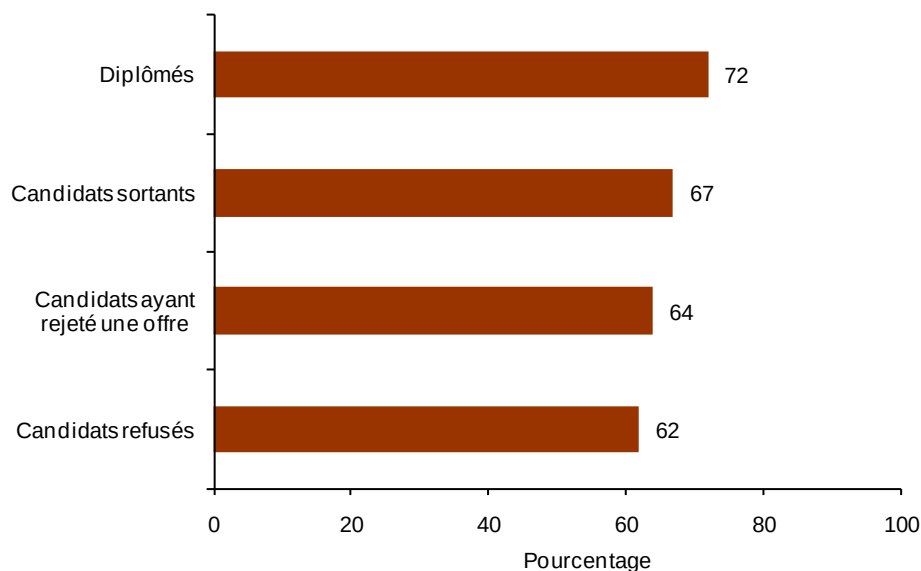


Tableau 5.5 – Emploi actuel par catégorie*

	Candidats refusés	Candidats ayant rejeté une offre	Étudiants sortants	Diplômés
Employé ou travailleur autonome	23 %	26 %	31 %	36 %
Employé ou travailleur autonome et aux études	31 %	27 %	27 %	19 %
Employé ou travailleur autonome, mais à la recherche d'un autre emploi	9 %	10 %	10 %	17 %
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	12 %	9 %	10 %	11 %
Sans emploi et aux études	23 %	20 %	18 %	15 %
Sans emploi et pas à la recherche d'un emploi	3 %	8 %	5 %	2 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

La comparaison des candidats des groupes sous-représentés et des candidats non désignés n'a pas révélé de différences statistiquement significatives à l'intérieur de chaque catégorie. De même, à l'exception des personnes ayant retardé les études postsecondaires dans la catégorie des candidats refusés, on n'a pas constaté d'écarts significatifs en analysant les résultats pour chacun des quatre groupes sous-représentés. Les candidats refusés ayant retardé leurs études étaient moins nombreux proportionnellement que ceux ne les ayant pas retardées à travailler (57 % comparativement à 64 %), et ils étaient plus souvent sans emploi et pas à la recherche d'un emploi non plus (7 % par rapport à 2 %) (*tableau 5.6*). Parmi les candidats refusés ayant un emploi, ceux ayant retardé les études postsecondaires avaient beaucoup plus tendance à se chercher un autre emploi (19 % comparativement à 6 %) que ceux ayant étudié dès la fin des études secondaires.

Tableau 5.6 – Emploi actuel par catégorie pour les personnes ayant retardé les études postsecondaires*

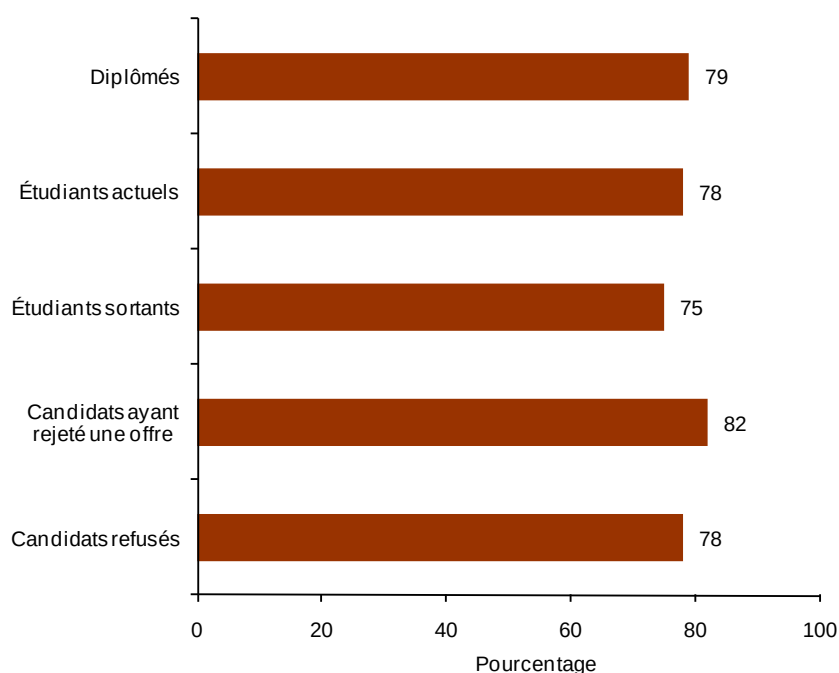
	Candidats refusés*		Candidats ayant rejeté une offre		Étudiants sortants		Diplômés	
	Personnes ayant retardé les EPS (n = 42)	Autres personnes (n = 206)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 24)	Autres personnes (n = 218)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 32)	Autres personnes (n = 239)	Personnes ayant retardé les EPS (n = 55)	Autres personnes (n = 600)
Employé ou travailleur autonome	17 %	25 %	33 %	31 %	19 %	26 %	44 %	35 %
Employé ou travailleur autonome et aux études	21 %	33 %	21 %	28 %	25 %	29 %	18 %	19 %
Employé ou travailleur autonome, mais à la recherche d'un autre emploi	19 %	6 %	17 %	7 %	22 %	9 %	16 %	17 %
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	14 %	12 %	4 %	10 %	13 %	9 %	13 %	12 %
Sans emploi et aux études	21 %	21 %	21 %	17 %	22 %	20 %	7 %	16 %
Sans emploi et pas à la recherche d'un emploi	7 %	2 %	4 %	6 %	0 %	8 %	2 %	2 %

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Objectifs de carrière et degré de satisfaction

Au moins les trois quarts des candidats ont indiqué qu'ils visaient une carrière ou un métier bien précis lorsqu'ils ont présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire. Bien qu'il semble exister des écarts entre les catégories de candidats pour ce qui est des probabilités d'avoir un objectif de carrière au moment d'entreprendre des études postsecondaires, ces écarts ne sont pas très significatifs (*figure 5.3*). De même, il n'y avait pas d'écart à l'intérieur des catégories des candidats refusés, des candidats ayant rejeté une offre d'admission, des étudiants actuels et des étudiants sortants entre les membres des groupes sous-représentés et les candidats non désignés. En prenant chacun des quatre groupes sous-représentés séparément, on a observé une différence significative : les candidats handicapés ayant terminé leur programme avaient beaucoup plus souvent un objectif de carrière dès le début de leurs études postsecondaires (92 %) que les diplômés non handicapés (78 %).

Figure 5.3 – Objectif de carrière dès la présentation de la demande d'admission



On a demandé aux personnes qui travaillaient au moment de participer au Sondage sur les études postsecondaires d'indiquer à quel point leur travail était rattaché à leurs objectifs de carrière et dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leur emploi et de leur revenu. La présente section donne les résultats pour les participants qui travaillaient à temps plein, c'est-à-dire 32 heures par semaine ou plus, lorsqu'ils ont répondu au sondage.

Les candidats ayant terminé leur programme d'études sont ceux qui ont indiqué le plus souvent que leur emploi était étroitement rattaché à leurs objectifs de carrière (59 %) et qui étaient les plus satisfaits de leur emploi (*tableau 5.7*). Bien que la majorité des étudiants sortants (56 %) aient indiqué que leur emploi n'était *pas du tout* rattaché à leurs objectifs de carrière, ils étaient néanmoins relativement satisfaits de leur vie professionnelle. Le niveau de satisfaction au travail était le plus bas parmi les candidats ayant rejeté une offre d'admission, puisque près de la moitié trouvaient que leur emploi ne concordait pas du tout avec leurs objectifs de carrière (46 %).

Fait étonnant, les candidats refusés sont ceux qui signalaient le plus souvent des revenus de 50 000 \$ ou plus. On a d'abord formulé deux hypothèses à vérifier, soit premièrement, que les candidats refusés dans la tranche supérieure de revenu avaient en fait un revenu d'emploi moyen plus bas que celui des autres candidats de la tranche supérieure et, deuxièmement, que les candidats refusés ayant un revenu dans la tranche supérieure avaient déjà fait des études postsecondaires par le passé, ce qui leur avait permis d'obtenir un bon emploi. Même si l'échantillon des candidats dans la tranche supérieure de revenu était insuffisant pour procéder à des tests de signification, la distribution du revenu des candidats refusés ne semblait pas tendre vers le bas de la tranche de revenu de 50 000 \$ ou plus (contrairement à ce qu'on aurait pu croire). En outre, la majorité des participants ayant indiqué un revenu de 50 000 \$ ou plus dans les quatre catégories avaient déjà fait des études postsecondaires au moment de leur demande d'admission, dans des proportions allant de 58 %, pour les candidats refusés, à

100 % pour les candidats ayant rejeté une offre d'admission et les étudiants sortants. Par conséquent, une autre explication possible serait que les candidats refusés dans la tranche de revenu supérieure doivent leur revenu élevé au fait qu'ils travaillaient depuis plus longtemps et qu'ils avaient acquis plus d'ancienneté. (Signalons également que l'analyse n'a pas tenu compte du sexe ni du type d'établissement, deux facteurs dont l'influence sur le revenu d'emploi est reconnue).

Pour tous les candidats, la satisfaction à l'égard du revenu n'était pas aussi grande que celle à l'égard de l'emploi. On n'a pas observé d'écarts significatifs dans la satisfaction à l'égard du revenu selon la catégorie de candidats.

Tableau 5.7 – Satisfaction à l'égard de l'emploi et du revenu par catégorie pour les participants travaillant à temps plein*

		Candidats refusés (n = 59)	Candidats ayant rejeté une offre (n = 80)	Étudiants sortants (n = 71)	Diplômés (n = 296)
Objectifs de carrière*	Étroitement rattaché	40 %	29 %	25 %	59 %
	Plus ou moins rattaché	35 %	25 %	18 %	22 %
	Pas du tout rattaché	26 %	46 %	56 %	19 %
Satisfaction moyenne à l'égard de l'emploi*		3,6	3,4	3,7	3,9
Revenu d'emploi actuel*	< 5 001 \$	-	5 %	-	2 %
	5 001 \$ à 20 000 \$	17 %	28 %	26 %	15 %
	20 001 \$ à 35 000 \$	30 %	27 %	46 %	35 %
	35 001 \$ à 50 000 \$	23 %	23 %	19 %	31 %
	50 001 \$ ou plus	30 %	17 %	17 %	9 %
Satisfaction moyenne à l'égard du revenu		3,3	3,2	3,3	3,1

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Afin de vérifier l'influence des études postsecondaires antérieures sur la satisfaction à l'égard de l'emploi et du revenu dans l'ensemble, on a analysé les résultats dans chaque catégorie d'après le moment des études. Si le moment des études avait peu d'influence sur le degré de satisfaction à l'égard du revenu, l'analyse a néanmoins révélé un écart significatif dans la satisfaction à l'égard de l'emploi pour les personnes faisant partie de la catégorie des candidats refusés (*tableau 5.8*). Les candidats refusés ayant présenté leur demande tout de suite en terminant leurs études secondaires étaient beaucoup plus satisfaits de leur emploi que ceux ayant fait des études postsecondaires avant de présenter la demande d'admission qui a été refusée.¹⁶

¹⁶ La signification statistique des résultats pour les personnes ayant retardé leurs études n'a pu être évaluée parce que l'échantillon était insuffisant.

Tableau 5.8 – Satisfaction moyenne à l'égard de l'emploi selon la catégorie et le moment de la présentation de la demande pour les participants travaillant à temps plein*

		Candidats refusés (n = 59)	Candidats ayant rejeté une offre (n = 80)	Étudiants sortants (n = 71)	Diplômés (n = 296)
Satisfaction moyenne à l'égard de l'emploi	Demande présentée dès la fin des études secondaires	4,1	3,6	3,3	4,0
	Études postsecondaires tardives	3,6	3,5	3,9	3,9
	Études postsecondaires antérieures	3,3	3,2	3,6	3,9

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Comme le montre le *tableau 5.9*, on a poussé plus loin les analyses afin de comparer les résultats professionnels des candidats ayant fait des études postsecondaires ultérieures après avoir été refusés ou avoir rejeté une offre d'admission à ceux des personnes n'ayant pas fait du tout d'études postsecondaires. Vu que les personnes faisant partie de l'échantillon des candidats refusés ayant fait des études postsecondaires ultérieures étaient trop peu nombreuses, on s'est limité à indiquer les nombres de personnes dans le tableau ci-dessous. Les candidats ayant d'abord rejeté une offre d'admission mais ayant fait des études postsecondaires par la suite étaient bien plus satisfaits de leur emploi que ceux n'en ayant pas fait.

Tableau 5.9 - Satisfaction à l'égard du travail et du revenu par catégorie pour les participants travaillant à temps plein*

		Candidats refusés		Candidats ayant rejeté une offre	
		Études postsecondaires ultérieures (n = 17)	Pas d'études postsecondaires (n = 42)	Études postsecondaires ultérieures (n = 22)	Pas d'études postsecondaires (n = 58)
Objectifs de carrière*	Étroitement rattaché	n = 9	34 %	32 %	26 %
	Plus ou moins rattaché	n = 5	37 %	18 %	29 %
	Pas du tout rattaché	n = 3	29 %	50 %	45 %
Satisfaction moyenne à l'égard de l'emploi*			3,4	3,6	3,3
Revenu d'emploi actuel*	< 5 001 \$	n = 0	-	5 %	6 %
	5 001 \$ à 20 000 \$	n = 0	23 %	23 %	29 %
	20 001 \$ à 35 000 \$	n = 4	30 %	23 %	29 %
	35 001 \$ à 50 000 \$	n = 5	18 %	36 %	17 %
	50 001 \$ ou plus	n = 3	30 %	14 %	19 %
Satisfaction moyenne à l'égard du revenu			3,2	3,1	3,3

*Les résultats sont indiqués **en gras et en italique** dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$).

Les échantillons trop petits ont empêché de procéder à une comparaison entre les Autochtones, les personnes handicapées, les étudiants de première génération, les personnes ayant retardé les études postsecondaires et les candidats n'appartenant à aucun de ces groupes. Des écarts

statistiquement significatifs ressortaient néanmoins de façon évidente entre les participants de tous les groupes sous-représentés et les candidats non désignés (*tableau 5.10*). Les membres des groupes sous-représentés ayant terminé leur programme d'études postsecondaires avaient obtenu moins souvent que les autres diplômés un emploi rattaché à leurs objectifs de carrière. Parmi les candidats refusés, près de la moitié des personnes n'appartenant à aucun groupe sous représenté gagnaient 50 000 \$ ou plus, comparativement à seulement 12 % des membres des groupes sous-représentés. À l'inverse, les deux tiers des candidats refusés faisant partie des groupes sous-représentés indiquaient un revenu d'emploi de moins de 35 000 \$.

*Tableau 5.10 – Satisfaction à l'égard de l'emploi et du revenu par catégorie pour les membres des groupes sous-représentés**

		Candidats refusés		Candidats ayant rejeté une offre		Étudiants sortants		Diplômés	
		Sous-repr. (n = 29)	Non désignés (n = 24)	Sous-repr. (n = 35)	Non désignés (n = 28)	Sous-repr. (n = 35)	Non désignés (n = 28)	Sous-repr. (n = 130)	Non désignés (n = 131)
Objectifs de carrière*	Étroitement rattaché	31 %	28 %	14 %	41 %	28 %	14 %	58 %	61 %
	Plus ou moins rattaché	35 %	26 %	14 %	17 %	26 %	14 %	18 %	27 %
	Pas du tout rattaché	34 %	46 %	71 %	41 %	46 %	71 %	24 %	12 %
Satisfaction moyenne à l'égard de l'emploi*			3,7	3,9	3,1	3,9	3,1	3,9	3,9
Revenu d'emploi actuel*	< 5 001 \$	-	-	-	3 %	-	-	2 %	3 %
	5 001 \$ à 20 000 \$	29 %	25 %	25 %	37 %	25 %	25 %	15 %	13 %
	20 001 \$ à 35 000 \$	38 %	44 %	57 %	23 %	44 %	57 %	39 %	32 %
	35 001 \$ à 50 000 \$	21 %	33 %	23 %	27 %	19 %	14 %	12 %	13 %
	50 001 \$ ou plus	12 %	48 %	18 %	10 %	13 %	4 %	2 %	3 %
Satisfaction moyenne à l'égard du revenu			3,8	3,0	3,5	3,3	2,9	3,3	3,4

Les résultats sont indiqués **en gras et en italique dans les cas où il existe un écart statistiquement significatif ($P < 0,05$)..

Chapitre 6 : Conclusions et recherches à venir

Comme cela a été signalé dans d'autres études, la majorité des étudiants de l'Ontario sont conscients de la valeur des études postsecondaires et aspirent à en faire (CCL, 2009 et King et coll., 2009). En effet, selon notre analyse des cheminements postsecondaires en Ontario, il semblerait que, une fois qu'une personne a décidé de faire des études postsecondaires, elle demeure déterminée à poursuivre cet objectif, peu importe la réponse à sa demande d'admission initiale. Le report des études à une autre année était le motif choisi le plus souvent par les candidats pour ne pas avoir donné suite à une offre d'admission, et surtout, les personnes n'ayant plus l'intention de faire des études postsecondaires étaient très rares. La majorité des candidats refusés, des candidats ayant rejeté une offre d'admission et des candidats ayant interrompu leur programme d'études ont indiqué qu'ils avaient fait des études postsecondaires par la suite. Même les candidats refusés et ceux ayant rejeté une offre qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires ultérieures avaient pour la majorité l'intention de faire des études postsecondaires plus tard. Ces résultats font ressortir à quel point les cheminements postsecondaires sont complexes et montrent qu'il existe un mouvement perpétuel du marché du travail aux études postsecondaires et vice versa.

Notre analyse des cheminements des membres des groupes sous-représentés met en lumière les différences qui existent dans la participation à des études postsecondaires et la persévérance des candidats qui ont des obstacles à surmonter pour faire des études postsecondaires, que ce soit parce qu'ils sont autochtones, qu'ils sont handicapés, que leurs parents ont un faible niveau de scolarité ou qu'ils ont retardé les études postsecondaires. Dans l'ensemble, les membres des groupes sous-représentés avaient moins tendance à entreprendre des études postsecondaires tout de suite après leur demande initiale que ceux ne faisant partie d'aucun de ces groupes (à peine 83 % ont fait des études postsecondaires immédiatement, comparativement à 88 % des candidats non désignés).

Parmi les candidats refusés et ceux ayant rejeté une offre qui étaient membres des groupes sous-représentés, la proportion de personnes n'ayant pas reçu d'offre était presque deux fois plus grande chez les candidats qui avaient retardé leurs études. Tant les candidats de première génération que ceux ayant retardé leurs études étaient plus portés à refuser une offre d'admission que les candidats non désignés. Avec un taux plus de deux fois plus élevé que les candidats non désignés, les candidats autochtones étaient ceux qui avaient rejeté le plus souvent des offres d'admission parmi les quatre groupes sous-représentés. Dans les catégories des étudiants sortants, des étudiants actuels et des diplômés, les candidats handicapés avaient des taux beaucoup plus élevés d'interruption des études que les autres et des taux plus faibles d'achèvement des études postsecondaires.

Comme pour les candidats non désignés, le report des études postsecondaires était le motif le plus cité par les candidats des groupes sous-représentés pour avoir rejeté une offre d'admission d'un établissement postsecondaire. Par ailleurs, les motifs d'ordre financier, notamment les coûts plus élevés que prévu des études postsecondaires, l'aide financière insuffisante, le fait de ne pas obtenir d'aide financière et la distance du campus par rapport au domicile, semblaient avoir plus d'influence sur les décisions des candidats appartenant aux groupes sous-représentés. Pour ces candidats, les préoccupations quotidiennes, comme la difficulté à composer avec les études et le travail, avaient plus d'influence que le changement des objectifs de carrière. La grossesse, le motif indiqué le plus rarement par la plupart des catégories de candidats, a surtout été citée par des candidats ayant retardé leurs études qui avaient rejeté une offre d'admission.

Parmi les candidats ayant fait des études postsecondaires, les membres des groupes sous-représentés ont fait une utilisation similaire – et souvent plus grande – des services aux étudiants que les autres candidats et ils avaient un degré de satisfaction comparable. Contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, il en allait de même pour les étudiants sortants des quatre groupes sous-représentés, qui ont utilisé les services d'un conseiller personnel, la reconnaissance des acquis et les services aux étudiants handicapés dans une plus large mesure que les autres étudiants sortants.

En prenant les étudiants sortants des quatre groupes sous-représentés séparément, on a constaté que les étudiants handicapés ayant interrompu leur programme d'études avaient beaucoup plus utilisé les services d'un conseiller personnel et les services aux étudiants handicapés que ceux qui n'étaient pas handicapés et qu'il leur arrivait aussi plus souvent d'utiliser les programmes d'orientation, les services d'aide financière, les services d'un conseiller pédagogique, la reconnaissance des acquis et le mentorat par les pairs. Les étudiants sortants faisant partie des personnes ayant retardé leurs études étaient aussi plus enclins que leurs pairs à utiliser les services d'aide financière et les installations sportives et récréatives. Les seuls étudiants sortants des groupes sous-représentés ayant moins utilisé les services aux étudiants que les autres étaient les étudiants de première génération, qui indiquaient avoir utilisé moins souvent les installations sportives et récréatives, les services de tutorat et les services aux étudiants handicapés.

Pour ce qui est de la perception des études, les étudiants sortants – qu'ils fassent partie des groupes sous-représentés ou non – avaient une perception beaucoup moins bonne de leur expérience des études postsecondaires que les étudiants actuels et les diplômés. De même, tous les étudiants sortants indiquaient un niveau bien plus faible de participation aux activités de leur établissement que les étudiants actuels et les diplômés, sans écart significatif entre les membres des groupes sous-représentés et les autres. Les étudiants sortants des groupes sous-représentés avaient aussi un emploi du temps à leur établissement statistiquement identique à celui des candidats non désignés. Leurs sources de financement des études postsecondaires étaient les mêmes, tout comme leurs cinq principaux motifs d'interruption de leur programme d'études.

Une analyse des résultats pour chaque groupe sous-représenté fait ressortir le taux plus élevé d'interruption des études chez les personnes handicapées.¹⁷ Les étudiants sortants handicapés étaient beaucoup moins enclins que ceux qui n'étaient pas handicapés à avoir l'impression de recevoir de l'aide pour leurs responsabilités en dehors des cours. Ils avaient moins tendance à terminer leurs devoirs ou projets à temps et à utiliser leurs économies pour financer leurs études postsecondaires. Le principal motif cité par ce groupe de candidats pour justifier l'interruption de leurs études était des problèmes de santé, et venaient ensuite les problèmes personnels ou familiaux et des notes trop basses. Même si les personnes ayant retardé les études postsecondaires n'étaient pas plus enclines que les autres à interrompre leur programme d'études, leur manque de sentiment d'appartenance à l'établissement était leur principal motif de départ, et ils étaient beaucoup plus influencés par les motifs d'ordre financier. Que les candidats aient fait ou non des études postsecondaires – et qu'ils aient ou non interrompu leur programme d'études – environ les deux tiers aux trois quarts participaient au

¹⁷ Si le taux d'interruption du programme d'études était le même pour les Autochtones et les autres candidats, signalons néanmoins que les étudiants sortants autochtones n'étaient pas assez nombreux pour faire une analyse significative de leur utilisation des services aux étudiants, de leur perception des études postsecondaires, de leur participation aux activités de l'établissement et des motifs d'interruption du programme d'études.

marché du travail au moment de répondre au Sondage sur les études postsecondaires (ont été exclus de l'analyse les étudiants actuels). Sauf pour les candidats refusés qui avaient retardé leurs études, il n'y avait pas d'écarts significatifs dans les résultats sur le plan professionnel entre les membres des groupes sous-représentés et les candidats non désignés. Les candidats refusés qui avaient retardé leurs études étaient plus souvent sans emploi et, dans le cas contraire, ils avaient plus tendance à se chercher un autre emploi. Ils étaient aussi proportionnellement plus nombreux à ne pas participer du tout au marché du travail.

Les résultats de cette étude sur les cheminements suivis à partir de la demande d'admission initiale à un établissement postsecondaire jusqu'au marché du travail permettent de dégager plusieurs priorités pour les recherches à venir destinées à faciliter l'élaboration de politiques efficaces.

1. Il pourrait être utile d'étudier davantage l'expérience vécue par les membres des minorités visibles et des personnes nées à l'étranger. L'analyse des données de l'EJET donne à penser que ces candidats et leur famille ont de grandes ambitions relatives aux études (Taylor et Krahn, 2005) et qu'ils seraient plus portés à fréquenter l'université que les jeunes ne faisant pas partie des minorités visibles (Hango et de Broucker, 2007 et Lambert et coll., 2004). Pourtant, les immigrants comme les membres des minorités visibles continuent de se heurter à des obstacles importants entravant leur participation au marché du travail. D'après une récente recherche réalisée par Colleges Ontario, les étudiants qui suivent au moins un cours d'anglais langue seconde durant leurs études secondaires seraient moins portés à faire des études collégiales ou universitaires que les autres et auraient plus tendance à interrompre leur programme d'études (King et coll., 2009). De même, le Sondage sur les études postsecondaires révèle des variations considérables dans les cheminements postsecondaires des membres de certains groupes minoritaires, les Noirs étant proportionnellement plus nombreux à voir leur demande d'admission refusée ou à rejeter une offre d'admission, et les Chinois et Sud-Asiatiques faisant le plus souvent partie des étudiants actuels. D'autres recherches sur les études et l'expérience sur le marché du travail des membres des minorités visibles et des immigrants ayant présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire de l'Ontario permettraient d'obtenir des renseignements précieux sur ce sujet, qui a été reconnu comme une grande priorité stratégique.
2. Le Sondage sur les études postsecondaires nous a appris que les étudiants handicapés étaient plus portés à interrompre leur programme d'études postsecondaires avant la fin que les autres, ce qui concorde avec les résultats de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), qui indiquaient une augmentation de la proportion des jeunes handicapés qui avaient dû abandonner leurs études à cause de leur état physique (RHDCC, 2009). Par contre, d'après l'EJET, les déficiences physiques ou mentales ne feraient pas augmenter les risques d'interruption des études postsecondaires (Hango et de Broucker, 2007). Une analyse plus détaillée du cheminement des candidats handicapés tenant compte du type de déficience pourrait procurer de l'information sur leur expérience des études postsecondaires.
3. Le Sondage sur les études postsecondaires a révélé que les personnes ayant présenté une demande pour un programme de métiers spécialisés ou de formation d'apprenti avaient plus tendance à rejeter une offre d'admission que les candidats des autres programmes. Une exploration du cheminement de ces candidats ainsi que de leurs caractéristiques démographiques et scolaires pourrait aider à comprendre les motifs pour lesquels ils rejettent des offres d'admission.

4. Dans le Sondage sur les études postsecondaires, tous les candidats à des études postsecondaires ont été considérés comme un groupe, sans distinctions selon le type d'établissement. Il serait utile de faire d'autres recherches pour explorer les différences dans les facteurs qui ont une influence sur la réalisation d'études collégiales ou universitaires et la persévérance et sur les résultats sur le plan professionnel selon le type d'études postsecondaires, en particulier pour les groupes sous-représentés.
5. Même si les étudiants sortants étaient moins souvent mariés que les diplômés au moment de présenter leur demande d'admission (7 % par rapport à 11 %), des proportions similaires de candidats dans les deux catégories ont indiqué qu'ils avaient des enfants à charge lorsqu'ils ont interrompu ou terminé leur programme d'études. Si le fait d'avoir des enfants à charge ne semble pas influencer l'interruption du programme ou son achèvement, il existe peut-être une relation entre le fait d'être chef d'une famille monoparentale et l'interruption des études, ce qui mérite d'être exploré davantage.

Bibliographie

ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA. *Étude pancanadienne sur les étudiants collégiaux de première année, Rapport 2 : Les caractéristiques et l'expérience des étudiants autochtones, handicapés, immigrants et de minorités visibles* (en ligne), Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2008. Sur Internet : <http://www.accc.ca/ftp/pubs/etudes/200812Etudeetudiants.pdf>.

BARR-TELFORD, L., F. CARTWRIGHT, S. PRASIL et K. SHIMMONS. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2003. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2003007-fra.pdf.

BAYARD, J., et E. GREENLEE. *L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2009. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2009074-fra.pdf.

BERGER, J. « Participation aux études postsecondaires : tendances récentes », *Le prix du savoir*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.

BOWLBY, J., et K. MCMULLEN. *À la croisée des chemins : Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition* (en ligne), Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2002. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/81-591-x/81-591-x2000001-fra.pdf.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *L'enseignement postsecondaire au Canada : Les attentes sont-elles comblées?* (en ligne), Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009a. Sur Internet : www.ccl-cca.ca/pdfs/PSE/2009/PSE2008_French.pdf.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *Stratégies pour surmonter les obstacles à la formation et à l'éducation des Canadiens présentant un handicap* (en ligne), 2009b. Sur Internet : www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20091007StrategiesovercomingbarrierstrainingeducationCanadiansdisabilities-2.html.

DIALLO, B., C. TROTTIER, et P. DORAY. *Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires?*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.

EKOS. *Un examen des obstacles à la poursuite des EPS et des solutions pour les surmonter : Rapport final* (en ligne), Toronto et Montréal, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009. Sur Internet : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/196/EKOS-FINAL-16-03-09-An-exam-of-barriers-FR.pdf>.

FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE. *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples Autochtones au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2005.

FRENETTE, M. *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2002. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2002191-fra.pdf.

HANGO, D., et P. DE BROUCKER. *Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.

HANSEN, J. *Éducation et premiers résultats sur le marché du travail au Canada* (en ligne), Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2007. Sur Internet : http://www.rhdcc.gc.ca/fra/publications_ressources/politique_sur_apprentissage/sp_793_12_07f/sp_793_12_07f.pdf.

HOLMES, D. *Faire place aux différences : l'éducation postsecondaire parmi les autochtones, les personnes handicapées et les personnes ayant des enfants*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2005.

JUNOR, S., et A. USHER. *Le prix du savoir 2004 : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004.

KING, A., W. WARREN, M. KING, J. BROOK et P. KOCHER. *Who Doesn't Go to Post-Secondary Education?* (en ligne), Toronto, Colleges Ontario, 2009. Sur Internet : www.collegesontario.org/research/who-doesnt-go-to-pse.pdf.

LAMBERT, M., K. ZEMAN, M. ALLEN et P. BUSSIÈRE. *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2004. Sur Internet : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2004026.pdf>.

PARKIN, A., et N. BALDWIN. « La persévérance dans les études postsecondaires », *Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2008.

R.A. MALATEST AND ASSOCIATES. *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004.

R.A. MALATEST AND ASSOCIATES. *Promotion 2003 : Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA. *Vers l'intégration des personnes handicapées 2009* (en ligne), 2009. Sur Internet : http://www.rhdcc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2009/page00.shtml.

SHAIENKS, D., et T. GLUSZYNSKI. *Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4^e cycle* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2007. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2007059-fra.pdf.

SHAIENKS, D., T. GLUSZYNSKI, et J. BAYARD. *Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2008. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008070-fra.pdf.

TAYLOR, A., et H. KRAHN. « Viser haut : les aspirations des jeunes immigrants de minorités visibles en matière d'éducation », *Tendances sociales canadiennes* (en ligne), Ottawa, Statistique Canada, 2005. Sur Internet : www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2005003/article/8966-fra.pdf.

Annexes

Annexe A – Sondage

	Question	Objectif
1.	Avez-vous été admis aux établissements auxquels vous aviez présenté une demande en [Year]? [1] Oui [2] Non----->>>> go to GROUP E (main logic shown)	ABCDE ¹⁸
2.	Combien d'offres d'admission avez-vous reçues en [Year]? [1] 1 [2] 2 [3] 3 [4] 4 [5] 5 [6] 6 ou plus [7] Ne sais pas	ABCD
3.	Avez-vous fréquenté l'un des établissements d'enseignement postsecondaire qui vous a fait une offre d'admission en [Year]? [1] Oui ----->>>> go to GROUP ABC [2] Non ----->>>> go to GROUP D (main logic shown)	ABCD
4.	Quel type d'établissement avez-vous fréquenté après avoir reçu une offre d'admission en [Year]? [1] Université [2] Collège [3] Collège privé [4] Autre, veuillez préciser	ABC
5.	Quels types d'établissements vous ont fait une offre d'admission en [Year]? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.) [1] Université [2] Collège [3] Collège privé [4] Autre, veuillez préciser	D
6.	Quel est le nom de l'établissement que vous avez fréquenté? Drop-down list of Canadian universities, Ontario colleges, Ontario private career colleges + other	ABC
7.	Est-ce que RGSCH était votre établissement de premier choix lorsque vous avez présenté vos demandes d'admission aux établissements d'enseignement postsecondaire en [Year]? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	ABC
8.	Avez-vous reçu une offre d'admission de votre établissement de premier choix? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	D

¹⁸ A = Étudiants actuels, B = Diplômés, C = Étudiants sortants, D = Candidats ayant rejeté une offre, E = Candidats refusés

	Question	Objectif
9.	Quel était le domaine de votre programme d'études? [1] Agriculture, opérations agricoles [2] Affaires/Administration/Marketing/Commerce/Comptabilité [3] Communication/Journalisme/Médias [4] Informatique/Technologie de l'information [5] Éducation [6] Ingénierie/Sciences appliquées/Architecture [7] Études environnementales/Géographie/Urbanisme [8] Beaux-arts/Arts de la scène/Musique [9] Sciences de la santé [10] Hôtellerie/Tourisme/Art culinaire [11] Sciences humaines/Langues/Philosophie/Histoire [12] Droit/Sécurité et Services de protection [13] Sciences naturelles/Mathématiques [14] Parcs, Récréologie, Loisirs et conditionnement physique [15] Études religieuses/Théologie [16] Sciences sociales/Science politique/Sociologie/Psychologie [17] Services sociaux et communautaires (Éducation à la petite enfance, Travail social, etc.) [18] Études générales [19] Études préparatoires/Recyclage [20] Métiers spécialisés/Formation d'apprenti [21] Autre, veuillez préciser	ABC
10.	Quel était votre domaine de premier choix? [1] Agriculture, opérations agricoles [2] Affaires/Administration/Marketing/Commerce/Comptabilité [3] Communication/Journalisme/Médias [4] Informatique/Technologie de l'information [5] Éducation [6] Ingénierie/Sciences appliquées/Architecture [7] Études environnementales/Géographie/Urbanisme [8] Beaux-arts/Arts de la scène/Musique [9] Sciences de la santé [10] Hôtellerie/Tourisme/Art culinaire [11] Sciences humaines/Langues/Philosophie/Histoire [12] Droit/Sécurité et Services de protection [13] Sciences naturelles/Mathématiques [14] Parcs, Récréologie, Loisirs et conditionnement physique [15] Études religieuses/Théologie [16] Sciences sociales/Science politique/Sociologie/Psychologie [17] Services sociaux et communautaires (Éducation à la petite enfance, Travail social, etc.) [18] Études générales [19] Études préparatoires/Recyclage [20] Métiers spécialisés/Formation d'apprenti [21] Autre, veuillez préciser	DE
11.	Quelle était la catégorie de votre programme de métier ou de formation d'apprenti? [1] Aérospatial/Aviation [2] Agriculture/Horticulture [3] Automobile/Véhicule/Force motrice [4] Construction [5] Électricité/Électronique/Télécommunications [6] Santé-beauté [7] Fabrication [8] Marine [9] Ressources naturelles [10] Services [11] Tourisme et accueil [12] Autre, veuillez préciser	ABCDE
12.	Avez-vous reçu une offre d'admission à votre programme de premier choix? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	D

	Question	Objectif
13.	Ce programme était-il votre programme de premier choix lorsque vous avez présenté vos demandes d'admission aux établissements d'enseignement postsecondaire en [Year]? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	ABC
14.	Avez-vous suivi des cours à RGSCH dans le cadre de votre programme de métier ou de formation d'apprenti? [1] Oui [2] Non	ABC
15.	À quel moment prévoyez-vous commencer à suivre des cours à RGSCH? [1] D'ici un mois [2] D'ici trois mois [3] D'ici six mois [4] Dans plus de six mois [5] Ne sais pas	ABC
16.	Quelle était votre situation à RGSCH? [1] Étudiant à temps plein [2] Étudiant à temps partiel [3] Autre, veuillez préciser	ABC
17.	Aviez-vous l'intention de poursuivre des études postsecondaires à titre... [1] d'étudiant à temps plein [2] d'étudiant à temps partiel [3] Autre, veuillez préciser	DE
18.	Avez-vous terminé votre programme d'études complet à RGSCH? [1] Oui----->>>>> go to Group B (main logic shown) [2] Non	ABC
19.	Fréquentez-vous présentement RGSCH? [1] Oui ----->>>>> go to Group A (main logic shown) [2] Non	AC
20.	Avez-vous interrompu vos études à RGSCH avant de terminer votre programme complet? [1] Oui ----->>>>> go to Group C (main logic shown) [2] Non ----->>>>> Thank and terminate	C
21.	Est-ce votre première année d'études? [1] Oui [2] Non	A
22.	En quelle année prévoyez-vous terminer votre programme d'études à RGSCH? [1] 2010 [2] 2011 [3] 2012 [4] 2013 [5] 2014 [6] Ne sais pas [7] Autre, veuillez préciser	A
23.	En quelle année avez-vous terminé votre programme d'études à RGSCH? [1] 2005 [2] 2006 [3] 2007 [4] 2008 [5] 2009 [6] Ne sais pas [7] Autre, veuillez préciser	B
24.	En quelle année avez-vous interrompu votre programme d'études à RGSCH? [1] 2005 [2] 2006 [3] 2007 [4] 2008 [5] 2009 [6] Ne sais pas [7] Autre, veuillez préciser	C

	Question	Objectif
25.	Avez-vous terminé une année d'études ou plus à RGSCH avant d'interrompre vos études? [1] Oui [2] Non	C
26.	Combien d'années d'études avez-vous terminées? [1] 1 an [2] 2 ans [3] 3 ans	C
27.	Pendant combien de mois avez-vous suivi des cours avant de quitter RGSCH? [1] Moins d'un mois [2] 1 ou 2 mois [3] 3 ou 4 mois [4] 5 ou 6 mois [5] 7 ou 8 mois [6] Ne sais pas [7] Autre, veuillez préciser	C
28.	Durant votre année d'études complète la plus récente, quelle était votre note moyenne générale, sous forme de pourcentage ou de lettre? [1] 90 % ou plus (principalement des A+) [2] De 80 % à 89 % (principalement des A et des A-) [3] De 70 % à 79 % (principalement des B) [4] De 60 % à 69 % (principalement des C) [5] De 50 % à 59 % (principalement des D) [6] Moins de 50 % (principalement des E et des F) [7] Ne sais pas	A
29.	Durant l'année où vous avez terminé votre programme, quelle était votre note moyenne générale, sous forme de pourcentage ou de lettre? [1] 90 % ou plus (principalement des A+) [2] De 80 % à 89 % (principalement des A et des A-) [3] De 70 % à 79 % (principalement des B) [4] De 60 % à 69 % (principalement des C) [5] De 50 % à 59 % (principalement des D) [6] Moins de 50 % (principalement des E et des F) [7] Ne sais pas	B
30.	Avant de quitter RGSCH, avez-vous obtenu des crédits pour les cours que vous aviez terminés? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	C
31.	En ce qui concerne les crédits que vous avez obtenus, quelle était votre note moyenne générale, sous forme de pourcentage ou de lettre? [1] 90 % ou plus (principalement des A+) [2] De 80 % à 89 % (principalement des A et des A-) [3] De 70 % à 79 % (principalement des B) [4] De 60 % à 69 % (principalement des C) [5] De 50 % à 59 % (principalement des D) [6] Moins de 50 % (principalement des E et des F) [7] Ne sais pas	C
32.	Quelle est, jusqu'à présent, votre note moyenne générale, sous forme de pourcentage ou de lettre? [1] 90 % ou plus (principalement des A+) [2] De 80 % à 89 % (principalement des A et des A-) [3] De 70 % à 79 % (principalement des B) [4] De 60 % à 69 % (principalement des C) [5] De 50 % à 59 % (principalement des D) [6] Moins de 50 % (principalement des E et des F) [7] Ne sais pas	A

	Question	Objectif
33.	Quel titre prévoyez-vous obtenir à la suite de votre programme d'études actuel? [1] Certificat ou diplôme de formation technique, professionnelle ou d'apprentissage [2] Certificat ou diplôme d'un collège ou institut privé de formation professionnelle [3] Certificat d'études collégiales (programme d'un an) [4] Diplôme d'études collégiales (programme de deux ans) [5] Diplôme d'études collégiales – niveau avancé (programme de trois ans) [6] Baccalauréat en études appliquées [7] Certificat ou diplôme d'études universitaires de premier cycle (moins qu'un baccalauréat) [8] Grade universitaire de premier cycle (ex. : B.A., B.Sc.) [9] Certificat d'études supérieures [10] Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc.) [11] Doctorat (ex. : Ph.D.) [12] Brevet d'enseignement [13] Baccalauréat en droit [14] Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) [15] Doctorat en médecine (ex. : M.D., D.D.S., D.V.S.) [16] Ne sais pas [17] Autre, veuillez préciser	A
34.	Quel titre avez-vous obtenu lorsque vous avez terminé votre programme d'études? [1] Certificat ou diplôme de formation technique, professionnelle ou d'apprentissage [2] Certificat ou diplôme d'un collège ou institut privé de formation professionnelle [3] Certificat d'études collégiales (programme d'un an) [4] Diplôme d'études collégiales (programme de deux ans) [5] Diplôme d'études collégiales – niveau avancé (programme de trois ans) [6] Baccalauréat en études appliquées [7] Certificat ou diplôme d'études universitaires de premier cycle (moins qu'un baccalauréat) [8] Grade universitaire de premier cycle (ex. : B.A., B.Sc.) [9] Certificat d'études supérieures [10] Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc.) [11] Doctorat (ex. : Ph.D.) [12] Brevet d'enseignement [13] Baccalauréat en droit [14] Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) [15] Doctorat en médecine (ex. : M.D., D.D.S., D.V.S.) [16] Ne sais pas [17] Autre, veuillez préciser	B
35.	Quel titre prévoyiez-vous obtenir lorsque vous avez commencé votre programme d'études? [1] Certificat ou diplôme de formation technique, professionnelle ou d'apprentissage [2] Certificat ou diplôme d'un collège ou institut privé de formation professionnelle [3] Certificat d'études collégiales (programme d'un an) [4] Diplôme d'études collégiales (programme de deux ans) [5] Diplôme d'études collégiales – niveau avancé (programme de trois ans) [6] Baccalauréat en études appliquées [7] Certificat ou diplôme d'études universitaires de premier cycle (moins qu'un baccalauréat) [8] Grade universitaire de premier cycle (ex. : B.A., B.Sc.) [9] Certificat d'études supérieures [10] Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc.) [11] Doctorat (ex. : Ph.D.) [12] Brevet d'enseignement [13] Baccalauréat en droit [14] Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) [15] Doctorat en médecine (ex. : M.D., D.D.S., D.V.S.) [16] Ne sais pas [17] Autre, veuillez préciser	C

	Question	Objectif
36.	Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet de votre expérience à RGSCH. Parmi les services aux étudiants suivants, veuillez indiquer ceux que vous avez utilisés. (TABLE) (Fréquemment/Parfois/Au moins une fois/Jamais) [1] Services d'emploi [2] Services aux étudiants handicapés [3] Services aux étudiants autochtones [4] Centre de ressources documentaires [5] Installations sportives et récréatives [6] Services de mentorat par les pairs [7] Conseiller pédagogique [8] Conseiller personnel [9] Services de tutorat [10] Évaluation des acquis [11] Programmes ou activités d'orientation [12] Services d'aide financière	A
37.	Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet de votre expérience à RGSCH. Parmi les services aux étudiants suivants, veuillez indiquer ceux que vous avez utilisés. [1] Services d'emploi [2] Services aux étudiants handicapés [3] Services aux étudiants autochtones [4] Centre de ressources documentaires [5] Installations sportives et récréatives [6] Services de mentorat par les pairs [7] Conseiller pédagogique [8] Conseiller personnel [9] Services de tutorat [10] Évaluation des acquis [11] Programmes ou activités d'orientation [12] Services d'aide financière	B
38.	Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet de votre expérience à RGSCH. Parmi les services aux étudiants suivants, veuillez indiquer ceux que vous avez utilisés. [1] Services d'emploi [2] Services aux étudiants handicapés [3] Services aux étudiants autochtones [4] Centre de ressources documentaires [5] Installations sportives et récréatives [6] Services de mentorat par les pairs [7] Conseiller pédagogique [8] Conseiller personnel [9] Services de tutorat [10] Évaluation des acquis [11] Programmes ou activités d'orientation [12] Services d'aide financière	C
39.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services d'emploi. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
40.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services aux étudiants handicapés. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC

	Question	Objectif
41.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services aux étudiants autochtones. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
42.	Vous avez indiqué avoir utilisé le centre de ressources documentaires. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
43.	Vous avez indiqué avoir utilisé les installations sportives et récréatives. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait des installations? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
44.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services de mentorat par les pairs. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
45.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services d'un conseiller pédagogique. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
46.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services d'un conseiller personnel. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
47.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services de tutorat. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC

	Question	Objectif
48.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services d'évaluation des acquis. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
49.	Vous avez indiqué avoir participé à des programmes ou activités d'orientation. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
50.	Vous avez indiqué avoir utilisé les services d'aide financière. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABC
51.	En pensant globalement à votre expérience à RGSCH, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les déclarations suivantes. (RANDOMIZED TABLE) (Tout à fait d'accord/Plus ou moins d'accord/Ni en accord ni en désaccord/Plus ou moins en désaccord/Tout à fait en désaccord) [1] On m'encourage à consacrer du temps à mes travaux de cours. [2] On m'offre de l'aide pour mes devoirs. [3] On m'offre de l'aide pour mes responsabilités en dehors de mes cours (travail, famille, etc.). [4] On m'informe sur les activités sociales organisées sur le campus. [5] Je suis au courant des services d'aide financière. [6] Je peux me fier à au moins une personne sur le campus (professeur, conseiller, membre du personnel ou étudiant) pour obtenir des renseignements ou de l'aide. [7] Je comprends les attentes de mon programme en ce qui concerne le rendement scolaire. [8] La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	A
52.	En pensant globalement à votre expérience à RGSCH, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les déclarations suivantes. (RANDOMIZED TABLE) (Tout à fait d'accord/Plus ou moins d'accord/Ni en accord ni en désaccord/Plus ou moins en désaccord/Tout à fait en désaccord) [1] On m'encourageait à consacrer du temps à mes travaux de cours. [2] On m'offrait de l'aide pour mes devoirs. [3] On m'offrait de l'aide pour mes responsabilités en dehors de mes cours (travail, famille, etc.). [4] On m'informait sur les activités sociales organisées sur le campus. [5] J'étais au courant des services d'aide financière. [6] Je pouvais me fier à au moins une personne sur le campus (professeur, conseiller, membre du personnel ou étudiant) pour obtenir des renseignements ou de l'aide. [7] Je comprenais les attentes de mon programme en ce qui concerne le rendement scolaire. [8] La participation aux activités parascolaires est une partie importante de la vie étudiante.	BC

	Question	Objectif
53.	En pensant globalement à votre expérience à RGSCH, veuillez indiquer à quelle fréquence vous participez aux activités suivantes. (RANDOMIZED TABLE) (Souvent/Parfois/Jamais) [1] Poser des questions en classe et participer aux discussions de classe. [2] Travailler à des devoirs ou à des projets avec d'autres étudiants. [3] Passer en revue mes devoirs avant de les remettre. [4] Utiliser diverses sources d'information pour faire un devoir ou un projet. [5] Terminer mes devoirs ou mes projets à temps. [6] Ne pas assister à des cours. [7] Utiliser des modes de communication électroniques (courriel, WebCT/Blackboard, Facebook, messages texte, etc.) pour communiquer avec un instructeur. [8] Utiliser des modes de communication électroniques (courriel, WebCT/Blackboard, Facebook, messages texte, etc.) pour communiquer avec d'autres étudiants. [9] Discuter de notes ou de devoirs avec un instructeur. [10] Discuter de plans de carrière avec un instructeur. [11] Discuter d'idée de projets de semestre ou de classe avec un instructeur. [12] Participer à des programmes sportifs ou récréatifs sur campus. [13] Assister à des activités étudiantes.	A
54.	En pensant globalement à votre expérience à RGSCH, veuillez indiquer à quelle fréquence vous avez participé aux activités suivantes. (RANDOMIZED TABLE) (Souvent/Parfois/Jamais) [1] Poser des questions en classe et participer aux discussions de classe. [2] Travailler à des devoirs ou à des projets avec d'autres étudiants. [3] Passer en revue mes devoirs avant de les remettre. [4] Utiliser diverses sources d'information pour faire un devoir ou un projet. [5] Terminer mes devoirs ou mes projets à temps. [6] Ne pas assister à des cours. [7] Utiliser des modes de communication électroniques (courriel, WebCT/Blackboard, Facebook, messages texte, etc.) pour communiquer avec un instructeur. [8] Utiliser des modes de communication électroniques (courriel, WebCT/Blackboard, Facebook, messages texte, etc.) pour communiquer avec d'autres étudiants. [9] Discuter de notes ou de devoirs avec un instructeur. [10] Discuter de plans de carrière avec un instructeur. [11] Discuter d'idée de projets de semestre ou de classe avec un instructeur. [12] Participer à des programmes sportifs ou récréatifs sur campus. [13] Assister à des activités étudiantes.	BC

	Question	Objectif
55.	Veuillez indiquer dans quelle mesure chacun des facteurs suivants a influencé votre décision de quitter RGSC. (RANDOMIZED TABLE) (Ne s'applique pas/Aucune influence/Très peu d'influence/2/Un peu d'influence /4/Beaucoup d'influence) [1] J'ai trouvé un emploi. [2] J'ai changé d'objectifs de carrière. [3] Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais. [4] Je n'ai pas obtenu d'aide financière. [5] L'aide financière était insuffisante. [6] J'avais des problèmes de santé. [7] J'avais des problèmes personnels ou familiaux. [8] Le programme n'était pas mon premier choix. [9] L'établissement n'était pas mon premier choix. [10] Le campus était trop loin de chez moi. [11] Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun. [12] Je voulais prendre une pause. [13] Je voulais voyager. [14] Je suis tombée enceinte. [15] J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail. [16] J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales. [17] J'avais de la difficulté à gérer mon temps. [18] Mes notes étaient trop basses. [19] Je n'aimais pas le programme. [20] J'avais de la difficulté avec certains professeurs. [21] Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs. [22] Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires. [23] J'ai transféré à un autre établissement d'enseignement postsecondaire. [24] J'ai déménagé dans une autre localité.	C
56.	Veuillez indiquer dans quelle mesure chacun des facteurs suivants a influencé votre décision de ne pas poursuivre vos études postsecondaires après avoir obtenu des offres d'admission en [Year]. (RANDOMIZED TABLE) (Ne s'applique pas/Aucune influence/Très peu d'influence/2/Un peu d'influence /4/Beaucoup d'influence) [1] J'ai trouvé un emploi. [2] J'ai changé d'objectifs de carrière. [3] Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais. [4] Je fais une demande d'aide financière, mais n'ai rien obtenu. [5] L'aide financière était insuffisante. [6] J'avais des problèmes de santé. [7] J'avais des problèmes personnels. [8] Le programme n'était pas mon premier choix. [9] L'établissement n'était pas mon premier choix. [10] Le campus était trop loin de chez moi. [11] Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun. [12] Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires. [13] Je voulais prendre une pause. [14] Je voulais voyager. [15] Je suis tombée enceinte. [16] Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail. [17] Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales. [18] Le niveau de difficulté des études me préoccupait. [19] J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année. [20] J'ai déménagé dans une autre localité.	D
57.	Depuis que vous avez fait des demandes d'admission à des établissements d'enseignement postsecondaire en [Year], avez-vous fréquenté d'autres établissements? [1] Oui, j'en fréquente un à l'heure actuelle. [2] Oui, j'ai terminé mes études. [3] Oui, j'ai commencé, mais j'ai quitté. [4] Non	BCDE

	Question	Objectif
58.	Autre que votre programme de formation technique ou d'apprenti, depuis que vous avez fait des demandes d'admission à des établissements d'enseignement postsecondaire en [Year], avez-vous fréquenté d'autres établissements d'enseignement postsecondaires? [1] Oui, j'ai terminé mes études. [2] Oui, j'ai commencé, mais j'ai quitté. [3] Non	BCDE
59.	Quel type d'établissement d'enseignement postsecondaire fréquentez-vous à l'heure actuelle? [1] Université [2] Collège [3] Collège privé [4] Autre, veuillez préciser	BCDE
60.	Quel type d'établissement d'enseignement postsecondaire avez-vous fréquenté? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.) [1] Université [2] Collège [3] Collège privé [4] Autre, veuillez préciser	BCDE
61.	En quelle année avez-vous commencé à fréquenter un autre établissement d'enseignement postsecondaire? [1] 2005 [2] 2006 [3] 2007 [4] 2008 [5] 2009	BCDE
62.	Depuis que vous avez présenté une demande d'admission au collège ou à l'université en [year], avez-vous obtenu d'autres titres postsecondaires? [1] Oui [2] Non	BCDE
63.	Quel genre de titre postsecondaire avez-vous obtenu? [1] Certificat ou diplôme de formation technique, professionnelle ou d'apprentissage [2] Certificat ou diplôme d'un collège ou institut privé de formation professionnelle [3] Certificat d'études collégiales (programme d'un an) [4] Diplôme d'études collégiales (programme de deux ans) [5] Diplôme d'études collégiales – niveau avancé (programme de trois ans) [6] Baccalauréat en études appliquées [7] Certificat ou diplôme d'études universitaires de premier cycle (moins qu'un baccalauréat) [8] Grade universitaire de premier cycle (ex. : B.A., B.Sc.) [9] Certificat d'études supérieures [10] Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc.) [11] Doctorat (ex. : Ph.D.) [12] Brevet d'enseignement [13] Baccalauréat en droit [14] Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) [15] Doctorat en médecine (ex. : M.D., D.D.S., D.V.S.) [16] Ne sais pas [17] Autre, veuillez préciser	BCDE
64.	Prévoyez-vous poursuivre d'autres études postsecondaires plus tard? [1] Oui, à temps plein [2] Oui, à temps partiel [3] Non [4] Ne sais pas	ABC
65.	Prévoyez-vous poursuivre d'autres études postsecondaires plus tard? [1] Oui, à temps plein [2] Oui, à temps partiel [3] Non [4] Ne sais pas	DE
66.	Prévoyez-vous poursuivre vos futures études postsecondaires dans l'un des établissements que vous avez fréquentés auparavant? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	ABCDE

	Question	Objectif
67.	Prévoyez-vous présenter une demande d'admission aux mêmes établissements qu'en [year]? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	DE
68.	Quel type d'établissement d'enseignement postsecondaire pensez-vous fréquenter? [1] Université [2] Collège [3] Collège privé [4] Autre, veuillez préciser	ABCDE
69.	Prévoyez-vous poursuivre dans un programme ou un domaine où vous avez déjà étudié? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	ABC
70.	Prévoyez-vous présenter une demande d'admission au même programme qu'en [year]? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	DE
71.	À quel moment prévoyez-vous entamer vos futures études postsecondaires? [1] En moins de 6 mois [2] D'ici 6 à 12 mois [3] D'ici 1 ou deux ans [4] Dans 2 ans ou plus [3] Ne sais pas	ABCDE
72.	En pensant à votre décision de ne pas poursuivre des études postsecondaires plus tard, veuillez indiquer dans quelle mesure chacun des facteurs suivants a influencé votre décision. (RANDOMIZED TABLE) (Ne s'applique pas/Aucune influence/Très peu d'influence/2/Un peu d'influence /4/Beaucoup d'influence) [1] J'ai déjà un bon emploi. [2] J'aime mieux travailler et faire de l'argent que poursuivre mes études. [3] Je n'aime pas les études. [4] Je n'ai pas les moyens de poursuivre mes études. [5] Mes résultats scolaires ne sont pas assez bons pour garantir mon admission. [6] Je crains ne pas pouvoir réussir les cours que je devrai suivre. [7] Je n'ai pas besoin d'études postsecondaires pour faire la carrière que j'ai choisie. [8] Je ne peux pas poursuivre des études postsecondaires pour des raisons personnelles. [9] Je ne peux pas poursuivre des études postsecondaires pour des raisons de santé. [10] Je n'ai pas été admis au programme de mon choix. [11] Les études ne sont d'aucune importance pour moi. [12] Je n'ai pas été admis à l'établissement de mon choix. [13] Je dois travailler pour subvenir aux besoins de ma famille. [14] Étant donné mes responsabilités professionnelles, je ne pense pas pouvoir supporter la charge de travail associée aux études postsecondaires. [15] Étant donné mes responsabilités familiales, je ne pense pas pouvoir supporter la charge de travail associée aux études postsecondaires. [16] Il n'y a aucun établissement d'enseignement postsecondaire à proximité de l'endroit où j'habite.	DE

	Question	Objectif
73.	Quel niveau de scolarité prévoyez-vous atteindre? [1] Certificat ou diplôme de formation technique, professionnelle ou d'apprentissage [2] Certificat ou diplôme d'un collège ou institut privé de formation professionnelle [3] Certificat d'études collégiales (programme d'un an) [4] Diplôme d'études collégiales (programme de deux ans) [5] Diplôme d'études collégiales – niveau avancé (programme de trois ans) [6] Baccalauréat en études appliquées [7] Certificat ou diplôme d'études universitaires de premier cycle (moins qu'un baccalauréat) [8] Grade universitaire de premier cycle (ex. : B.A., B.Sc.) [9] Certificat d'études supérieures [10] Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc.) [11] Doctorat (ex. : Ph.D.) [12] Brevet d'enseignement [13] Baccalauréat en droit [14] Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) [15] Doctorat en médecine (ex. : M.D., D.D.S., D.V.S.) [16] Ne sais pas [17] Autre, veuillez préciser	ABCDE
74.	Durant l'année scolaire, combien d'heures par semaine consacrez-vous habituellement à chacune des activités suivantes? (TABLE) (Aucune, De 1 à 5 heures / De 6 à 10 heures / De 10 à 15 heures / De 16 à 20 heures / De 21 à 25 heures / Plus de 25 heures) [1] Trajet aller-retour à l'université ou au collège [2] Activités associées au programme d'études (étude, rédaction, lecture, laboratoires, etc.) [3] Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires (activités récréatives, sociales, culturelles, etc.) [4] Bénévolat [5] Travail non rémunéré dans une entreprise ou ferme familiale [5] Soins de personnes à charge (enfant, conjoint/partenaire, proches parents, etc.)	A
75.	Pendant que vous étiez aux études, combien d'heures par semaine consacriez-vous habituellement à chacune des activités suivantes? (TABLE) (Aucune, De 1 à 5 heures / De 6 à 10 heures / De 10 à 15 heures / De 16 à 20 heures / De 21 à 25 heures / Plus de 25 heures) [1] Trajet aller-retour à l'université ou au collège [2] Activités associées au programme d'études (étude, rédaction, lecture, laboratoires, etc.) [3] Activités sur le campus autres que les cours ou les laboratoires (activités récréatives, sociales, culturelles, etc.) [4] Bénévolat [5] Travail non rémunéré dans une entreprise ou ferme familiale [5] Soins de personnes à charge (enfant, conjoint/partenaire, proches parents, etc.)	BC
76.	Occupez-vous présentement un travail rémunéré? [1] Oui [2] Non	A
77.	Aviez-vous un emploi pendant que vous étiez aux études? [1] Oui [2] Non	BC
78.	Veuillez indiquer à quel endroit vous travaillez. [1] Sur le campus [2] Hors campus	ABC
79.	Durant l'année scolaire, environ combien d'heures par semaine consacrez-vous habituellement à votre emploi rémunéré? [1] Moins d'une heure par semaine [2] De 1 à 4 heures [3] De 4 à 7 heures [4] De 8 à 14 heures [5] De 15 à 20 heures [6] De 21 à 30 heures [7] Plus de 30 heures par semaine [8] Ne sais pas	A

	Question	Objectif
80.	Quand vous étiez aux études, environ combien d'heures par semaine consacriez-vous habituellement à votre emploi rémunéré? (same options as EMPHR1)	BC
81.	Veuillez indiquer dans quelle mesure chacune des sources suivantes contribue à payer vos frais d'études postsecondaires (c.-à-d. frais de scolarité, déplacements, frais de subsistance, etc.). (TABLE) Contribution majeure (50 % ou plus)/Contribution mineure (moins de 50 %)/Aucune contribution [1] Revenus personnels (économies, revenus d'emploi, etc.) [2] Parents et famille [3] Prêts d'études du gouvernement (prêts d'études canadiens, RAFFO, etc.) [4] Prêts privés (prêts bancaires, avances sur carte de crédit, marge de crédit étudiante, etc.) [5] Bourses d'études, etc.	B
82.	Pendant que vous étiez aux études, dans quelle mesure chacune des sources suivantes contribuait-elle à payer vos frais d'études postsecondaires (c.-à-d. frais de scolarité, déplacements, frais de subsistance, etc.)? (TABLE) (same options as INSCH1)	BC
83.	Comment qualifiez-vous votre situation d'emploi actuelle? [1] Employé ou travailleur autonome [2] Employé ou travailleur autonome et aux études [3] Employé ou travailleur autonome, mais à la recherche d'un autre emploi [4] Sans emploi et aux études [5] Sans emploi et à la recherche d'emploi [6] Sans emploi et pas à la recherche d'emploi	BCDE
84.	En moyenne, pendant combien d'heures travaillez-vous chaque semaine? [1] De 1 à 7 heures ou moins [2] De 8 à 16 heures [3] De 17 à 24 heures [4] De 24 à 32 heures [5] 32 heures ou plus	BCDE
85.	Aviez-vous une profession ou une carrière particulière en tête avant de présenter une demande d'admission aux études postsecondaires? [1] Oui [2] Non [3] Ne sais pas	ABCDE
86.	À quel point votre emploi actuel est-il rattaché à votre programme d'études à RGSCH? [1] Étroitement rattaché [2] Plus ou moins rattaché [3] Pas du tout rattaché [4] Ne sais pas	ABC
87.	À quel point votre emploi actuel est-il rattaché à vos objectifs de carrière? [1] Étroitement rattaché [2] Plus ou moins rattaché [3] Pas du tout rattaché [4] Ne sais pas	ABCDE
88.	Compte tenu de tous les aspects de votre travail actuel, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre emploi? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABCDE
89.	Quel est le revenu annuel approximatif de votre emploi actuel? [1] 5 000 \$ ou moins [2] De 5 001 à 20 000 \$ [3] De 20 001 à 35 000 \$ [4] De 35 001 à 50 000 \$ [5] De 50 001 à 75 000 \$ [6] De 75 001 à 90 000 \$ [7] 90 001 \$ ou plus [8] Ne sais pas [9] Je préfère ne pas répondre	ABCDE

	Question	Objectif
90.	Compte tenu des tâches et des responsabilités de votre emploi actuel, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du salaire que vous gagnez? [1] Très satisfait [2] Plus ou moins satisfait [3] Ni satisfait ni insatisfait [4] Plus ou moins insatisfait [5] Très insatisfait [6] Ne sais pas	ABCDE
91.	Quel était votre état matrimonial lorsque vous avez présenté une demande d'admission aux études postsecondaires en [Year]? [1] Marié(e) ou conjoint(e) de fait [2] Divorcé(e), séparé(e) ou veuf(ve) [3] Célibataire, jamais marié(e)	ABCDE
92.	Combien d'enfants à charge avez-vous? [1] 0 [2] 1 [3] 2 [4] 3 [5] 4 ou plus	A
93.	Combien d'enfants à charge aviez-vous lorsque vous avez terminé votre programme d'études à RGSCH? [1] 0 [2] 1 [3] 2 [4] 3 [5] 4 ou plus	B
94.	Combien d'enfants à charge aviez-vous lorsque vous avez quitté RGSCH? [1] 0 [2] 1 [3] 2 [4] 3 [5] 4 ou plus	C
95.	Combien d'enfants à charge aviez-vous lorsque vous avez décidé de ne pas poursuivre vos études postsecondaires en [Year]? [1] 0 [2] 1 [3] 2 [4] 3 [5] 4 ou plus	D
96.	Combien d'enfants à charge aviez-vous lorsque vous avez présenté une demande d'admission aux études postsecondaires en [Year]? [1] 0 [2] 1 [3] 2 [4] 3 [5] 4 ou plus	E
97.	Êtes-vous d'origine autochtone, c'est-à-dire membre d'une Première nation (inscrit ou non), Métis ou Inuit? [1] Oui [2] Non [3] Refus	ABCDE

	Question	Objectif
98.	Les habitants du Canada proviennent de diverses origines raciales ou culturelles. Pouvez-vous décrire vos origines : (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.) [1] Noir (p. ex. Africain(e), Haïtien(ne), Jamaïcain(e), Somalien(ne)) [2] Blanc(che) [3] Chinois(e) [4] Philippin(e) [5] Japonais(e) [6] Coréen(ne) [7] Arabe (p. ex. Égyptien(ne), Libanais(e), Marocain(e)) [8] Asiatique de l'Ouest (p. ex., Afghan(e), Iranien(ne), Turc(que), etc.) [9] Asiatique du Sud (p. ex. Indien(ne) oriental(e), Pakistanais(e), Sri Lankais(e), Punjabi) [10] Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamien(ne) ou Indonésien(ne), Cambodgien(ne), Laotien(ne)) [11] Latino-Américain(e) [12] Refus [13] Autre, veuillez préciser	ABCDE
99.	Vous considérez-vous comme étant une personne handicapée? (Une personne handicapée est une personne ayant une déficience de longue durée ou récurrente d'ordre physique, mental, sensoriel ou psychiatrique, ou une déficience en matière d'apprentissage.) [1] Oui [2] Non [3] Je préfère ne pas répondre	ABCDE

Annexe B – Profil des candidats

On a examiné les données résultant des sondages Group University Applicant Survey^{MC} (UAS^{MC}), College Applicant Survey^{MC} (CAS^{MC}) et University & College Applicant Study^{MC} (UCAS^{MC}) de l'Academica Group afin de déterminer les caractéristiques démographiques et scolaires des candidats, l'influence des recommandations personnelles et des visites de campus sur le choix d'un établissement, les motivations à l'origine de la demande d'admission dans un établissement postsecondaire, le processus de décision, le choix du programme et les objectifs associés aux études postsecondaires.

On a procédé à la fusion des données correspondantes provenant de six sondages différents, soit l'UAS^{MC} de 2005, l'UAS^{MC} de 2006, l'UAS^{MC} de 2007, le CAS^{MC} de 2007, l'UCAS^{MC} de 2008 et l'UCAS^{MC} de 2009. Compte tenu des changements apportés aux sondages, les données du sondage CAS^{MC} de 2005 et 2006 ont été exclues de l'analyse, et seules les caractéristiques démographiques et scolaires ont été examinées pour les personnes ayant répondu au sondage UAS^{MC} de 2006. On a analysé les données relatives aux candidats des collèges comme à ceux des universités pour 2007 à 2009.

L'échantillon pour les universités était constitué de candidats qui habitaient l'Ontario au moment où ils avaient répondu au sondage UCAS^{MC} et qui n'avaient présenté une demande d'admission qu'à une ou des universités. Les personnes faisant partie de l'échantillon pour les collèges étaient des personnes ayant présenté une demande d'admission à un collège ou des collèges de l'Ontario, peu importe la province dans laquelle elles avaient leur domicile. Les personnes ayant présenté une demande à la fois à des collèges et des universités étaient exclues de l'analyse.

Puisque les participants aux sondages CAS^{MC} de 2007, UCAS^{MC} de 2008 et UCAS^{MC} de 2009 étaient représentatifs de l'ensemble des candidats des collèges de l'Ontario, des comparaisons longitudinales portant sur les candidats des collèges sont présentées pour 2007 à 2009. Si l'échantillon de 2005 pour tous les candidats des universités de l'Ontario est tiré de la base de données du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), les échantillons de 2006 à 2009 pour les universités proviennent des données sur les candidats fournies par les universités participantes, qui changent chaque année. Voilà pourquoi il n'était pas possible de fournir des comparaisons longitudinales sur les candidats des universités.

On a pondéré les résultats relatifs aux candidats des collèges pour 2007, 2008 et 2009 en fonction de la distribution des sexes et des langues parmi la population de l'Ontario, avec les rajustements nécessaires compte tenu de la surreprésentation des candidats francophones et de la sous-représentation des participants de sexe masculin.

Nombre de personnes faisant partie des échantillons de candidats

	UAS ^{MC} de 2005	UAS ^{MC} de 2006	UAS ^{MC} de 2007	CAS ^{MC} de 2007	UCAS ^{MC} de 2008	UCAS ^{MC} de 2009	TOTAL
Ensemble des candidats							
Collèges				13 264	9 198	8 321	30 783
Universités	12 861	5 804	2 850		6 329	7 996	35 840
Autochtones							
Collèges				633	321	147	1 101
% des candidats des collèges				5 %	3 %	2 %	4 %
Universités	54	15	30		75	30	204
% des candidats des universités	<1 %	<1 %	1 %		1 %	<1 %	<1 %
Personnes handicapées							
Collèges				846	573	609	2 028
% des candidats des collèges				6 %	6 %	7 %	7 %
Universités	-	138	-		167	250	555
% des candidats des universités		2 %			3 %	3 %	2 %
Étudiants de première génération							
Collèges				4 348	3 357	3 523	11 228
% des candidats des collèges				33 %	36 %	42 %	37 %
Universités	3 038	1 103	595		1 383	1 850	7 969
% des candidats des universités	24 %	19 %	21 %		22 %	23 %	22 %
Personnes ayant retardé les EPS							
Collèges				1 999	996	1 275	4 270
% des candidats des collèges				15 %	11 %	15 %	14 %
Universités	699	206	102		182	118	1 307
% des candidats des universités	5 %	4 %	4 %		3 %	1 %	4 %

Précisions sur les données

Autochtones

Le sondage UAS^{MC} de 2005 demandait aux participants de choisir le groupe correspondant le mieux à leur origine ethnique et indiquait « Autochtones » dans les choix de réponses. De même, le sondage UAS^{MC} de 2006 demandait aux participants d'indiquer leur culture ou origine ethnique, et « Autochtone » faisait partie des choix de réponses. En 2007 et 2008, la question dans les sondages UAS^{MC}, CAS^{MC} et UCAS^{MC} avait changé : on demandait directement aux

participants s'ils étaient autochtones (un Autochtone étant un Inuit, un Métis ou un Amérindien, qui a ou non le statut d'Indien). Le sondage UCAS^{MC} de 2009 reprenait l'ancienne formulation en demandant aux participants d'indiquer leur race ou culture et incluait « Autochtone » dans les choix de réponses. Cela a eu pour effet de faire diminuer la proportion de personnes s'étant déclarées Autochtones en 2009, comparativement à 2007 et 2008, en particulier parmi les candidats des collèges.

Personnes handicapées

Puisque les questions sur les déficiences ont été exclues des sondages UASMC de 2005 et 2007, on ne possède pas de données sur les candidats handicapés des universités pour ces années-là. Dans le sondage UASMC de 2006, les candidats handicapés ont indiqué s'ils avaient parfois ou souvent de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter des escaliers, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres choses semblables dans différents environnements. Dans les sondages CASMC de 2007, UCASMC de 2008 et UCASMC de 2009, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient des personnes handicapées, c'est-à-dire s'ils avaient une incapacité physique, mentale, sensorielle ou psychiatrique ou un trouble d'apprentissage de longue durée ou récidivant.

Étudiants de première génération

Les participants de ce groupe se définissent comme des candidats dont les parents n'ont pas *terminé* des études postsecondaires.

Personnes ayant retardé les études postsecondaires

Il s'agit des candidats de 20 ans ou plus ayant au plus terminé leurs études secondaires et n'ayant jamais fait d'études postsecondaires.

Revenu du ménage

Dans les sondages UAS^{MC} de 2005, UAS^{MC} de 2006, UAS^{MC} de 2007 et CAS^{MC} de 2007, on a demandé aux participants d'estimer leur revenu total du ménage. Les sondages UCAS^{MC} de 2008 et 2009 demandaient d'inclure le revenu des parents et des autres membres de la famille vivant avec eux dans le revenu estimatif du ménage, ce qui a fait diminuer la proportion des participants ayant indiqué un revenu inférieur à 60 000 \$.

Moyenne des notes

Les sondages UAS^{MC} de 2005, 2006 et 2007 demandaient aux participants d'estimer leur moyenne la plus récente. En 2005 et 2006, quatre tranches de notes étaient dans les choix de réponses pour les moyennes inférieures à 75 % et, en 2007, le nombre de tranches a été porté à six. Comme la question ne précisait pas s'il fallait se limiter aux moyennes des études secondaires, les participants ont probablement indiqué une combinaison de notes de niveau secondaire et de niveau postsecondaire.

En 2007 et 2008, les participants devaient indiquer leur moyenne approximative *pour la dernière année d'études secondaires*, et il y avait en 2007 quatre tranches de notes dans les choix de réponses pour les moyennes inférieures à 75 %, et six en 2008. En 2009, le sondage ne comportait qu'une seule tranche inférieure à 75 %. Cela a eu pour effet de faire diminuer de beaucoup la proportion de candidats, tant des collèges que des universités, ayant indiqué une

moyenne inférieure à 75 %. Peut-être est-ce là le signe que les participants étaient réticents à sélectionner la tranche de notes la plus basse.

Marketing

En 2007, les sondages UAS^{MC} et CAS^{MC} demandaient aux participants d'indiquer l'influence de chaque source d'information sur la détermination de leur premier choix comme établissement selon une échelle de cinq points comprenant « ne s'applique pas, aucune influence, très peu d'influence, un peu d'influence, assez d'influence et beaucoup d'influence ». Pour diminuer les risques que des participants n'ayant pas utilisé une source d'information indiquent « aucune influence » plutôt que « ne s'applique pas », on a utilisé, dans les sondages UCAS^{MC} de 2008 et 2009, deux questions différentes pour mesurer l'utilisation des sources d'information et leur influence. On a commencé par demander aux participants d'indiquer les sources d'information qu'ils avaient utilisées pour explorer les options s'offrant à eux après leurs études secondaires. Les personnes ayant utilisé une source d'information devaient ensuite indiquer l'influence que cette source avait eue sur le choix d'un établissement. Ce changement a entraîné une diminution du nombre de personnes ayant indiqué qu'elles avaient utilisé des sources d'information mais une augmentation du degré d'influence perçu puisque seules les personnes ayant effectivement utilisé une source d'information devaient indiquer le degré d'influence.

Signalons que le sondage CAS^{MC} de 2007 demandait dans quelle mesure les participants avaient eu recours aux membres de leur famille comme source d'information et le degré d'influence de ces personnes sur leur décision. Les sondages UAS^{MC} de 2007 et UCAS^{MC} de 2008 demandaient à quel point les *recommandations* des membres de la famille avaient été utilisées comme source d'information et leur degré d'influence. Le sondage UCAS^{MC} de 2009 parlait des recommandations des *parents* ou des membres de la famille.

Influence des motifs d'ordre financier sur le choix d'un établissement postsecondaire

Pour chaque année d'études, on a demandé aux participants d'indiquer l'influence de toute une série de facteurs, y compris les motifs d'ordre financier, sur la détermination de l'établissement de premier choix en se servant d'une échelle de sept points allant de -3 à +3, -3 correspondant à une influence très négative, 0 à une absence d'influence et +3 à une influence très positive. Le sondage CAS^{MC} de 2007 proposait trois facteurs d'ordre financier, soit la proximité de l'établissement, les possibilités d'obtenir une bourse d'admission et les frais de subsistance en cas de déménagement. Les sondages UAS^{MC} de 2007 et UCAS^{MC} de 2008 contenaient cinq facteurs d'ordre financier : la proximité de l'établissement, les possibilités d'obtenir une bourse d'admission, la garantie d'obtenir une bourse d'études pour certaines années d'études, le montant des bourses offertes, les frais de scolarité et les frais de subsistance en cas de déménagement. Pour 2009, on a ajouté un autre facteur (la possibilité d'obtenir des bourses de mérite), on a parlé des possibilités d'obtenir une aide financière ou une bourse d'études fondée sur les besoins plutôt que de bourses d'admission et on a indiqué les frais de fréquentation de l'université ou du collège, à l'exclusion des frais de scolarité, plutôt que les frais de subsistance en cas de déménagement.

Préoccupations relatives au financement des études postsecondaires

Le sondage UAS^{MC} de 2007 ne contenait aucune question sur les préoccupations relatives au financement des études postsecondaires, tandis que, dans les sondages CAS^{MC} de 2007, UCAS^{MC} de 2008 et UCAS^{MC} de 2009, la question à ce sujet est demeurée identique.

Principales sources de financement des études postsecondaires

Aucune question concernant les sources de financement des études postsecondaires ne faisait partie du sondage UAS^{MC} de 2007. Le sondage CAS^{MC} de 2007 demandait quant à lui aux participants d'estimer le montant en argent provenant de sources privées (parents et famille, REEE, fonds en fiducie, économies ou emploi), de prêts (prêts bancaires, prêts fédéraux ou provinciaux aux étudiants ou prêts privés) et d'autres sources (bourses d'études et bourses de recherche pour les Autochtones, autres subventions gouvernementales et autres sources) pour le financement de leurs études sans leur dire de préciser la nature de la contribution. En 2008 et 2009, le sondage UCAS^{MC} demandait aux participants d'indiquer dans chaque cas s'il s'agissait de sources majeures de financement (50 % ou plus), de sources mineures de financement (moins de 50 %) ou de sources n'ayant pas du tout contribué au financement des études.

Titres visés

Dans le sondage CAS^{MC} de 2007, on demandait aux participants d'indiquer s'ils avaient l'intention d'obtenir un grade collégial-universitaire, mais il n'était pas question d'autre grade ou diplôme universitaire. Les résultats pour ce choix de réponse ont été comptés dans les réponses pour le baccalauréat. Les sondages CAS^{MC} de 2007, UAS^{MC} de 2007 et UCAS^{MC} de 2008 offraient comme choix le certificat post-diplôme collégial (programme post-diplôme d'un an) ou le certificat d'études supérieures, mais ce choix a été omis dans le sondage UCAS^{MC} de 2009.

Programme des premier choix

Les choix de réponses concernant le programme de premier choix ont beaucoup varié entre 2007 et 2009. Il y en avait 9 dans le sondage CAS^{MC} de 2007, 10 dans le sondage UAS^{MC} de 2007, 17 dans le sondage UCAS^{MC} de 2008 et 21 dans le sondage UCAS^{MC} de 2009. Les résultats pour les différents programmes ont été combinés pour assurer la cohérence des variables.

Motifs à l'origine des demandes d'admission présentées à un établissement postsecondaire

Le sondage UAS^{MC} de 2007 ne demandait pas aux participants les motifs pour lesquels ils avaient présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire, tandis que le sondage CAS^{MC} de 2007 disait d'indiquer si les motifs possibles de la présentation d'une demande avaient beaucoup influencé, un peu influencé ou pas du tout influencé la décision des candidats. Le présent rapport contient des données pour les motifs ayant beaucoup influencé ou un peu influencé la décision. Puisque le sondage UCAS^{MC} de 2008 demandait aux participants d'indiquer le principal motif à l'origine de leur décision de présenter une demande d'admission plutôt que tous les motifs ayant eu une influence, les données de 2008 n'ont pas été prises en compte dans les résultats communiqués dans le présent rapport. Les participants au sondage UCAS^{MC} de 2009 ont dû indiquer les principaux motifs les ayant poussés à présenter une demande d'admission dans un établissement postsecondaire.

Annexe C – Indices

Motifs des candidats des groupes sous-représentés ayant rejeté une offre d'admission

Rang		Groupes sous-représentés (n = 148)	Candidats non désignés (n = 124)
1	J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année.	2,39	1,89
2	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	2,11	1,34
3	L'aide financière était insuffisante.	1,90	1,28
6	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail.	1,73	1,04
5	J'avais des problèmes personnels.	1,68	1,35
4	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1,39	1,66
7	J'ai trouvé un emploi.	1,34	1,15
8	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,28	1,30
9	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,23	1,03
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,99	0,74
14	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,94	0,86
17	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,93	0,65
11	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,84	1,03
10	Je voulais prendre une pause.	0,77	1,25
12	Je voulais voyager.	0,76	1,04
15	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,72	0,81
16	Le niveau de difficulté des études me préoccupait.	0,72	0,86
18	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,64	0,49
19	J'avais des problèmes de santé.	0,56	0,40
20	Je suis tombée enceinte.	0,26	0,18

Motifs des étudiants de première génération ayant rejeté une offre d'admission

Rang		Étudiants de première génération (n = 117)	Autres personnes (n = 190)
1	J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année.	2,51	1,97
2	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	2,04	1,46
3	L'aide financière était insuffisante.	1,84	1,34
6	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail.	1,73	1,14
5	J'avais des problèmes personnels.	1,68	1,30
4	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1,41	1,56
7	J'ai trouvé un emploi.	1,38	1,18
8	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,37	1,16
9	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,17	1,07
11	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,97	0,90
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,94	0,84
14	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,94	0,82
17	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,93	0,63
12	Je voulais voyager.	0,88	0,91
10	Je voulais prendre une pause.	0,85	1,08
15	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,79	0,81
16	Le niveau de difficulté des études me préoccupait.	0,76	0,80
18	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,71	0,45
19	J'avais des problèmes de santé.	0,47	0,51
20	Je suis tombée enceinte.	0,25	0,18

Motifs des personnes ayant rejeté une offre d'admission qui avaient retardé les études postsecondaires

Rang		Personnes ayant retardé les EPS (n = 31)	Autres personnes (n = 246)
1	J'ai reporté mes études postsecondaires à une autre année.	2,47	1,99
2	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	2,28	1,69
3	L'aide financière était insuffisante.	2,02	1,50
6	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et le travail.	2,00	1,27
5	J'avais des problèmes personnels.	1,58	1,44
9	Je ne savais pas si j'allais pouvoir composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,51	1,03
4	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1,40	1,58
7	J'ai trouvé un emploi.	1,21	1,27
8	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,12	1,30
17	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,93	0,76
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,91	0,89
18	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,79	0,55
10	Je voulais prendre une pause.	0,77	1,02
16	Le niveau de difficulté des études me préoccupait.	0,63	0,86
20	Je suis tombée enceinte.	0,51	0,19
12	Je voulais voyager.	0,49	0,95
11	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,42	1,04
15	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,42	0,86
19	J'avais des problèmes de santé.	0,37	0,51
14	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,37	0,96

Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants des groupes sous-représentés

Rang		Groupes sous-représentés (n = 122)	Candidats non désignés (n = 121)
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	2,09	2,48
2	Je n'aimais pas le programme.	1,87	2,25
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	1,83	1,54
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	1,74	1,37
3	J'ai transféré à un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	1,65	2,00
6	Mes notes étaient trop basses.	1,40	1,39
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	1,39	0,98
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	1,32	1,02
16	J'avais des problèmes de santé.	1,23	0,39
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,22	1,27
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et	1,22	0,79

Rang		Groupes sous-représentés (n = 122)	Candidats non désignés (n = 121)
	les responsabilités familiales.		
10	Je voulais prendre une pause.	0,99	1,02
15	L'aide financière était insuffisante.	0,95	0,59
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	0,91	1,08
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,90	0,93
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	0,80	0,90
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,73	0,61
18	Je voulais voyager.	0,69	0,58
21	J'ai trouvé un emploi.	0,59	0,57
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,54	0,40
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,50	0,58
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,48	0,71
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,43	0,40
24	Je suis tombée enceinte.	0,21	0,24

Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants autochtones

Rang		Autochtones (n = 5)	Autres personnes (n = 261)
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	2,94	2,26
3	J'ai transféré dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	2,79	1,80
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	2,26	1,66
2	Je n'aimais pas le programme.	2,06	2,01
13	Le campus était trop loin de chez moi.	1,91	0,92
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	1,62	0,43
16	J'avais des problèmes de santé.	1,47	0,76
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	1,29	1,17
10	Je voulais prendre une pause.	1,15	1,00
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,03	0,99
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	0,88	1,56
18	Je voulais voyager.	0,88	0,64
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,88	0,71
21	J'ai trouvé un emploi.	0,74	0,56
15	L'aide financière était insuffisante.	0,74	0,78
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	0,59	1,00
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	0,53	1,26
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,44	0,46
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	0,29	0,85
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	0,29	1,17
6	Mes notes étaient trop basses.	0,29	1,39
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,15	0,58
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,15	0,62
24	Je suis tombée enceinte.	-	0,22

Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants handicapés

Rang		Personnes handicapées (n = 39)	Autres personnes (n = 221)
16	J'avais des problèmes de santé.	2,27	0,47
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	2,00	1,47
6	Mes notes étaient trop basses.	1,88	1,35
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1,88	2,35
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	1,78	1,65
2	Je n'aimais pas le programme.	1,64	2,15
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	1,63	1,04
3	J'ai transféré dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	1,53	1,88
13	Le campus était trop loin de chez moi.	1,31	0,90
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,23	1,25
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	1,22	1,19
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,19	0,95
15	L'aide financière était insuffisante.	0,99	0,79
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	0,88	1,04
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	0,85	0,84
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,79	0,66
10	Je voulais prendre une pause.	0,78	1,04
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,66	0,44
18	Je voulais voyager.	0,48	0,66
21	J'ai trouvé un emploi.	0,45	0,57
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,33	0,62
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,28	0,70
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,16	0,49
24	Je suis tombée enceinte.	0,09	0,24

Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants de première génération

Rang		Première génération (n = 78)	Autres personnes (n = 192)
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	2,09	2,37
2	Je n'aimais pas le programme.	1,86	2,12
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	1,84	1,61
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	1,75	1,49
3	J'ai transféré dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	1,54	1,93
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	1,42	1,09
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	1,33	1,09
6	Mes notes étaient trop basses.	1,27	1,46
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	1,27	1,27
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,23	0,89
10	Je voulais prendre une pause.	1,12	0,96
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	1,06	0,98
15	L'aide financière était insuffisante.	1,02	0,72
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	0,93	0,80
16	J'avais des problèmes de santé.	0,88	0,74
18	Je voulais voyager.	0,79	0,60
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,79	1,03
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,66	0,73
21	J'ai trouvé un emploi.	0,64	0,52
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,63	0,53
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,63	0,64
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,56	0,41
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,44	0,46
24	Je suis tombée enceinte.	0,23	0,21

Motifs d'interruption du programme d'études par les étudiants sortants ayant retardé les études postsecondaires

Rang		Personnes ayant retardé les EPS (n = 25)	Autres personnes (n = 219)
4	Je n'avais aucun sentiment d'appartenance à l'établissement, aux élèves ou aux professeurs.	2,11	1,61
8	Les coûts des études étaient plus élevés que ce à quoi je m'attendais.	1,95	1,09
5	J'avais des problèmes personnels ou familiaux.	1,87	1,53
3	J'ai transféré dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire.	1,64	1,88
2	Je n'aimais pas le programme.	1,53	2,12
12	J'avais de la difficulté à composer avec les études et les responsabilités familiales.	1,44	0,92
1	J'ai changé d'objectifs de carrière.	1,33	2,43
15	L'aide financière était insuffisante.	1,24	0,71
6	Mes notes étaient trop basses.	1,24	1,45
9	J'avais de la difficulté à gérer mon temps.	1,21	1,16
16	J'avais des problèmes de santé.	1,09	0,78
21	J'ai trouvé un emploi.	1,01	0,51
7	Je n'étais pas convaincu de vouloir poursuivre des études postsecondaires.	0,95	1,28
17	J'ai déménagé dans une autre localité.	0,89	0,67
18	Je voulais voyager.	0,84	0,61
10	Je voulais prendre une pause.	0,82	1,02
14	J'avais de la difficulté à composer avec les études et le travail.	0,78	0,83
11	J'avais de la difficulté avec certains professeurs.	0,69	1,02
22	L'établissement n'était pas mon premier choix.	0,63	0,40
20	Je n'ai pas obtenu d'aide financière.	0,55	0,54
23	Le campus n'était pas facilement accessible par transport en commun.	0,53	0,47
13	Le campus était trop loin de chez moi.	0,52	0,99
19	Le programme n'était pas mon premier choix.	0,43	0,63
24	Je suis tombée enceinte.	0,23	0,23

